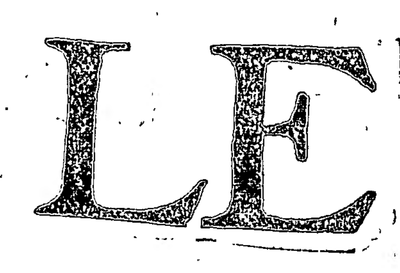
Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes





Administration et Rédaction:

1303, 4ème Avenue Ouest

Prince-Albert, Sask. Tél. 2964

Abonnement:

Un an, Canada $2.00

" " Etats-Unis ... $2.50

" " Europe $5.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

12ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi 3 mai 1922 — NO. 8

Nos Correspondants

Nous publions en page cinq une lettre d'un abonné qui nous adresse une critique amicale au sujet de certaines correspondances parues dans notre journal. Ses remarques sont trop justes pour que nous ne les accueillions pas de bonne grâce. On nous permettra cependant d'y joindre quelques réflexions. Il ne nous déplait pas, d'ailleurs, de saisir cette occasion de nous expliquer franchement avec nos lecteurs sur la question de nos correspondants.

Le *Patriote* consacre chaque semaine deux pages au moins, parfois davantage, aux nouvelles des centres franco-canadiens de l'Ouest. Ce service lui est particulier et renferme sur la vie de nos paroisses des informations intéressantes et utiles que l'on ne trouve nulle part ailleurs. L'expérience nous a démontré que ces chroniques locales sont très appréciées et constituent l'un des principaux éléments du succès de notre journal. Elle forment d'ailleurs le lien nécessaire entre nos différents groupes; elles servent en outre efficacement l'oeuvre de la colonisation en faisant connaître à nos compatriotes de l'extérieur les avantages particuliers et le degré de développement de chaque région, de chaque district.

Nous avons ainsi, disséminés à travers les trois provinces, près d'une centaine de correspondants, les uns très réguliers, les autres moins, d'autres enfin qui ne prennent la plume qu'occasionnellement. Ces collaborateurs volontaires, dont les fonctions ne sont rien moins que rémunératrices, s'acquittent tous consciencieusement de leur tâche et nous sommes heureux de leur exprimer ici, une fois de plus, notre sincère gratitude. Seuls ceux qui se sont exercés à ce travail savent les difficultés très sérieuses qu'il y a à surmonter pour écrire une bonne chronique locale. Nous ne voulons citer aucun nom, mais plusieurs de nos centres, que nos lecteurs connaissent bien, ont des correspondants passés maîtres dans l'art de relater les menus faits de chez eux en y mettant la note piquante ou la réflexion appropriée qui en rend la lecture agréable et instructive. Ce serait trop exiger que toutes nos correspondances soient autant de petits chefs-d'oeuvre. Même quand l'habileté fait défaut pour revêtir la forme, l'information n'en reste pas moins là, et nous croyons que les groupes les plus modestes, où les "écrivains" font défaut, ont le même droit que les autres à figurer au tableau de famille et à être connus.

La nature extrêmement délicate des faits divers qui entrent dans la chronique locale constitue l'écueil contre lequel échouent quelques-uns de nos amis. Il arrive que certains, dans l'excès de leur zèle, s'imaginent bien à tort qu'ils sont chargés de régenter leurs voisins par l'organe du journal et qu'ils peuvent même faire servir celui-ci à satisfaire leurs petites rancunes personnelles. Hâtons-nous de dire que les correspondants qui comprennent ainsi leur rôle sont excessivement rares et que nous nous empressons d'ailleurs d'écarter leurs services dès que nous avons découvert leur jeu. Nous n'imprimons pas tout ce qu'on nous envoie, même sous une signature responsable, et nous ne nous faisons pas faute de pratiquer les coupures et les retouches que nous estimons nécessaires. La rédaction du *Patriote* — est-il besoin de le dire — n'a aucune prétention à l'infaillibilité et il lui arrive de se tromper comme à tout le monde. Cependant nos lecteurs doivent comprendre qu'elle est mieux placée que la plupart d'entre eux pour juger, du point de vue de l'intérêt général, de l'opportunité d'accepter ou de rejeter ce qu'on veut bien lui soumettre. Elle est d'ailleurs seule responsable de ce qui paraît dans le journal.

Nous avouons donc que nous exerçons une surveillance aussi active que possible sur les correspondances qui nous sont envoyées. Mais cette surveillance n'est pas toujours aussi facile qu'on pourrait se l'imaginer. Le correspondant en train de s'écarter de la bonne voie procède rarement par attaques et insinuations directes. Il est relativement aisé de faire des chroniques très tendancieuses sans s'en prendre à personne, uniquement par ce qu'on y met et ce qu'on n'y met pas. Comment voulez-vous alors que le pauvre journaliste qui ignore tout du "patelin" en question exerce un contrôle efficace sur les nouvelles qu'il en reçoit? A vrai dire, il lui arrive parfois d'être tenté de jeter au panier telles feuilles plus ou moins satisfaisantes; mais il y a lieu de considérer aussi les égards dus à un correspondant bien intentionné, comptant certains états de service, et l'appréhension de voir le nom d'une paroisse disparaître de la page des centres franco-canadiens. Nous n'avons réellement qu'une seule et unique garantie pour assurer les nouvelles "franches et honnêtes" que l'on attend de nous: un correspondant sérieux qui comprend son devoir et dans lequel nous pouvons mettre notre confiance.

L'abonné dont nous publions la lettre croit précisément — et quelques autres inclinent peut-être à croire comme lui — que "le choix de correspondants responsables a été plus ou moins mis à l'arrière." Nous apportons au contraire à cette chose importante toute l'attention qu'elle mérite; mais là encore, pour nous juger équitablement, il est bon de connaître les difficultés que nous rencontrons en certains cas. La personne qui veut bien consentir à nous envoyer des chroniques dans tel ou tel centre n'est pas toujours la mieux qualifiée pour cette tâche; nous l'acceptons à défaut d'autres qui auraient une plus grande compétence mais qui préfèrent se dérober. Nous avons ainsi un petit nombre de correspondants qui ont accepté d'agir comme tels uniquement parce qu'aucun autre ne voulait s'en charger. Ils ne se font aucune illusion au sujet de leurs capacités et sont prêts à s'effacer devant un plus habile; mais ils estiment avec raison que leur localité doit figurer coûte que coûte parmi les paroisses de l'Ouest où s'épanouit la vie française et catholique. Cette mentalité nous paraît autrement plus intéressante que celle de certains compatriotes qui reculent devant la responsabilité à prendre et trouvent plus facile de se réserver le rôle de critique impitoyable.

La conclusion de tout ceci est que le *Patriote* croit remplir son devoir dans cette question des correspondants, mais que les centres franco-canadiens doivent aussi assumer le leur. Le problème est évidemment plus complexe et plus délicat que ne le soupçonnaient la grande majorité de nos lecteurs. En leur soumettant simplement nos difficultés, nous n'avons eu d'autre but que de les mettre mieux à même d'apprécier les efforts méritoires de nos correspondants et de solliciter leur indulgence pour certains écarts dont il ne serait pas juste de nous faire porter l'entière responsabilité.

Donatien Frémont.

ROME — Les philatélistes seront heureux d'apprendre qu'on a suggéré au gouvernement italien de faire imprimer un million de timbres-poste pour commémorer la conférence de Gênes. Ces timbres seraient vendus une lire.

GRENOBLE, France — Le roi Gustave de Suède a subi un choc douloureux dans un accident d'automobile, pendant qu'il se rendait de Nice à Genève. Son domestique a été projeté hors de l'auto et gravement blessé.

La croisée des chemins

Lloyd George et la guerre ou Poincaré et la paix

PARIS — La France se rend parfaitement compte de la gravité de son action et cependant elle est décidée à occuper la Ruhr le 1er juin, si l'Allemagne n'a pas modifié son attitude et ne s'est pas soumise aux conditions de payement des Alliés.

Ce n'est pas que le sentiment national soit en faveur d'une telle mesure, mais on a la conviction très forte qu'elle sera nécessaire, même si elle devait entrainer la rupture définitive de l'entente franco-britannique. Le programme de Poincaré n'est pas considéré comme un programme belliqueux, mais comme l'unique moyen de garantir la paix.

Le Temps, dans un article intitulé "Guerre ou paix," dit que les Alliés sont à une croisée des chemins, avec deux politiques à leur choix: celle de Lloyd George ou celle de Poincaré, et sans que ce soit la faute de ce dernier, qui est un défenseur loyal de l'alliance britannique.

Le système de Lloyd George, continue le *Temps*, conduit à la guerre et celui de Poincaré à la paix; car si le premier réussit dans ses efforts et rompt avec la France, quel sera le résultat? L'alliance une fois brisée, si la France succombe, ce sera le partage de l'Europe par les trois principales puissances, l'Angleterre, l'Allemagne et la Russie, qui s'entendront ensemble jusqu'à ce que les deux dernières s'unissent contre la puissance maritime de la première. Mais avant que l'Europe puisse être ainsi partagée, il y aura de rudes combats, car un peuple ne passe pas sous le joug sans lutter. Ainsi le système de Lloyd George, pour être mis à exécution, nécessitera la guerre.

"La politique de Poincaré est l'opposé. La France doit défendre la paix, les alliances et les traités, même si elle est réduite à agir seule. Et si elle est obligée d'agir seule, elle le fera dans l'intérêt de tous les peuples. Si ceci n'est pas compris de tous, il le sera des nations de la petite entente et de nombreux patriotes d'Angleterre."

:o:

Paul Deschanel est mort

PARIS — Paul Deschanel, ancien président de la république, est mort vendredi. Il était tombé malade de l'influenza il y a quelques jours et de sérieuses complications s'étaient produites presque immédiatement.

Paul Deschanel était le fils d'Emile Deschanel, littérateur et homme politique. Né à Bruxelles en 1856, pendant l'exil de son père, il vint en France à l'âge de deux ans. Il entra de bonne heure dans la politique, après avoir été d'abord sous-préfet. Il fut pendant de longues années président de la Chambre des députés et succéda à M. Raymond Poincaré comme président de la république. Quelques mois plus tard, la maladie le força à démissionner. En janvier 1921, sa santé s'étant quelque peu rétablie, il avait été élu sénateur de l'Eure-et-Loire, mais sa carrière politique était considérée comme finie.

Paul Deschanel était membre de l'Académie française.

A propos d'une annonce

Nous publions dans ce numéro, en page 12, une annonce intitulée: "Un placement de $10.00." C'est par erreur qu'elle s'est trouvée insérée dans notre supplément, avant que nous ayons pu nous procurer certains renseignements indispensables. Nous devons prévenir nos lecteurs que nous déclinons toute responsabilité quant à la teneur de cette annonce.

La campagne nécessaire

L'abondance des matières nous oblige à remettre pour aujourd'hui notre rubrique: "La Campagne Nécessaire." Nous reviendrons dès la semaine prochaine à ce sujet qui est loin d'être épuisé et qui suscite un si vif intérêt chez nos lecteurs.

:o:

La tournée Larrieu remise au mois de juin

La tournée de concerts du Trio Larrieu dans la Saskatchewan, qui avait d'abord été fixée au mois de mai, est renvoyée au mois de juin.

Cette époque est beaucoup plus favorable et répond au désir des centres franco-canadiens qui peuvent beaucoup plus facilement se distraire de leurs travaux une fois les semailles terminées.

Nous donnerons prochainement la date exacte pour les différentes localités. Nous pouvons dire dès maintenant que M. Larrieu et ses artistes seront dans la province du 15 juin au 8 juillet.

:o:

Retour d'Ottawa

Ce que M. Dunning rapporte de la capitale

REGINA — Le premier ministre Dunning, qui est revenu d'Ottawa vendredi avec l'hon. C. M. Hamilton, ministre de l'agriculture, a fait la déclaration suivante au sujet de la question de la vente du blé:

"Quand le comité de l'agriculture de la Chambre aura fait son rapport, il sera alors nécessaire de voir quelle mesure de coopération peut apporter la province."

Pour ce qui est du problème des maisons d'exportation de liqueurs, M. Dunning dit qu'il a été discuté à fond et que l'on a pu voir alors que la Saskatchewan n'est pas du tout la seule province affectée. Une législation fédérale à ce sujet offre des difficultés; cependant le premier ministre semble espérer que quelque chose sera fait à cette session du parlement.

M. Dunning n'escompte pas qu'il sera fait aucun travail de construction sur les chemins de fer nationaux. Le ministre des chemins de fer a annoncé à la Chambre qu'aucun projet de construction n'était prévu, et étant donnée la situation financière des chemins de fer nationaux, cette décision peut être considérée comme finale.

La question des taux de fret, dit M. Dunning, doit être étudiée par un comité spécial de la Chambre, mais il semble évident à Ottawa que la longue lutte des gouvernements du Manitoba et de la Saskatchewan portera rapidement ses fruits, sous forme de réductions substantielles sur les articles de première nécessité.

Au sujet des négociations pour le transfert des ressources naturelles, le premier ministre dit qu'on n'en est venu à aucune conclusion. Le gouvernement fédéral était très désireux d'en venir à un accord qui fût équitable pour la province et qui rencontrât en même temps l'approbation de la Chambre des Communes. M. Dunning est convaincu que tous les efforts seront faits pour donner satisfaction à la province.

Les négociations, a ajouté M. Dunning, ne sont pas terminées, mais seulement suspendues, afin de permettre aux deux gouvernements d'examiner tous les moyens possibles d'en venir à un règlement.

:o:

MINNEAPOLIS, Minn. — L'évêque J. P. Wall, chef de la colonie mennonite de Hague, Sask., dément les rapports des journaux canadiens disant que les colons mennonites ont trouvé un accueil inhospitalier au Mexique; ils n'ont eu qu'à se louer, au contraire, des bons traitements dont ils ont été l'objet.

Autour du "Wheat Board"

James Stewart devant le comité de l'agriculture d'Ottawa

OTTAWA — James Stewart, qui fut président de la Commission du blé, a déclaré devant le comité de l'agriculture de la Chambre que le fermier canadien aurait reçu des millions de dollars de plus pour sa récolte de 1920, si la Commission du blé avait été continuée pendant une autre année.

M. Stewart a été longuement interrogé par les membres de l'Est et de l'Ouest du comité. Il a exprimé sa conviction que tous les intérêts concernés avaient reçu un traitement équitable de la part de la commission. Les consommateurs de farine canadienne, a-t-il dit, ont bénéficié du contrôle des prix et les meuniers, de leur côté, ont fait un profit raisonnable. La demande de l'extérieur a été pour du blé plutôt que pour de la farine.

On a demandé à M. Stewart quel serait l'effet d'un "Wheat Pool" volontaire, au cas où un "Wheat Board" obligatoire serait jugé impossible. Il pense qu'un "Wheat Pool" volontaire donnerait une certaine mesure de soulagement. Cette mesure, bien que n'embrassant qu'une partie du blé, serait un facteur de comparaison important pour empêcher la baisse rapide.

En réponse à une question de James Malcom (North Bruce) concernant la position des consommateurs, M. Stewart a dit que tout le pays a bénéficié des hauts prix du blé obtenus sur le marché mondial. Le Canada n'a consommé qu'un tiers de sa production de blé. Le consommateur n'a pas été sacrifié sous le régime de la commission.

Après quelques hésitations, M. Stewart qui, a-t-il dit, n'était pas là dans le but d'argumenter pour ou contre le "Wheat Board," a déclaré que d'après lui, l'existence d'une commission avec plein contrôle aurait empêché le fléchissement radical des prix dans l'automne de 1920 et en 1921.

M. Stewart a déclaré en outre qu'il croit absolument, comme le dit son rapport, que le 'Wheat Pool' donne un marché plus intelligent et qu'un système de commission obligatoire serait meilleur qu'un "Pool" volontaire.

Enfin l'ancien président de la commission du blé ne peut rien voir, "si ce n'est peut-être le sentiment," pour justifier la baisse désastreuse de l'automne dernier.

Notre nouveau feuilleton

LE SECRET DE JOLIETTE

par A.-H. Dourliac

Un roman dont une partie de l'action se passe au Canada

Le nouveau feuilleton dont nous commençons aujourd'hui la publication intéressera nos lecteurs d'une façon toute particulière. Il n'est pas seulement remarquable par son action dramatique intense et son style alerte; mais, détail qui n'est pas sans importance, une partie de l'action se passe au Canada, à l'époque du célèbre intendant Bigot. La fille de ce dernier est même l'un des personnages du récit. Le "Secret de Joliette" plaira à tous, principalement à cause des souvenirs historiques qu'il évoque.

Une femme qui a le coeur à droite

FORT WILLIAM, Ont. — Une photographie prise aux rayons X a révélé le fait extraordinaire que le coeur de Mme D. R. Latreille était placé du côté droit. Cette femme déclare qu'elle n'a jamais éprouvé le plus léger ennui de sa condition anormale et elle ne pense pas qu'un seul de ses enfants ait hérité de cette particularité physique.

La Session Fédérale

Le Cabinet a des ennuis

La motion McMaster contre les directeurs de compagnies-ministres et les crédits de la milice — Où l'on se rend compte des difficultés, pour un parti politique, de conserver les mêmes opinions au pouvoir et dans l'opposition.

OTTAWA — La Chambre a offert au début de la semaine un spectacle assez curieux. Après s'être accusés mutuellement une partie de la journée, libéraux et conservateurs sont tombés dans les bras les uns des autres pour étouffer la résolution présentée par l'un des députés de la droite.

M. McMaster, député de Brome, est le plus constant libre-échangiste de la droite. Mais lundi il ne s'agissait pas du libre-échange. On se rappelle que l'an dernier il présentait une résolution à l'effet que les directeurs de banques, de compagnies de transports, etc., qui sont ministres abandonnent leurs charges dans l'intérêt général du pays. Et naturellement les libéraux avaient voté pour cette résolution. Mais le député de Brome a le tort d'avoir de la mémoire et de la logique. Il est revenu cette année avec la même demande. C'était tout simplement réclamer la tête du ministre de la justice. C'est un morceau plus que respectable et l'on comprend que M. King ait remisé pour le moment les professions de foi trop catégoriques. Et le premier ministre a dû plus d'une fois, durant le débat, répéter la prière fameuse: "De mes amis délivrez-moi, Seigneur!"

M. McMaster s'explique

Le député a, dès le début, expliqué clairement la signification de sa résolution. Il ne propose pas que les membres du cabinet qui sont directeurs de banques ou de compagnies renoncent à leur charge; mais ces compagnies ne devraient pas faire affaires avec le gouvernement. M. McMaster se défend également de faire aucune attaque personnelle dans cette question; cette résolution ne vise aucun membre du défunt parlement ni du parlement actuel. Comme preuve de l'opportunité de sa motion, l'orateur cite le cas de la Banque des Marchands. L'ex-ministre de la marine et des pêcheries, M. C. C. Ballantyne, était directeur de la Banque de Montréal et de la Royal Trust Co., qui est, prétend-on, une annexe de la Banque de Montréal. Dans les négociations intervenues après la faillite de la Banque des Marchands, M. Ballantyne a-t-il défendu les intérêts du peuple ou bien ceux de la Banque de Montréal. La position où s'est trouvé alors le ministre de la marine était une injustice pour lui et pour le peuple.

M. McMaster rappelle que MM. Borden et White ont abandonné leurs titres de directeurs en devenant ministres, et les libéraux ont approuvé cette attitude. C'est aussi la pratique constante suivie en Angleterre, aux Etats-Unis et en France. C'est aussi l'opinion des banques elles-mêmes, et il ne fait pas de doute qu'une opinion publique bien informée approuverait entièrement l'adoption de cette mesure.

King défend Gouin

M. Gouin était spécialement visé par la résolution.

M. Mackenzie King s'est senti le besoin de parler particulièrement de son ministre de la justice, qui était d'ailleurs absent. Il a raconté comment M. Gouin était indispensable à son ministère et comment, ne voulant pas lui imposer ses opinions personnelles, il l'a laissé libre de garder tous ses directorats.

En Grande Bretagne, dit-il, on laisse au premier ministre le choix de décider si l'un de ses ministres peut garder un directorat de compagnie. Il est d'avis qu'au Canada l'on devrait suivre le même système. D'ailleurs au pays point n'est besoin de recourir à ces mesures extrêmes. Des lois existent pour rendre le ministre indépendant de ses affiliations commerciales.

Une majorité de 83

Le vote a donné 59 en faveur de la motion et 142 contre. Les conservateurs et les libéraux ont voté contre, ainsi que trois progressistes: M. Beaubien, Neil et McBride. Tous les autres progressistes ont voté pour la motion. Quant à M. McMaster, il a été le seul libéral qui a voté sa résolution.

Les crédits de la milice

Le gouvernement n'a pas de chance. L'incident McMaster à peine fini, en voici un autre aussi ennuyeux. C'est au tour du major Power (Québec-Sud) de créer des difficultés au cabinet. Il est d'opinion que, la guerre étant finie, le Canada doit réduire considérablement ses dépenses militaires surtout dans une crise financière comme celle que le pays traverse depuis quelque temps.

M. Power va jusqu'à demander de réduire à $300,000 un crédit de $1,400,000 destiné à l'entrainement de la milice. Cette résolution rencontre le sentiment unanime des fermiers et de plusieurs libéraux; mais les conservateurs se joignent à l'honorable M. Graham pour demander que ce crédit ne soit pas réduit.

Le gouvernement demande $10,788,400 pour la milice, économie de $1,165,778 sur ce qui a été dépensé l'année dernière. Des députés libéraux et progressistes croient que c'est encore trop. En donnant moins à la milice, le pays ne serait pas en danger et on pourrait accorder davantage à l'agriculture.

Alors qu'il était dans l'opposition, l'année dernière, le parti libéral a présenté lui-même un amendement pour réduire de moitié les dépenses affectées à l'entrainement militaire. Aujourd'hui, le ministre libéral de la milice s'oppose absolument à la moindre réduction des crédits qu'il réclame pour cette fin. Voilà une question susceptible de créer une scission dans le camp de la droite.

Les progressistes, dont M. Shaw, Mademoiselle McPhail, et un nombre infini d'autres s'étonnent de ce qu'en temps de paix, lorsque tous les pays se concertent pour le désarmement, le gouvernement de notre pays dépense plus pour la guerre et la milice que pour l'agriculture et quelques autres ministères utiles, comme l'hygiène, l'immigration, etc. Nous n'avons pas d'ennemis, disent-ils, il est donc inutile de chercher à nous protéger contre des adversaires qui n'existent pas. Il importe seulement de garder des cadres et un corps suffisant pour maintenir, en cas d'urgence, la paix à l'intérieur de nos frontières.

Les conservateurs maintiennent la même attitude que l'an passé. Ils sont en faveur d'une force armée assez considérable et ne veulent pas que l'on porte atteinte à la milice actuelle.

Le vote sur la motion Power n'a pas encore eu lieu.

:o:

Paroles à retenir

Il y a quelque temps, M. de Valéra prononçait ces fières paroles: "S'il me fallait choisir entre la langue sans liberté, et la liberté sans la langue, je choisirais la langue sans la liberté. Car avec la langue nous pourrons toujours reconquérir notre liberté. Tandis que si nous laissons périr notre langue, c'en sera fait de notre âme nationale." Ces paroles de l'ancien chef de l'Irlande méritent qu'on les retienne. Elles illustrent magnifiquement l'importance qu'un peuple doit attacher à la conservation de sa langue.

Notre enquête au sujet des Grain Growers.

Les Grain Growers devaient-ils entrer dans la politique?

Les fermiers doivent-ils former un parti politique au Parlement?

Telle est la question à l'ordre du jour. Les opinions sont pour le moins bien partagées.

Or comme du choc des esprits jaillit la lumière, pourquoi ne pas faire un choc?

Tout d'abord il faut distinguer entre les Progressistes et les fermiers.

Les Fermiers ont certainement droit à toute la considération des gouvernants, pour la simple raison qu'étant la production par excellence, ils sont la force et la richesse, pour ne pas dire la vie d'un pays. Puisque sans eux ce serait la famine et la mort. Les Progressistes sont, dit-on, des fermiers, puisqu'ils sont en majorité des Grain Growers. Oui, c'est vrai pour la masse, mais combien de Grain Growers qui étaient des fermiers autrefois et qui ne sont plus que des spéculateurs en grains ou en toutes autres choses.

Or quelle garantie un spéculateur ancien fermier ou un spéculateur tout court peut-il donner aux fermiers? Je penserais volontiers qu'un spéculateur, ancien fermier, pourrait être plus redoutable *aux fermiers parce qu'il connait* encore mieux la marchandise! Il ne suffit donc pas d'être des Grain Growers pour être tout naturelle*ment et tout instinctivement* le pro*tecteur des fermiers.*

Et pour nous surtout, Canadiens français, il faut nous mettre en garde contre les Grain Growers comme organisation politique puisqu'ils se sont, en maintes circonstances, déclarés opposés par système à nos droits de catholiques et de Français.

Si nous voulons répondre adéquatement à la question posée en tête de cet article, question qui reste ouverte dans les colonnes du *Patriote*, il nous faut tout d'abord poser en principe de quelle sorte de gouvernants nous avons besoin.

Le gouvernement qu'il nous faut et qu'il faut à tout pays est un gouvernement composé d'hommes renommés par la capacité de leur intelligence comme par la force de leur honnêteté. Car il ne faut pas perdre de vue que les députés sont les législateurs d'un pays comme le nôtre. Les lois vaudront donc ce que valent les législateurs qui les font. Mais rien qu'énoncer ce principe, c'est reconnaître qu'on ne peut pas s'improviser législateur. Car en plus d'une belle intelligence, c'est-à-dire d'une intelligence capable de comprendre les principes les plus élevés de la philosophie sociale, il faut encore des vues très larges capables de concevoir les droits des individus et de la société.

Or toute cette science n'est pas nécessairement infuse, elle exige une haute culture et des études spéciales.

On peut bien dire que, règle générale, nous trouvons le bel esprit naturel chez les fermiers qui ont, avec l'air pur des champs, absorbé une sève généreuse d'intelligence qui est toujours surprenante aux yeux des observateurs avertis. Mais cette puissance d'intelligence, encore une fois, ne saurait suffire; il lui faut l'instruction, c'est-à-dire la science des droits et des devoirs des législateurs. Tout comme il faut que le cultivateur apprenne le maniement de l'outillage de ses champs, ainsi il faut que le législateur apprenne à manier les ressorts de son intelligence en vue de faire des lois. Et c'est cela l'instruction classique nécessaire au législateur. Et si cette instruction manque à nos fermiers, ils sont par conséquent incapables de prendre les rênes d'un gouvernement, pour la simple raison qu'ils sont incapables de peser à sa juste valeur les principes qui doivent entrer dans la confection des lois. Il faut bien le dire, si la législation de nos provinces anglaises est si défectueuse et viole si souvent le droit des gens, c'est qu'elle est faite par des hommes incompétents, et ils sont incompétents parce qu'ils n'ont pas la culture intellectuelle nécessaire, celle que donne une bonne et solide instruction philosophique comme on en puise une dans nos bons collèges classiques.

Donc pour ces raisons, je crois que les fermiers ne devraient pas songer à devenir un parti politique destiné à prendre les rênes du gouvernement. Ils devraient se contenter d'avoir en chambre un groupe de représentants qui surveilleraient les mesures parlementaires de manière à sauvegarder les *intérêts des fermiers. Et je termine* cet article par des points d'interrogation.

a. Pourquoi les Progressistes ont-ils tourné le dos à l'Honorable Motherwell si ce n'est parce que ce dernier s'est toujours montré le grand protecteur du droit et de la Constitution en ce qui regarde les droits des catholiques et des Canadiens français dans notre province? Ce n'est assurément pas parce que l'Honorable Motherwell ne connait pas les affaires et les intérêts de la ferme. Et pourquoi les Progressistes étaient-ils et sont-ils opposés à tous les hommes qui sont l'incarnation du droit des gens, si ce n'est parce que tout le code civil et politique de cette organisation des Grain Growers se résume dans cette devise si souvent proclamée dans leurs réunions et conventions: "One flag, one religion, one language?" Mais en bonne vérité, qu'est-ce donc que des fermiers, fussent-ils les meilleurs, les plus intelligents, peuvent bien connaitre en fait de langue, de religion et de *drapeau???*

b. Pourquoi le parti progressiste serait-il opposé à notre gouvernement provincial qui compte un si grand nombre de fermiers dans le cabinet et de si remarquables? Les fermiers progressistes veulent-ils vraiment le triomphe des intérêts de l'agriculture ou bien tout simplement celui d'un parti ou groupe politique dont la devise serait: "Ote-toi de là que je m'y mette?" Pour nous, catholiques Canadiens-français, je crois que nous ne pouvons pas avoir un gouvernement mieux disposé et qui a fait plus pour nous que le présent gouvernement. Quelqu'un a dit que nous avions un gouvernement de "promesses." En tout cas, pour ma part, je préfère de beaucoup un gouvernement de promesses à un gouvernement de "*menaces*" tel que serait celui qui s'annonce dans les Progressistes.

Les résolutions des Grain Growers ou Progressistes, (dans la masse) qui tendent à rayer de notre code jusqu'aux moindres traces de nos droits politiques et constitutionnels ne me disent rien de bon et bien d'autres pensent comme moi. Je suis fier de voir que la masse de mes compatriotes pensent comme moi et avec moi. "Baptiste n'est pas si bête après tout!!!"

D'après ce qui se dit, l'Honorable Uhrich n'aurait pas d'opposition dans Rosthern. Encore une preuve que nos catholiques savent reconnaître les bonnes intentions du gouvernement à notre endroit. Bravo, les électeurs de Rosthern!

UN FERMIER.

:o:

Ce sont les employés qui paient la plus grosse part de l'impôt sur le revenu

OTTAWA — La classe des employés a été celle qui a payé le plus gros montant de la taxe sur le revenu en 1921. Elle a versé la somme de $11,301.805.58. Les manufacturiers viennent en second avec $8,217,730.09. Les marchands, comprenant ceux de gros et ceux de détail, ont versé la somme de $7,689,-521.23 et les hommes de professions celle de $2,642,585.66. Les agriculteurs, bien que leur cotisation ait considérablement augmenté si on la compare à celles de 1920 et 1919, n'ont contribué à la somme globale que pour $611,736.64. Il reste une somme de $11,823,563.05 pour le reste et $4,094,864.39 pour des groupes non classifiés. C'est là un accroissement considérable dans les perceptions comparativement à l'année 1920. On n'avait alors recueilli de la part des employés que la somme de $4,786,520. Les marchands avaient contribué pour $4,-450,375; les manufacturiers pour $2-551,503; les professionnels pour $1,093,401. Les agriculteurs avaient versé $525,836. Restaient $6,856,872, payés par des groupes non classifiés.

En 1919, les versements ont été encore moins élevés; manufacturiers, $6,077,282; agriculteurs, $350,759; classes professionnelles $596,100; mécaniciens, $41,337; corporations $1,376,829 et les autres groupes $901,109, soit un total de $9,343,419.

:o:

FUNCHAL, Madère — On rapporte que l'ex-impératrice Zita, qui est en exil ici depuis plusieurs mois, irait résider avec sa famille en Espagne, sur l'invitation du roi Alphonse.

Le Maréchal Joffre à New York

Le héros de la Marne a été l'objet de nombreuses réceptions

NEW YORK — Le maréchal Joffre est arrivé de Washington, accompagné de Mme Joffre et de sa fille, Melle Germaine Joffre.

Reçu à la gare par le consul général de France, M. Gaston Liébert, le maréchal fut l'hôte d'une réception civique donnée par le maire Hylan.

Le 25 avril, il a assisté à la commémoration du tricentenaire de Molière à l'Académie des beaux-arts, en compagnie de MM. Maurice Donnay et André Chevrillon, les deux délégués de l'Académie française.

Le soir le maréchal a assisté à un grand diner offert en son honneur par le comité de réception du maire Hylan, auquel étaient invités le président Harding, le général Pershing, M. Jules Jusserand, ambassadeur de France, l'avocat général James M. Beck, M. Charles M. Schwab, Melle Anne Morgan, le major général Robert Lee Bullard, le maire Hylan et plusieurs fonctionnaires de la ville et de l'Etat.

Le 26, réception de la colonie française à 10 heures du matin à l'arsenal du 7e régiment. Le maréchal est allé ensuite déjeuner à l'*Union Club* à midi, et à 3 heures 30 un thé lui a été offert au Cercle de l'armée et de la marine. Du balcon du cercle, il a passé en revue un détachement des Vétérans de la Grande Guerre et de la Garde nationale de New-York. Le soir, il a été l'invité de M. Gaston Liébert à un dîner donné à la résidence du consul général de France, d'où il s'est rendu à une réception donnée par le comité de la France dévastée, au théâtre de la 49e rue.

Jeudi matin, à 11 heures 30, le maréchal est allé à Brooklyn pour y passer la revue du 106e régiment d'infanterie à la caserne du 23e régiment. A midi 45, il a assisté à l'hôtel Astor à un déjeuner offert par le "Military Order of the World War." De là il s'est dirigé vers la tombe du général Grant, où il déposa une couronne. L'Université de New York a eu ensuite sa visite. Le soir à 7 heures, Joffre a été l'invité de la Société France-Amérique à un banquet qui lui a été offert à l'hôtel Plaza et la journée s'est terminée par une réception à l'hôtel de ville, où l'on a commémoré le 100e anniversaire de la naissance de Grant.

Le maréchal Joffre s'est embarqué le 29 avril sur le paquebot *Celtic* de la ligne *White Star*. Il s'arrêtera à Londres, d'où il regagnera Paris par Douvre et Calais.

:o:

Autour du monument Louis Hémon

A propos du monument Louis Hémon, que ses admirateurs du Canada veulent faire édifier en France, il n'est pas sans intérêt de connaître sur le projet l'opinion de la famille de l'auteur de "Maria Chapdelaine." La voici telle qu'exprimée par sa soeur dans une lettre à Théodore Botrel:

"Dans une lettre récente, M. Louvigny de Montigny, d'Ottawa, m'a parlé du projet dont vous nous entretenez. Nous sommes profondément reconnaissants aux Canadiens de tout ce qu'ils ont fait pour *honorer* la *mémoire* de mon frère. S'ils veulent donner à son oeuvre une nouvelle preuve d'estime ou, comme vous le dites, de reconnaissance, nous pensons comme vous qu'une plaque pourrait être posée sur la maison natale, à Brest, au coin de la rue Voltaire et de la place du Château, juste en face de la rade. Nous en serions émues et fières. C'est ce que j'ai répondu à M. de Montigny, mais sincèrement, nous ne souhaitons pas qu'on fasse rien de plus. Quimper est, en effet, le berceau de la famille Hémon, mais les Bretons sont justement en train d'ériger au cimetière de Quimper un monument à mon oncle Louis Hémon, qui a représenté le département du Finistère au Parlement pendant plus de 30 ans. On ne comprendrait pas qu'il y eut, dans la même ville, deux monuments élevés à deux Louis Hémon. Nous craindrions que notre famille ne parût à ses compatriotes bien encombrante et bien ambitieuse.

"Peut-être aussi s'étonnera-t-on qu'on rende un tel hommage à un très jeune écrivain, alors que tant de ses illustres aînés attendent ou ont attendu bien longtemps un hommage analogue d'estime et de reconnaissance. Mon frère en eût été sans doute le premier surpris, car il était la simplicité même. Puisque vous séjournez au Canada, dites, je vous prie, aux Canadiens, lorsque vous en trouverez l'occasion, que nous leur vouons une reconnaissance profonde et inaltérable, et recevez, Monsieur et cher compatriote, l'assurance de la sympathie que nous éprouvons pour votre personne et votre talent.

(Signé) M. HEMON."

:o:

"Maria Chapdelaine" au cinéma

NEW-YORK — M. E. Auger, directeur européen des Fox Films, est arrivé aux Etats-Unis. Il passera quelques mois en Amérique.

Avant son départ de Paris, M. Auger a conclu avec M. Louis Verlande, le grand impressario parisien, des arrangements pour faire représenter sur l'écran le grand roman canadien *Maria Chapdelaine*. M. Verlande représentait la famille de Louis Hémon, auteur de ce roman.

:o:

Le trésorier de la ville de Saint-Boniface accusé de malversations

WINNIPEG — M. J.-C. Dussault, trésorier de la ville de St-Boniface, a été arrêté sous l'accusation d'avoir tenté de détruire les livres dont il avait la tenue, afin de faire disparaître des preuves de prétendus déficits dans le trésor. M. Dussault aurait admis, suivant la police, le bien-fondé de l'accusation.

D'après le chef Gagnon, de St-Boniface, Dussault a admis de lui-même qu'il avait mis le feu aux documents, mais que le courage lui avait manqué pour terminer son oeuvre et qu'il avait éteint les flammes.

Dussault a comparu devant la Cour de Police de St-Boniface, et il a été renvoyé pour une semaine. Le chef Gagnon a déclaré qu'il allait être soumis à un examen médical. "Dussault, a dit le chef, a travaillé dans ses livres plus de dix-huit heures par jour durant ces trois dernières semaines, et il parait considérablement déprimé."

:o:

WINNIPEG — Le train d'amélioration du bétail, qui est parti de Winnipeg lundi matin pour faire la tournée du Manitoba, est muni d'un appareil radio-télégraphique qui lui permet de recevoir la transmission de concerts et des nouvelles générales du monde.

NOUVELLES DE PARTOUT

L'hon. J. A. Cross élu par acclamation

REGINA — L'hon. J. A. Cross, procureur général dans le cabinet Dunning, a reçu la confirmation de sa nomination ministérielle. Aucun candidat ne s'est présenté contre lui et il a été élu par acclamation.

—:o:—

Le juge Prendergast à la Cour d'Appel du Manitoba

WINNIPEG — Le juge J. E. P. Prendergast, de la Cour du Banc du Roi, a été nommé juge de la Cour d'Appel en remplacement du juge Metcalfe, décédé. John E. Adamson, de Winnipeg, lui succède à la Cour du Banc du Roi.

—:o:—

Norris reste à la tête du parti libéral manitobain

WINNIPEG — Le premier ministre T. C. Norris a été confirmé à l'unanimité dans sa position de chef du parti libéral manitobain, à une conférence à laquelle assistaient environ 480 délégués représentant toutes les circonscriptions de la province.

M. Norris a traité de "bluff" la prétention des progressistes qu'ils formeront le groupe le plus considérable à la prochaine législature. "Je suis l'un des plus vieux fermiers de la province, a-t-il dit, je l'ai été pendant 35 ans, et néanmoins je ne suis pas digne d'être appelé fermier par leur parti. J'ai l'honneur de diriger un gouvernement qui a fait adopter plus de législation progressiste dans l'intérêt des fermiers que n'importe quel autre gouvernement. Voulez-vous me dire pourquoi nous nous laisserions abattre et ne lutterions pas contre ces messieurs? Ce n'est pas ce que je propose. Je ne propose pas de nous tenir à l'écart et de laisser un parti qui s'appelle lui-même indépendant et qui serait plus oppresseur que le parti libéral l'a jamais été, s'emparer du pouvoir sans coup férir. Le parti libéral n'a rien dont il puisse rougir dans cette province. Pourquoi se retirerait-il tranquillement et laisserait-il un autre finir le travail qu'il a commencé?"

—:o:—

M. Taschereau demande "fair play" pour l'habitant de Québec

TORONTO — L'hon. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, a fait une conférence à l'Empire Club sur ce sujet: "L'un des actifs du Canada: l'habitant." Il a dit que l'habitant était un aussi bon Canadien que n'importe lequel, que le Canada est son pays et qu'il est l'ami de l'Ontario. Le premier ministre a ajouté que l'habitant admire la richesse, l'initiative de l'Ontario et son esprit de vrai canadianisme. Il a demandé à ses auditeurs d'être l'ami de l'habitant et de lui donner le bon "fair play" britannique. M. Taschereau a dit qu'au-dessus de la ligne imaginaire qui divise les deux provinces, le Québecois saisirait la main amicale que lui tendrait l'Ontario, car il sait que les institutions britanniques supposent la liberté, la bienveillance et le respect de la minorité.

On dit quelquefois, poursuit M. Taschereau, que l'habitant se laisse mener par les prêtres. Si l'on entend par là l'intérêt que porte au bien-être de son peuple le clergé vertueux et instruit qui sauva le Canada à l'Angleterre en 1776 et en 1816, alors oui, Québec est mené par les prêtres.

Rendant hommage à l'Ontario comme province religieuse, paisible et morale, le premier ministre se demande comment elle se compare avec le Québec "gouverné par les prêtres." La population de l'Ontario est actuellement environ 20 p.c. plus considérable que celle du Québec. En 1919, les accusations criminelles dans le Québec se sont élevées à 4,823 et dans l'Ontario à 10,647. Sur les 1,400 municipalités du Québec, 1,200 n'ont même pas un officier de police. L'orateur dit qu'il ose même ajouter que nulle part ailleurs sur le continent il n'y a plus de respect mutuel, plus de coopération active, meilleure entente et plus véritable amitié entre toutes les croyances et toutes les races.

—:o:—

REGINA — Les fonctionnaires provinciaux de Régina ont donné une brillante réception en l'honneur de l'ex-premier ministre Martin, dans la bibliothèque du Parlement, et lui ont offert un magnifique service d'argenterie, don de près de 2,000 employés du gouvernement de la Saskatchewan.

On demande des hommes pour les semailles

Les bureaux de placement du gouvernement dans la Saskatchewan signalent une demande générale pour de la main-d'oeuvre agricole supérieure à celle qu'on peut fournir. Les offres de $35 par mois n'ont pas été populaires et les hommes d'expérience obtiennent maintenant $40 dans la plupart des districts.

Il est considéré comme probable que la pénurie d'ouvriers agricoles expérimentés retardera les travaux des semailles dans quelques parties de la Saskatchewan.

—:o:—

Les immigrants américains ont causé la ruine de l'Ouest

OTTAWA — Le Dr. J. G. Rutherford, commissaire des chemins de fer, a déclaré récemment à Ottawa que les taux de fret du Canada, dont on s'est tant plaint, sont plus bas que dans n'importe quel pays au monde, y compris les Etats-Unis.

Le Dr. Rutherford a salué l'entrée des fermiers dans la politique comme un pas dans la bonne direction. Il n'y a pas lieu de s'émouvoir, a-t-il dit, au sujet de l'apparition des fermiers comme parti à l'horizon politique. Pris en bloc, ce sont les hommes les plus sains du pays. Seuls ils représentent à la fois le travail et le capital.

C'est l'esprit du colon et du fermier des premiers temps qui a fait le Canada. C'est cet esprit du fondateur de foyer qui a rendu le Manitoba fameux dans toutes les parties du monde comme centre producteur de blé; mais, hélas! cet esprit n'existe plus!

L'invasion de l'Ouest Canadien par les colons des Etats-Unis a causé la différence. Autrefois il y avait quelques fermiers au Manitoba; aujourd'hui il n'y a plus que des "mineurs de blé." Des champs qui donnaient jadis 30 minots à l'acre en donnent maintenant 10. Après une expérience de 40 années comme fermier dans l'Ouest, le Dr. Rutherford croit que c'est là la cause du mal. Les immigrants américains n'étaient pas des constructeurs de foyers permanents; ils vinrent pour tirer du sol tout ce qu'ils purent et ensuite s'en aller. Ce sont eux, pense-t-il, qui ont rendu les temps durs et blâmé les taux de fret élevés.

—:o:—

Mort du poète Adolphe Poisson

Un poète canadien vient de mourir. M. Adolphe Poisson, le barde d'Arthabaska, a succombé à la maladie qui le minait depuis plus d'un an. Il était âgé de 73 ans.

Il était né le 14 mars 1849 à Gentilly, comté de Nicolet. Il avait fait ses études au Séminaire de Québec et au collège de Nicolet, avait été admis au barreau en 1878, était devenu en 1884, régistrateur du comté d'Arthabaska, poste qu'il a occupé jusqu'à sa mort.

Dans les loisirs que lui laissait sa charge de régistrateur, il cultivait avec succès l'art des vers. Les volumes qu'il a publiés: "Chants canadiens," en 1880; "Les Heures Perdues" en 1894; "Sous les Pins," en 1902, et "Le Soleil de Montcalm," en 1910, illustrent son talent délicat. M. Poisson était le poète des humbles et son vers n'avait rien du raffinement parnassien; il s'adressait au coeur et à la raison.

—:o:—

Le commissaire canadien à Londres et l'embargo

LONDRES — M. P.-C. Larkin, haut commissaire canadien à Londres, autorise la *Canadian Press* à déclarer qu'il n'a pas fait de déclaration publiqué touchant l'embargo sur le bétail. Il prétend n'avoir certainement pas dit que le maintien de l'embargo mettrait une arme aux mains des annexionistes des provinces des prairies, comme le lui fait dire un câblegramme parti d'Angleterre.

—:o:—

Une opération pour enlever une tête supplémentaire

BRUXELLES — Un rapport à l'Académie de Médecine mentionne une opération chirurgicale remarquable faite par le chirurgien en chef Gianolla. Celui-ci aurait amputé avec succès une tête secondaire anormale chez un enfant né il y a une semaine. La tête qui reste est normale. Celle qui a été enlevée était plus grosse et difforme.

—:o:—

La parole est la première puissance du monde; elle est la cause de toutes les révolutions heureuses ou malheureuses dont l'enchaînement compose l'histoire.

Une page d'histoire

Si la France aimait la guerre, comme certains se plaisent à l'insinuer sans cesse; si, entre 1871 et 1914, elle n'avait eu qu'un but: la Revanche, — il faudrait convenir qu'il lui eût été facile de saisir l'une ou l'autre des multiples occasions de conflit suscitées par l'Allemagne impériale au cours de ces quarante-quatre années.

Mais l'histoire impartiale nous apprend que, chaque fois que la menace d'un conflit assombrit l'horizon diplomatique, le gouvernement français s'employa de toute son énergie, dût son amour-propre en souffrir, à maintenir la paix.

Justement la lettre que vient de publier, dans le *Temps*, M. l'ambassadeur Paléologue, montre à quel prix le gouvernement français, lors de la crise de 1905, put dénouer, d'une façon pacifique, une situation particulièrement grave. Quelques-uns ont prononcé, à ce sujet, le mot d'"humiliation." Reconnaissons, du moins, que l'attitude du cabinet qui, à cette époque, avait la charge des intérets du pays, témoigne d'une volonté irréductible d'éviter la guerre.

M. Delcassé était alors ministre des Affaires étrangères. L'idée maitresse de sa politique était de briser l'isolement dans lequel le gouvernement de Berlin eût aimé nous voir continuer à vivre, et de nous entourer d'amitiés solides.

On sait qu'après la guerre de 1870, l'empereur d'Allemagne Guillaume 1er avait souhaité une restauration de la monarchie en France, mais que Bismark, après réflexion, n'avait pas caché sa sympathie pour la forme républicaine, dans la conviction que celle-ci empêcherait la France de trouver des alliés.

Le perfide calcul du roué chancelier était faux. La république française, par sa politique de paix à l'extérieur, sut se ménager des amitiés qui, à l'heure du péril, ont concouru efficacement à son salut. Or M. Delcassé fut l'un des plus actifs ouvriers de cette grande tâche diplomatique. D'où l'hostilité âpre, implacable, que l'on nourrissait contre lui, à Berlin.

Vint la crise de 1905. Le gouvernement impérial jugea l'heure opportune pour poser brutalement le dilemme: Delcassé ou la guerre! M. Paléologue rapporte ce mot du premier secrétaire de l'ambassade d'Allemagne à Paris à M. Rouvier, président du Conseil français: "L'Allemagne ne veut plus négocier avec M. Delcassé." Un autre émissaire de Berlin déclarait encore au même M. Rouvier: "Le gouvernement allemand sait que M. Delcassé négocie une alliance avec le gouvernement britannique. Si cette alliance est conclue, l'Allemagne attaquera immédiatement la France." Cependant, l'Allemagne a bien forgé la Triple Alliance à son profit, mais elle prétend avoir seule des alliés. Quelle insulte à la dignité d'un gouvernement, à l'indépendance d'un pays! Et cependant M. Rouvier, dans son parti-pris de paix, préféra se séparer de M. Delcassé.

Faut-il dire que les gouvernants de Berlin n'en surent aucun gré à la France? Six ans plus tard, en 1911, éclatait une nouvelle crise, la crise d'Agadir. Cette fois encore, la France put éviter le conflit, au prix de la cession d'une partie de son Congo. Mais trois années seulement passent encore, et c'est la guerre.

Voilà l'histoire. C'est en vain qu'une propagande peu scrupuleuse essaiera de la déformer ou de la mutiler.

X. Y. Z.

La Conférence de Gênes

Le malaise continue

Le traité entre l'Allemagne et la Russie continue d'empoisonner l'atmosphère — Les déclarations de Poincaré à Bar-le-Duc embarrassent les Alliés qui demandent des éclaircissements.

GENES — Le congrès économique de Gênes menace encore de s'en aller à la dérive et de se heurter sur les rochers du désaccord. Réussira-t-on à l'empêcher de sombrer? Pour que la conférence se remette à marcher rondement, il faudra voir s'il y a moyen de concilier les nouvelles demandes des délégués soviétiques russes avec l'attitude des gouvernements alliés qui déclarent vouloir s'en tenir strictement aux résolutions adoptées à Cannes et qui sont le fondement même de la conférence.

Ce qui rend la situation encore plus précaire, c'est l'avertissement plein de franchise donné par M. Poincaré, président du conseil des ministres de France, dans son discours de Bar-le-Duc. M. Poincaré a dit que la France se verra forcée de se retirer du congrès de Gênes si elle ne réussit pas à faire triompher les idées exprimées par le cabinet français devant le parlement. Le programme de ces Français consiste à maintenir le chiffre des réparations de guerre, à rayer toute discussion rélative au désarmement et à ne pas changer un iota aux traités déjà existants. De plus, la France insiste pour que la conférence de Gênes adhère étroitement aux résolutions prises par le Conseil suprême à Cannes au mois de janvier. Ces résolutions exigent que la Russie paye ses dettes d'avant-guerre et restitue aux étrangers les biens confisqués.

Toute la France appuie Poincaré

Paris — M. Poincaré n'a pas encore spécifié quelle autre partie de l'Allemagne il entend faire occuper par l'armée française, si l'Allemagne ne fait pas ses paiements de réparations au 31 mai. Dans son discours de Bar-le-Duc, le président du conseil exécutif n'a voulu que définir l'attitude de la France et faire cesser les critiques de ceux qui disaient que la France nageait dans des eaux obscures. Il ne presse point de fixer quelles mesures de pénalité devront être prises pour forcer l'Allemagne à remplir ses engagements.

Les paroles de M. Poincaré ont eu de la répercussion en France. Plusieurs hommes publics les ont répétées ou commentées dans leurs allocutions devant les conseils généraux des départements. Ainsi M. Charles Jonnart a déclaré qu'il n'est plus temps de discuter au sujet des réparations, mais que le moment est venu d'agir.

Les journaux aussi, sauf les organes socialistes et communistes, aprouvent sans réserve les déclarations de M. Poincaré.

Les Alliés veulent des éclaircissements

Gènes — Les signataires du traité de Versailles vont tenir une assemblée, d'ici dix jours, pour obtenir des explications plus détaillées sur l'attitude du premier ministre Poincaré et pour se tracer une ligne de conduite dans l'éventualité d'un refus de l'Allemagne de remplir ses engagements le 31 mai.

Les représentants alliés ont exprimé l'opinion qu'il y avait tout avantage à tenir leur assemblée à Gênes plutôt qu'ailleurs, parce que tous les représentants alliés se trouvaient réunis à cet endroit.

L'insinuation de M. Poincaré dans son discours de Bar-le-Duc, que la France saurait marcher seule si les Alliés refusaient de l'appuyer dans la mise en force du traité de Versailles a surpris et embarrassé les Alliés. Les chefs sont d'avis qu'un éclaircissement général s'impose et qu'il importe de bien définir l'attitude des Alliés avant de procéder aux travaux de la conférence économique.

Barthou à Paris

Des divergences de vues semblent s'être produites entre la délégation française à Gênes et le gouvernement à Paris. Louis Barthou, chef de la délégation est parti pour Paris samedi afin de conférer avec le premier ministre Poincaré. Il doit être de retour mercredi.

Le traité russo-allemand continue d'être le grand obstacle à l'accord des délégués et à la marche de la conférence.

—:o:—

OTTAWA — Le sénateur Frederick Pemberton Thompson, de Fredericton, N.B., est mort après deux semaines de maladie. C'est un vétéran de la politique dans les Provinces Maritimes qui disparaît. Il faisait partie du Sénat depuis 20 ans.

—:o:—

SHERBROOKE — La *Bonne Lecture*, paraissant à Sherbrooke tous les quinze jours, a décidé de suspendre sa publication. Malgré l'encouragement qu'elle a reçu au début, les circonstances de l'heure actuelle sont telles qu'elles forcent ses éditeurs à agir ainsi.

Général de l'armée républicaine tué dans la rue

DUBLIN — Le brigadier-général Adamson, commandant de la brigade de l'armée républicaine irlandaise régulière à Athlone, a été tué raide près du quartier-général des troupes républicaines indépendantes à Athlone. Le communiqué officiel qui donne cette nouvelle a été émis au quartier général de l'armée régulière aux casernes Beggars Bush, de Dublin. Il se lit comme suit:

"Le brigadier-général Adamson, de la brigade d'Athlone, a été tué instantanément dans les rues d'Athlone. Le général s'en retournait aux baraquements situés près de l'hôtel où les troupes protestatires ont leur quartier général. Il s'est vu soudain en face d'un groupe d'hommes armés qui lui ont ordonné de lever les mains.

"Etant seul, le général s'est rendu à leur demande et pendant qu'il avait les bras en l'air ses agresseurs ont tiré sur lui de sang-froid. Plusieurs officiers et des soldats protestataires ont été arrêtés."

—:o:—

La vie est une fleur épineuse et poignante. Belle au lever du jour, sèche en son occident.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE."

Mouvement de l'A.C.F.C.

A LAFLECHE

La valeur commerciale du français. — Encore la Commission du Blé

Notre cercle Jeanne d'Arc de l'A. C. F. C. a eu dimanche dernier son assemblée régulière d'avril qui devait avoir lieu le 9, mais avait été remise pour cause de mauvais temps.

M. l'abbé Pannetier nous fit un beau petit discours, mais faute de sténographe, nous nous voyons obligé de n'en donner qu'un faible résumé.

Valeur du français comme langue commerciale

Tout le monde est d'accord pour louer les beautés de la langue française; tout le monde reconnait sa prédominence dans le domaine de la diplomatie, de l'éloquence. Mais il n'est pas rare de rencontrer des gens qui nient l'importance du français au point de vue commercial. Pour ces esprits peu avertis, l'anglais seul est la langue du commerce. Cependant la langue française est parlée par 39 millions d'individus en France, par 4 millions en Belgique, par environ 3 millions au Canada, par un million aux Antilles, un million à Tahiti, et un million en Suisse. La langue française est très répandue dans toutes les colonies françaises, en Egypte, et sur tout le littoral de la Méditerranée.

Pendant les cinq années qui ont précédé la guerre, il a été expédié dans l'Amérique du Sud pour 4,718,000 francs de livres français. Le Brésil seul en a importé pour 2,858,000 francs. Cela prouve combien, dans ces pays-là, est grand le nombre de personnes qui comprennent et lisent le français.

Le français est même si connu au Chili qu'en mai 1914 la faculté de médecine l'adoptait comme langue officielle, au même titre que le castillan qui est la langue nationale.

Après ces faits, il est aisé de constater combien sont dans l'erreur ceux qui croient que le français n'est pas une langue commerciale et qu'il vaut mieux, quand il s'agit d'affaires, se servir de l'anglais. Nous ne nions pas l'importance de l'anglais là où flottent le drapeau britannique et le drapeau étoilé, mais ces contrées privilégiées mises à part, on peut assurer que dans le reste du monde le français est, après l'idiome national, la langue la plus répandue, et qu'un agent de commerce qui possède l'anglais et le français est bien outillé pour travailler avec succès dans le champ du commerce et de l'industrie. Voilà pourquoi dans un cours commercial on devrait exiger l'étude du français avec une connaissance du système métrique.

M. Eugène Bachelu prend ensuite la parole et aborde à nouveau la question de la commission du blé qui, malgré tout, est encore la chose qui intéresse le plus les fermiers de notre province. Voici un résumé de cette causerie:

Réponse à l'article de P. Bourdy dans le Patriote

Vous avez lu la lettre parue dans le *Patriote* du 5 avril sous le titre: "M. Stewart et la Commission du blé en 1919-29." Je remercie l'auteur de cet article, M. Paul Bourdy, d'avoir bien voulu lever le coin du rideau pour nous laisser entrevoir la scène; mais je regrette que de cette pièce en 3 actes M. Bourdy ne nous laisse entrevoir que le deuxième, et ne donne aucune explication sur les deux autres actes. Comme les fermiers de Laflèche se sont montrés, le mois dernier, unanimes en faveur de la Commission du blé, si, après la lecture de la lettre de M. Bourdy, quelques-uns regrettaient leur élan en faveur de la commission, je leur demanderais de réfléchir sur les deux autres actes, lesquels je vais essayer d'expliquer comme suit:

1er acte. — Avant que la commission du blé fût mise en force et avant que M. Stewart en fût nommé le président, notre premier ministre avait promis, pour ne pas dire vendu à l'Angleterre, les deux tiers de la récolte de 1919 au prix de $2.25 pris à Fort William, ce qui donnait seulement 10 cents par minot (moins les frais de commission) entre le prix payé par le commission du blé et le prix vendu à l'Angleterre.

3ème acte. — Le 2ème acte étant expliqué dans la lettre de M. Bourdy, je passe au 3ème. Lorsque toute la récolte de 1919 fut écoulée, l'on put constater le merveilleux travail et la grande habileté de M. James Stewart, président de la commission du blé, qui, avec un tiers de la récolte à sa disposition, a réussi à faire bénéficier les fermiers d'une moyenne de 48c par minot. Ce coup de maitre inespéré surpasse de beaucoup tous les marchés américains. Prends ta plume, fermier, et calcule un peu quel profit tu aurais réalisé avec la commission du blé, si nous avions eu en tête du gouvernement un homme semblable à celui que nous avons aujourd'hui.

Donc, si la commission du blé n'a pas donné un résultat équivalent aux prix américains et s'il y a quelqu'un à blâmer dans cette affaire, ce n'est certes pas M. Stewart. Maintenant, M. Bourdy nous dit en terminant que M. Stewart est un des plus gros spéculateurs de blé au Canada. Si la commission du blé est rétablie, les spéculateurs et les compagnies d'élévateurs cesseront d'exister; ils ne seront plus que les employés du gouvernement à qui ils devront rendre leurs comptes, et avec notre gouvernement actuel le fermier est certain d'obtenir justice. De plus, si M. Stewart est renommé président de la commission du blé, le fermier n'aura pas besoin, pour lui accorder sa confiance, de se baser sur des suppositions, mais sur les faits et preuves fournis par M. Stewart lui-même en 1920.

D'après les calculs de M. Bourdy, le fermier en 1919 aurait perdu 62c par minot. En reculant seulement de quelques mois, nous trouvons des fermiers qui ont vendu leur blé 65c le minot au lieu de $1.35, ce qui leur fait une perte de 70c par minot, c'est-à-dire au-dessus de 50 p.c. du revenu de leurs récoltes, et cette écrasante perte qui doit être supportée par le fermier, qui va en profiter? Est-ce le pauvre consommateur? Non, ce seront les gros spéculateurs qui profiteront de la misère du pauvre fermier pour doubler leurs capitaux. Actuellement entre les fermiers eux-mêmes est-il juste qu'un mauvais fermier qui réussira à vendre son blé un bon prix reçoive autant d'argent pour sa récolte qu'un bon fermier qui fera produire le double de blé, mais qui se trouvera obligé de vendre dans la baisse des prix? Avec la commission du blé, le fermier serait récompensé suivant ses mérites.

Réplique de M. Bourdy

M. P. Bourdy prend alors la parole et en quelques mots fait remarquer que la commission et M. Stewart en tête ont eu non seulement un tiers de la récolte 1918-19 comme tend à le faire croire notre honorable ami M. Bachelu, mais bien toute la récolte en entier du premier au dernier minot et que si la commission et M. Stewart sont à louanger pour la vente de la dernière partie de la récolte, ils devraient être également et par le même fait blâmés pour les mauvaises ventes qu'ils ont faites au début, et que ni M. Stewart ni personne n'avaient le droit d'avantager certain pays d'Europe au détriment des fermiers canadiens.

Il est ensuite question que notre cercle prenne des commandes pour des piquets de clôture que nous ferons venir de quelque centre du nord de la province et que nous revendrons aux sociétaires. L'idée est adoptée. Nous prions ceux qui liront ceci et qui pourraient expédier un char de piquets de bien vouloir entrer en rapport avec le secrétaire de notre cercle, M. P. Bourdy.

M. Noël Cantin suggère ensuite que nous fassions imprimer des lettres d'invitation pour nos assemblées. La première page de cette lettre serait pour l'invitation proprement dite et les trois autres pages seraient remplies d'annonces des commerçants de Laflèche. Cela rendrait cette lettre intéressante et les annonces payeraient les frais d'impression.

M. le curé suggère aussi que notre cercle devrait avoir un drapeau insigne de la société, qui servirait chaque fois que nous sortons en corps, aux réunions de notre cercle, à la procession de la Fête-Dieu et ainsi de suite.

On chante O Canada! et la séance est levée.

:o:

Un congrès catholique à Winnipeg

WINNIPEG — Des sujets intéressant non seulement les catholiques du Canada, mais ceux du monde entier, seront traités au cours du Congrès de la "Catholic Truth Society" du Canada, congrès qui aura lieu à Winnipeg du 24 au 29 juin prochain. Parmi les sujets qui seront traités, mentionnons les suivants: les besoins de l'Eglise dans l'Ouest; l'Eglise catholique et l'Etat; l'Eglise catholique mère de la Science; l'Eglise et le travail social; la question des Ruthènes; l'Eglise et la Bible; les lectures catholiques à la maison; les laïques et les travaux ecclésiastiques, etc.

Les deux frères

Depuis la mort du père, les deux frères Philippe et Jean-Baptiste Omnès faisaient valoir de concert leur bien de Ker-Avel, gardé entre eux indivis pour maintenir à Fante, leur vieille mère, sa place de maîtresse au foyer.

Philippe était un beau gars solide, d'humeur ouverte et joyeuse; Jean-Baptiste, physiquement moins bien partagé, cachait un coeur sensible sous sa mine chagrine aggravée par une démarche claudicante consécutive à un accident de jeunesse. Au demeurant, bon travailleur comme son frère, et non moins bon fils.

Leur ferme et ses terres "jouxtaient" celles de Toussaint Le Bris, veuf, dont la fille Françoise tenait le ménage. Philippe avait quitté sa petite voisine, encore presque enfant, lors de son service militaire, dont Jean-Baptiste était exempté par son infirmité. A son retour, il trouva un beau brin de fille dont il ne tarda pas à s'éprendre. De son côté, Françoise n'accueillit pas le gars d'un oeil indifférent.

Jean-Baptiste sentit à jamais détruit le rêve qu'il avait caressé en silence. Résigné, il s'effaça devant son frère, sans en garder rancune ni à lui ni à la fille.

Françoise et Philippe se fréquentèrent sous l'oeil paternel du père Le Bris, qui souriait en fumant sa pipe et en calculant que la part du gars arrondirait agréablement son domaine. Il viendrait habiter avec eux, Jean-Baptiste et sa mère garderaient leur maison, en cédant, par compensation, un plus large lopin à son frère.

Les noces n'auraient donc pas tardé à être célébrées quand la mobilisation enleva Philippe à son foyer.

Il partit le coeur gros, mais fit vaillamment son devoir. Ses lettres le montraient confiant, fidèle aux traditions de sa race, fidèle aussi à sa fiancée. Il avait mis leur amour sous la protection de la patronne du pays natal, de la Vierge de la Clarté, et avait foi en elle pour qu'il fût un jour béni.

Puis, brusquement ce fut le silence... A la demande inquiète adressée à l'autorité militaire, il fut répondu lugubrement: "Disparu au cours des combats de la Somme."

La Vieille mère, déjà penchée sur la tombe, achevée par la fatale nouvelle, s'y laissa glisser.

Seul dans la ferme, au retour des funérailles, Jean-Baptiste frissonna. Ah! combien la présence d'une femme y eût été nécessaire... Si Françoise avait su comprendre jadis son appel timide, elle aurait pu le consoler et elle-même n'aurait pas à pleurer celui qu'elle lui avait préféré et dont l'absence de nouvelles semblait certifier la mort.

Mais Philippe disparu, lui Jean-Baptiste restait; et il restait seul l'héritier du bien commun. Sa petite fortune ne lui vaudrait-elle pas favorable accueil?

Il l'aimait tant la Françoise! il serait si bon pour elle! Malgré son physique ingrat, ne saurait-il la consoler et s'en faire aimer?

Plus à l'aise pour aborder la question d'homme à homme, après de longues hésitations il s'enhardit à s'en ouvrir auprès de Toussaint Le Bris.

Le vieux l'écouta. Un travail se faisait dans sa tête. Certes, le gars n'était guère plaisant, mais il était rangé, travailleur et surtout il apportait un avoir double de celui qu'eût possédé son frère. C'était à considérer.

Il conclut:

— Faudra voir. Seulement trop de hâte effaroucherait la Françoise.

Qu'il se montrât fréquemment à la ferme, trouvât pour elle des gentillesses et, ma foi, quand son gros chagrin serait assoupi, si le gars avait su se bien faire voir, ..ce n'est pas lui, le père, qui mettrait obstacle au mariage.

Et une forte poignée de main scella l'entente.

* * *

Les mois passèrent. Les larmes s'étaient séchées dans les yeux de Françoise, et la jeunesse triomphante sur ses lèvres refleurissait en sourire. Amicalement, elle accueillait Jean-Baptiste. Sa présence fréquente à la ferme n'était-elle pas naturelle de la part du voisin qu'il était et surtout du frère du disparu, son fiancé?

Un soir, après le départ du jeune homme, le père entreprit son enfant.

— Voyons, la Françoise, tu ne comptes pas toujours rester fille? C'est un malheur que ton Philippe soit resté à la guerre, mais voici son bout de l'an célébré et il faut se faire une raison. Le passé est le passé; la jeunesse a droit à l'avenir.

Elle écoutait silencieuse, une fièvre aux joues et se pencha vers l'âtre comme pour octroyer une cause naturelle à sa rougeur.

Le père insista:

— C'était un beau gars le Philippe, mais un homme ne s'estime pas simplement sur sa mine; il en est de moins plaisants à l'oeil qui peuvent le valoir d'un autre côté. J'ai un parti pour toi, Françoise; un gars deux fois plus riche que ton ancien promis et qui t'aime depuis longtemps... Comprends-tu? C'est Jean-Baptiste qui te veut pour femme.

— Je m'en doutais un peu, avoua la jeune fille, mais, le pauvre, il ne s'est pas regardé.

— Et toi, tu regardes trop ce que tu vois. Va! la figure ne compte guère en ménage. Avec Jean-Baptiste, tu auras ce qui ne s'en va pas, un beau domaine et des écus sonnants. Nos terres réunies te feront un jour la plus grosse fermière du pays.

Le père revint fréquemment à la charge; peu à peu la défense de la fille mollit et la fortune entrevue finit pas prévaloir sur le deuil de son coeur et le peu d'attrait physique du prétendant. Depuis deux ans passés, on était sans nouvelles de Philippe. Sa mort était certaine, et, n'espérant plus, Françoise finit par céder.

La guerre se terminait en apothéose. La joie emplissait les coeurs; chacun était avide de vivre et d'être heureux.

Un grand repas fêta les accordailles.

* * *

Comme, le verre en main, on buvait à la santé des prochains époux dont les bans venaient d'être affichés, un pas rapide sonna sur l'aire; la porte brusquement poussée s'élargit.

D'un sursaut, tous furent debout; dans la baie s'encadrait un soldat, celui que l'on croyait mort: Philippe Omnès...

Il eut un sourire douloureux pour Françoise, un regard de reproche pour Jean-Baptiste auquel il alla tout droit:

— Vous ne comptiez pas sur moi pour boire à vos accords! dit-il d'une voix frémissante.

Mais Toussaint Le Bris s'interposait:

— Tout doux! mon gars, on avait le droit de ne plus t'espérer... Deux ans, tu nous as laissés sans nouvelles.

Philippe riposta:

— J'étais blessé, prisonnier, interné dans un camp de représailles sans avoir le droit d'écrire. Libre enfin, j'arrive. Au passage, j'entre au cimetière prier sur la tombe du père; je vois que la mère l'a rejoint... Pauvre chère femme! J'entre à la mairie m'informer; j'y lis les noms accolés de mon frère et de ma promise... On m'a tout pris!... Alors, je viens réclamer mon bien, non la fille à qui je vois que je ne tenais guère au coeur, mais ma part des terres et la maison où je ne veux pas qu'elle prenne la place de la mère.

Le vieux Le Bris intervint de nouveau:

— Minute! les gars... Toi, Jean-Baptiste, quand je t'ai accepté pour gendre, tu te présentais comme unique propriétaire de Ker-Avel... Le retour inattendu de ton frère change les conditions. Je ne suis plus tenu par un engagement dont, de ton côté, tu ne tiens plus que la moitié... Toi, Philippe, tu aurais pu revendiquer tes droits sur Françoise, tu les a perdus en lui faisant l'affront public de déclarer que tu ne veux plus d'elle... Dès lors, vous n'avez que faire ici chez moi; rentrez chez vous vous mettre d'accord sur votre partage... Vous avez compris, les gars; je ne vous retiens pas.

— Ah! se lamenta Françoise, c'est vous, père, qui avez fait mon malheur!

Et se tournant bravement vers le revenant:

— Je t'aimais, Philippe, je te pleurais, je ne songeais qu'à toi... Mais ils se sont tous mis après moi!... Mais, par la Sainte Vierge de la Clarté qui a reçu nos promesses, je te jure que je t'aime toujours!...

Jean-Baptiste écoutait, déchiré par un violent combat intime. Il leva les yeux au ciel pour lui demander du courage. Alors, rasséréné soudain par la grâce de son sacrifice, il saisit le bras de son frère et celui de Françoise, les rapprocha l'un de l'autre, unit leurs mains dont il sentit feinte la résistance.

— Je te dois réparation, Philippe; mon pauvre frère, tu as assez pâti pour enfin être heureux. Va! la Françoise dit vrai; elle n'a pas cessé de t'aimer... Pardonne-lui comme à moi en la prenant sur ton coeur.

Et tandis que l'étreinte reconquérait les deux fiancés l'un à l'autre, Baptiste se tourna vers Le Bris.

— Comme aux temps de la mère, notre bien restera indivis et ta fille la remplacera au foyer. Pour moi, jamais je ne prendrai une femme à la place de celle que je perds aujourd'hui. Mon coeur est plus vieux que tu n'às toi-même d'années, Toussaint. Nous userons ensemble nos jours auprès de nos mariés et l'héritage des frères Omnès ira, avec le tien, à tes petits-enfants.

Georges de Lys.

Lettres au "Patriote"

Une année de salaire pour cinq mois de travail

Les fermiers de l'Ouest qui ne font pas la culture mixte sont des gens heureux de recevoir une année de salaire pour cinq mois de travail.

Quels sont donc ces donneurs gratis de conseils? Je ne les connais pas, mais assurément je ne puis croire que ce soient des fermiers. Je ne sais pas au juste quelle part donner à M. Spence et laquelle à M. A. Liboiron, car le compte-rendu paru dans le *Patriote* du 19 avril semble être celui d'une conférence faite à Ponteix par M. Spence, et sans nul doute ces mots "une année de salaire pour cinq mois de travail" sont de lui; mais pourquoi M. A. Liboiron, qui est l'auteur du compte-rendu, fait-il paraître cette phrase en titre et en toutes grosses lettres. On pourrait croire que c'est la phrase de tout le discours de M. Spence qu'il a le plus trouvée à son goût. (1)

Et cependant, s'il est une phrase dans toute cette conférence qui n'aurait pas dû être dite, c'est bien celle-là, car c'est une fausse impression sur le travail réel des fermiers de l'Ouest canadien qui va se répandre par la voie du journal jusque dans Québec, et même en France et aux Etats-Unis, car, si je ne me trompe, le *Patriote* est lu dans ces deux derniers pays.

Or pourquoi faire passer pour des paresseux un peu bolchévistes nos fermiers de l'Ouest en tendant à créer l'impression qu'ils ne travaillent que cinq mois par an et que pour cinq mois de travail ils veulent une année de salaire? Ces impressions ne s'accréditent que trop facilement dans nos villes, où le consommateur paye encore toutes les denrées assez chères.

Je désirerais savoir comment nos fermiers qui ne font pas la culture mixte pourraient être assez chanceux pour pouvoir faire leur travaux dans cinq mois. Cela équivaut à commencer au 1er mai et avoir fini au 1er octobre. Or chacun sait que notre saison de culture commence généralement au 15 avril et va jusqu'au 1er ou 15 novembre, suivant les régions. A les entendre, on dirait que tout est fini avec les labours. On dirait que les chevaux ne se soignent pas, que les bonnes vaches s'endorment à l'automne et se réveillent au printemps, que le grain à semer se trie tout seul, etc.

Evidemment ces gens-là n'ont jamais cultivé une demi-section seuls à douze ou quinze milles du chemin de fer. Je serais, pour ma part, heureux de les voir à l'essai pour un an seulement, avec une récolte qui donnerait 2,500 minots de blé à charroyer, et avoir encore par-dessus le marché dix ou douze vaches à soigner. Ils en auraient vite assez pour se rassasier.

J'admets que tous nos théoriciens nous montrent les avantages de la culture mixte, mais pourquoi ne pas nous en montrer aussi les inconvénients, dépenses et surcroît de travail.

A les entendre parler, à les lire, on dirait qu'il n'y a qu'à élever quelques veaux et traire quelques vaches pour faire fortune. On nous dit bien de temps à autre qu'il faut des silos, et surtout quelque chose pour les remplir; mais on ne nous dit pas combien ça coûte, quelle main-d'oeuvre supplémentaire est nécessaire, et si nous avons bien du temps libre entre nos autres travaux pour cultiver ces plantes fourragères et les mettre dans le silo.

On nous cite comme exemple d'autres pays où les fermiers font la culture mixte avec profit, mais l'on ne nous dit pas quelle différence de climat existe entre ces pays et le nôtre. On ne nous dit pas que les fermiers, dans la plupart de ces pays avec lesquels on nous dit que nous pouvons nous mesurer, ont leurs terrains ouverts à la culture dix ou douze mois par année et qu'en conséquence leurs travaux sont échelonnés tout le long de l'année, tandis qu'il faut que nos travaux à nous soient faits du 15 avril au 1er ou 15 novembre. Cela nous donne à peine sept mois et ne nous laisse pas assez de temps pour les plantes fourragères en question.

Nous en avons assez, que nous payons ou que nous ne payons pas, de ces gens, professeurs de ci, professeurs de ça, experts par ci, experts par là, qui nous donnent trop de théories illusoires et pas assez de réalité pratique.

C'est ainsi qu'il n'y a pas bien des années il y avait eu une compagne pour l'élevage des volailles. Je me souviens que dans ce temps, qui date d'une quinzaine d'années, un bon vieux disait à un de ses voisins: "Donne-moi six bonnes poules pour couver et je battrai n'importe quelle couveuse artificielle." Car naturellement la campagne de vente de couveuses et éleveuses suivait la campagne pour l'élevage des volailles.

Plus tard, l'on entreprit une campagne pour l'élevage du porc, car il y a un bon marché pour le bacon et le jambon en Angleterre et il devait y avoir un gros profit pour ceux qui feraient l'élevage du porc. Je connais bien des gens qui achetèrent de bon reproducteurs pas mal cher, d'autres ~~qui~~ commencèrent avec des cochons ordinaires et qui, au bout de deux ou trois ans, cessèrent découragés, car ils s'aperçurent que ces petits animaux-là étaient gourmands et mangeaient trop pour l'argent qu'ils pouvaient en retirer. L'assommoir vint en 1914 lorsque, avec la sécheresse, la récolte manqua dans une grande partie de l'Ouest. Il fallut vendre des cochons de toute sorte, petits et gros, gras et maigres, presque pour rien, par manque de nourriture et besoin d'argent.

Plus récemment, l'on nous emplissait les oreilles avec la culture mixte ou l'élevage des animaux: "Achetez des génisses, des vaches, mettez tout l'argent dont vous disposez sur les bêtes à cornes, car les animaux seront chers longtemps après la guerre finie; les troupeaux de France, de Belgique et des pays centraux sont décimés; il va falloir qu'ils importent de grosses quantités de viandes et d'animaux vivants." Ceci était, je crois, le langage du commissaire du bétail de notre ministère d'agriculture à Ottawa, auquel nous avions payé un beau voyage d'étude en Europe et en Angleterre.

C'était le refrain de notre ministère d'agriculture de Régina qui nous fournissait des animaux moitié à crédit, le refrain des banques qui dans le moment ne savaient pas quoi faire de tout leur argent: "Achetez des animaux, c'est un bon placement, lancez-vous dans la culture mixte ou l'élevage; le bétail sera cher pour longtemps; si vous n'avez pas d'argent, nous vous en fournirons."

Et qu'est-il arrivé? Que beaucoup se sont laissés prendre, ont mis leur argent ou en ont emprunté aux banques ou ailleurs, et à l'heure actuelle, la plupart se demandent comment payer des animaux qui leur coutent de $50 à $100 et plus et ont à ajouter à cela les intérêts de deux ou trois ans et valent maintenant la moitié de leur prix d'achat, après les avoir gardés deux ou trois ans. Il est tout probable que la plupart de ces gens qui se sont laissés prendre dans cette dernière aventure, prieraient bien le Bon Dieu à l'envers (s'ils savaient le faire) pour tous nos donneurs de bons conseils qui, assis dans leurs fauteuils devant leurs bureaux, voient tout ce que le cultivateur ne fait pas et tout ce qu'il devrait faire.

En terminant, je dirai: que l'on nous donne donc des prix à peu près raisonnables et l'on n'aura pas besoin de faire de campagne pour la culture mixte; nos fermiers s'y mettront d'eux-mêmes. On nous dit qu'il n'y a pas assez de beurre, que nous en importons, mais je me demande en quelle saison nous importons ce beurre-là, et je doute fort que nous en importions l'été. Je dirai aussi: si une personne veut faire la culture mixte, c'est à elle de s'informer, de compter par elle-même et de voir s'il peut y avoir un profit à faire pour le capital employé et le travail fait; mais une chose que je crois certaine, c'est que si tout le monde se mettait à faire la culture mixte dans l'Ouest présentement, les prix du beurre et de la viande deviendraient encore plus dérisoires qu'ils ne sont actuellement, et je n'espère pas grand chose pour l'amélioration du prix de nos animaux quand même l'Angleterre enlèverait l'embargo sur les animaux vivants.

Un cultivateur.

(1) En toute justice pour M. Adrien Liboiron, nous devons dire que la rédaction est seule responsable du titre: "Une année de salaire pour cinq mois de travail," qui nous semblait d'ailleurs assez bien résumer l'idée maitresse de la conférence de M. Spence.

A propos de correspondants

Monsieur le Directeur,
Patriote de l'Ouest,

La campagne de souscriptions conduite par le *Patriote de l'Ouest* l'automne dernier a été un succès remarquable, dû certainement à la manière splendide dont elle fut organisée et le dévouement continuel des candidats de chaque localité. L'élément canadien-français a répondu vivement et tous étaient, comme auparavant, heureux d'aider une bonne cause.

Les lecteurs français de cette province se composent de gens venant de France, de Belgique, des Etats-Unis, du Québec et des provinces Maritimes, venus ici pour se faire un "chez-soi." Pourraient-ils avoir mieux choisi que la province de la Saskatchewan?

Le *Patriote* pénètre dans presque tous les foyers catholiques, et est lu, non seulement des gens de langue française, mais aussi de ceux des autres nationalités possédant une notion suffisante du français. N'oublions pas qu'alors, le journal leur servira comme d'un appui religieux, aussi bien qu'instructif. D'où la nécessité d'avoir des nouvelles exactes des différentes localités. Une chose bien importante, qui semble avoir été plus ou moins mise à l'arrière, est le choix de correspondants responsables pour les nombreux districts. Ceci, à mon point de vue est bien nécessaire pour que le succès que je souhaite au *Patriote* soit réalisé.

En remarquant à différentes reprises les nouvelles de ma localité, les lecteurs du *Patriote* auraient pu être induits à croire que les hommes d'affaires canadiens-français, ainsi que les instituteurs et institutrices de X... sont loin de faire leur devoir en ce qui concerne leur langue, leurs familles, et, qui plus est, leur religion.

Il est regrettable que notre correspondant se soit si mal expliqué, et que les choses aient été mal interprétées. D'abord il a considéré le tout d'un point de vue très égoïste. En des localités où il y a des Canadiens français, ainsi qu'un presqu'aussi grand nombre d'Anglais, il est nécessaire que les deux langues soient employées. Ceci, malgré tout, ne veut pas dire que le Canadien français y manque de respect pour sa langue maternelle et qu'il ne préférerait pas beaucoup mieux l'employer toujours, s'il pouvait se faire comprendre!

Le correspondant veut-il dire qu'il faut marcher tête baissée contre tous ceux qui parlent une autre langue que la nôtre, afin d'être patriote? Vraiment je ne crois pas que ceci serait l'enseignement de Notre-Seigneur puisqu'Il a dit: "Aimez-vous les uns les autres." Pourquoi aurait-Il, avec sa toute puissance donné à ses apôtres cette grande mission d'"Aller enseigner toutes les nations?"

Les endroits où le français est le plus employé et où les gens jouissent d'une plus grande liberté religieuse ne sont pas ceux qui sont en "gribouille" continuelle avec les Anglais, mais ceux où chacun respecte les idéals et la nationalité des autres et a appris à respecter leurs droits.

Le plus grand ennemi de notre langue française et de notre religion est la calomnie et le bavardage, car cela engendre le trouble.

Confions le rapport des nouvelles de chaque localité à un correspondant qui sera certain de nous les faire parvenir franches et honnêtes, exemptes de toutes remarques personnelles. Ainsi le succès du *Patriote de l'Ouest* sera assuré.

Un abonné au *Patriote.*

L'Est et l'Ouest

Ce que l'Est pense des méthodes de culture de l'Ouest

On sait que l'Est voit d'un assez mauvais oeil le projet de rétablissement de la commission du blé. Voici, à titre documentaire, un article du Soleil, *de Québec, qui semble bien résumer l'opinion générale sur ce point.*

Dans les questions d'administration et d'emploi d'argent public, le gouvernement est tenu de traiter toutes les provinces sur le même pied. Or l'établissement d'une commission des blés, même si elle était facultative, constituerait un avantage indu à trois provinces, au détriment du reste du Canada.

Il est admis que cette nécessité du contrôle du blé découle de la culture presque unique de ce produit dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Si les fermiers des territoires adoptaient un mode de culture mixte comme dans l'Est, s'ils faisaient de l'élevage et de l'industrie laitière, ils n'auraient pas besoin de solliciter l'intervention du gouvernement pour le placement de leur unique produit sur le marché.

Ils éviteraient aussi cette erreur fondamentale de faire sans arrêt, sur le même sol, une culture épuisante qui ruinera infailliblement tout l'Ouest canadien, si on y persiste pendant vingt-cinq ans encore.

De fait, l'on trouve déjà dans le Manitoba, certaines sections où le sol est complètement épuisé par une culture excessive, faite sans rotation et sans aucun engrais. L'exploitation de la terre dans ces conditions est un crime national. C'est l'épuisement à courte échéance des sources de l'alimentation humaine. Ceux qui la pratiquent pour leur bénéfice exclusif n'ont aucun souci de l'avenir et des générations qui leur succéderont. Ils écrèment le plus riche du sol canadien, ils volent la terre féconde, pour faire rapidement de gros revenus, sans être tenus au travail et aux inconvénients de l'élevage des animaux. Ceci est une condamnable exploitation de nos ressources naturelles, que le gouvernement devrait plutôt défendre qu'encourager.

Pourquoi, en effet, celui-ci ne protégerait-il pas le sol national contre une culture destructive, alors qu'il protège nos forêts, nos pêcheries, contre les spéculateurs qui cherchent à en tirer un profit déraisonnable, par une exploitation épuisante?

Il est bien commode pour les fermiers de l'Ouest d'aller passer l'hiver à l'étranger, sans inquiétudes, après avoir récolté chacun plusieurs milliers de minots de blé, qu'ils vendent tout de suite sur place et qui leur procurent un revenu suffisant pour se reposer le reste de l'année. Mais ce système vicieux ne peut durer longtemps. Aucune terre n'est assez riche pour supporter, sans affaiblissement notable, une culture qui lui enlève une partie de sa richesse, sans lui rendre au moyen d'engrais les éléments nécessaires à l'entretien de sa fertilité.

Cinquante ans de ce régime constituent un désastre en agriculture et le désert s'établit infailliblement partout où ces méthodes culturales ont dominé.

Les cultivateurs des provinces de l'Est ont plus d'esprit de travail et plus de souci de l'avenir. C'est pourquoi ils s'imposent courageusement la tâche d'élever des animaux, afin de conserver à leur sol toute sa fertilité.

Serait-il juste de sustenter à même les provinces de l'Est, qui font une culture intelligente et raisonnée, un système de culture insensé qui est en train de ruiner l'Ouest? Certainement non.

Dans ces conditions, le gouvernement fédéral ne peut non seulement pas accorder aux fermiers de l'Ouest la commission des blés qu'ils sollicitent, mais nous croyons qu'il devrait prendre au plus tôt des mesures pour modifier le genre de culture qui se fait là-bas et qui est en train de créer un désastre avant longtemps, si on n'intervient pas tout de suite pour le faire cesser.

:o:

SAINT-JEAN, Terreneuve — Les chiffres revisés du recensement de Terreneuve, pris l'année dernière, donnent une population totale de 258,151 personnes, dont 3,621 habitent le Labrador.



CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 26 mai, 1922, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, deux fois par semaine, aller et revenir, entre Albertville et Prince-Albert, par les Bureaux de Poste de Henribourg, Spruce Home et White Star, à commencer le 1er octobre prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Prince-Albert, Albertville, White Star, Henribourg et Spruce Home et au bureau du Superintendant du Service Postal, où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

Bureau du Superintendant du Service Postal, Saskatoon, Sask., 18 avril 1922.

JOHN CHAMARD,
Superintendant intérimaire du district.

GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE SASKATCHEWAN



Soumissions pour réparation de route

Conformément aux exigences de la Loi des Routes du Canada, des soumissions cachetées marquées "Soumissions pour Terrassement, Projet 5, Section "F", sous-section "A", seront reçues jusqu'à midi le Mardi 23 mai 1922, pour fournir tout le matériel et la main-d'oeuvre nécessaire à la construction d'une route de terre à partir du Nord de Watson à St-Gregor.

Environ 18,000 verges cubes de terre sont à transporter, de plus, il y a environ 7 miles de route clôturée à construire et 2,000 pieds linéaires de tuyaux d'écoulement à installer.

Des copies des plans, profils et devis peuvent être vues au bureau du soussigné et aux bureaux des personnes suivantes:

W. M. Grant, 810, Canada Building, Saskatoon.

J. R. Reid, Court House, Swift Current.

F. G. Kissack, Dominion Grain Co., North Battleford.

W. T. Smart, Secrétaire-trésorier M. R. 368, Watson, Sask.

Un chèque accepté sur une banque enregistrée pour la somme de $800.00 payable au sous-ministre des Routes ou une obligation d'une compagnie de garantie doit accompagner chaque soumission. Les chèques ou les garanties des soumissionnaires non acceptés seront retournés lorsque le contrat aura été accordé.

Le droit de rejeter une soumission ou toutes les soumissions, ou d'écarter de celle-ci tout défaut ou irrégularité, est à la discrétion du Ministre des Routes. Les soumissions seront ouvertes en public, dans le bureau du sous-ministre, à 4 h. p.m., Mardi, 23 mai 1922.

L'insertion non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

H. S. CARPENTER,
Sous-Ministre des Routes.
Département des Routes,
Régina, Sask.
2 mai 1922.

GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE SASKATCHEWAN



Soumissions pour réparation de route

Conformément aux exigences de la Loi des Routes du Canada, des soumissions cachetées marquées "Soumissions pour Terrassement, Projet 5, Section "O", sous-section "B", seront reçues jusqu'à midi le Mardi, 23 mai 1922, pour fournir tout le matériel et la main-d'oeuvre nécessaire à la construction d'une route de terre à partir du coin N.E. de la Section 36, Tp. 33, R. 12, Ouest du 3ème Méridien, à Wadena.

Environ 27,500 verges cubes de terre sont à transporter; de plus, il y a environ 4 1-2 milles de route clôturée à construire et 2,000 pieds linéaires de tuyaux d'écoulement à installer.

Des copies des plans, profils et devis peuvent être vues au bureau du soussigné et aux bureaux des personnes suivantes:

W. M. Grant, 810, Canada Building, Saskatoon.

J. R. Reid, Court House, Swift Current.

F. G. Kissack, Dominion Grain Co., North Battleford.

James R. Clarke, Secrétaire-trésorier M. R. 336 Kuroki, Sask.

Un chèque accepté sur une banque enregistrée pour la somme de $1,000.00 payable au sous-ministre des Routes ou une obligation d'une compagnie de garantie doit accompagner chaque soumission. Les chèques ou les garanties des soumissionnaires non acceptés seront retournés lorsque le contrat aura été accordé.

Le droit de rejeter une soumission ou toutes les soumissions, ou d'écarter de celle-ci tout défaut ou irrégularité, est à la discrétion du Ministre des Routes. Les soumissions seront ouvertes en public, dans le bureau du sous-ministre, à 4 h. p.m., Mardi, le 23 mai 1922.

L'insertion non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

H. S. CARPENTER,
Sous-Ministre des Routes.
Département des Routes,
Régina, Sask.
2 mai 1922.



Ponteix, Sask. 5ème année. No. 17. 3 mai 1922.

Fête du dimanche, 7 mai — Saint Stanislas — Patron de la Pologne. Il naquit le 26 juillet 1030, près de Cracovie. A la mort de ses parents, il embrassa l'état ecclésiastique. Le siège de Cracovie étant devenu vacant, il y fut élu en 1072. Il reprocha courageusement au roi Boleslas II sa tyrannie et ses débauches et fut tué en pleine place publique par ce prince irrité.

Grave accident

PONTEIX (par dépèche) — Vendredi dernier, au moment où M. Georges Roberge quittait Ponteix, ses chevaux se sont emballés et la voiture est venue se fracasser contre un poteau de téléphone. M. Roberge a été violemment projeté à terre et a eu le bras droit coupé net. Transporté immédiatement à l'hôpital, il a reçu les soins du docteur et des religieuses.

Baptême — Joseph-Henri-Richard, fils de Théophane Bertrand et de Laura Privée. Parrain, Henri Privée; marraine, Déneige Facette.

Mariage — M. Jean Liboiron et Melle Marie Gaudreau. MM. David Rodrigue et Basile Tanguay ont été les témoins de ce mariage.

Service anniversaire — Mercredi, fut chanté le service anniversaire de la Révérende Mère Emmanuel, fondatrice et supérieure de notre couvent. Sa mémoire reste chère à tous et c'est un tribut de reconnaissance en même temps qu'une prière qui monte au coeur de ceux qui l'ont connue et appréciée.

A deux doigts de la mort — La semaine dernière, le Dr. G. E. Clerk conduisait à Val Marie, pour une affaire judiciaire, un de nos hommes de police avec un Américain. La nuit était arrivée lorsqu'ils entendirent un bruit étrange, comme si quelque chose s'était brisé et cognait dans l'auto, ou comme si un caillou avait été lancé contre le garde-boue. Ils descendirent, regardèrent les pneus qui étaient en bon état et se remirent en route, tandis que le même bruit se reproduisait de temps en temps. Tout à coup l'auto sort du chemin et se lance vers un précipice sur le bord duquel, pour l'arrêter, le docteur dut serrer tous ses freins en vitesse. On revint sur la route et l'on continua, montant, descendant les côtes, longeant les précipices, passant la rivière, tournant, retournant et finalement pénétrant dans le parc où était le but du voyage. Là l'auto s'arrêta, comme pour dire: Vous voilà sains et saufs, c'est assez! Nos voyageurs se rendirent à pied à la maison qui n'était pas éloignée; il leur tardait de voir arriver le jour pour examiner l'auto. Dès l'aube, ils procédèrent à cet examen et restèrent stupéfaits comme le furent plus tard les ouvriers du garage. Qu'y avait-il donc de brisé? Une pièce essentielle, celle qui communique la direction aux roues. Alors ils se demandèrent en frémissant comment ils étaient encore en vie, comment ils avaient pu faire sans le contrôle de leur machine des milles et des milles par des chemins si mauvais et si dangereux. Ils n'en revenaient pas, quand le docteur, montrant à ses compagnons, sur le devant de l'auto, la grande médaille de St Christophe: "Voilà, dit-il, celui qui nous a sauvés et nous a conduits ici." Et il leur raconta la merveilleuse légende du bon saint. Les deux protestants écoutaient ravis. "Vraiment, dit alors l'un d'eux, je n'ai jamais été si près de la mort et je crois en la protection surnaturelle dont vous parlez." "Moi, s'écria l'autre, j'en suis tellement convaincu que tout protestant que je suis, je vais demander à votre Eglise une messe d'action de grâces."

Et voilà pourquoi une lampe brûle maintenant jour et nuit devant notre belle statue de St. Christophe, et voilà pourquoi les automobilistes feront bien de redoubler de confiance au saint Patron des voyageurs!

Location du soubassement — **Nous avons le regret de répéter aux nombreux lecteurs de l'*Hirondelle* que si Fermiers et Conservateurs** ont payé, les Libéraux ne l'ont pas encore fait. Un cousin du père Ladébauche nous écrit: "Patientez donc, il y a si longtemps que ces gens-là étaient hors du chantier! Laissez-les un peu se bourrer de "beans" avant de songer à leurs dettes." Belle blague! ce n'est pas pour le comité fédéral, mais pour le comité provincial que nos Rdes Soeurs ont fait marcher toute une nuit leur énergie électrique, que l'église a fourni son homme et son charbon, il y a cinq mois déjà. C'est donc lui qui doit payer, cela n'a rien à faire avec les "beans!" Ce n'est pas la faute de Ponteix si le candidat libéral a échoué, puisqu'il a eu ici la majorité. D'ailleurs M. Argue n'a pas été élu et a pourtant payé — et les Fermiers n'ont même pas attendu le résultat de l'élection.

Première Communion — M. le Curé nous annonça dimanche, au prône, que la première communion solennelle était définitivement fixée au dimanche 25 juin. Il fut en même temps rappelé aux parents la nécessité de bien préparer leurs enfants en vue de l'examen d'instruction religieuse qui aura lieu la semaine précédente. Sa Grandeur Mgr Mathieu a bien voulu accepter de venir présider lui-même la toujours impressionnante cérémonie. C'est à dire que la fête sera double, puisque nous aurons le bonheur de posséder parmi nous notre évêque vénéré.

Nouvelles — M. Oscar Campeau, de Dalhousie Station, Qué., et M. Eddy Paiement, de Mount-Olie, B. C., sont les hôtes des familles Liboiron de Ponteix et de Gouverneur.

— M. Donat Robitaille, télégraphiste à Chipman, N.B., est pour plusieurs semaines en visite dans sa famille d'adoption, chez M. Arthur Tourigny.

Pensées — On arrive à faire de belles choses à force de patience et d'énergie.

Dans la lutte pour la vie, le premier ennemi à combattre, c'est soi-même.

Minutes de l'assemblée régulière du Conseil de la Municipalité rurale No. 76, tenue à Ponteix, samedi 1er avril 1922.

Etaient présents: Président Eddy et les Conseillers Norton, Laybourne, Walls, Stalker et Hébert.

1. — Proposé par le Conseiller Norton et décidé que les minutes des assemblées antérieures soient adoptées telles que lues.

2. — Proposé par le Conseiller Walls et décidé que nous refusons de donner les billets de storage demandés par Begg & Hayes, et que nous confirmons l'avis qui leur a été envoyé par le Secrétaire-trésorier et que nous les tenons responsables de tout changement de prix à partir de la date mentionnée dans cet avis.

3. — Proposé par le Président Eddy et décidé de communiquer avec le Département de l'Agriculture et de lui demander que Ponteix, Aneroid et Gouverneur soient compris dans le district exempt des frais de transport.

4. — Proposé par le Conseiller Walls et décidé que les comptes suivants soient payés:

Maître de Poste, $5.00; E. Cameron, $34.10; R. McDonald, $1,427.25; Dr. Kitchen, $232.00; Dr. Lupien, $74.00; Keo. Hysop, $34.00; A. Rochon, $4.10; Western Mun News, $64.00; H. Hébert, $18.00; E. Cameron, $170.00; E. Fourney, $38.50; A. H. Norton, $35.00; J. F. Walls, $35.00; Stationery Supp. $3.00; A. Bérard, $45.00; Gardiner Bros., $20.00.

5. — Proposé par le Conseiller Norton et décidé que le Conseiller Walls soit nommé vice-président, pour avril, mai et juin.

Proposé par le Conseiller Laybourne et adopté que l'assemblée soit ajournée.

LETTRE OUVERTE
A "un Vieux Garçon"

Si le courroux des vieux garçons m'avait fort importé, je ne me serais pas exposé à être mordue, leur sachant la dent bien aiguisée. Vous n'ignorez pas que certains lecteurs vous ont commenté et re...commenté avec une satisfaction un peu maligne et que les vieux endurcis s'inquiètent fort de savoir quel est le brave parmi les braves qui ose tenter la lutte avec une plume qu'ils connaissent trop bien. Leur imagination, quoi qu'ils en pensent, est en déroute, mais mon petit doigt mieux inspiré m'a vite révélé le secret. Il est encore heureux, pour l'honneur des vieux garçons, que quelqu'un s'affuble d'un courage qu'ils n'ont pas pour faire cause commune avec eux. Certes, à celui-là, ils doivent plus d'un hourrah.

Mais votre billet a soulevé des curiosités. Le secret de mon pseudo n'est plus respecté et n'ai-je pas raison d'en vouloir au premier indiscret qui le dévoila? Malgré une indépendance façonnée aux déboires du journalisme, il ne me convient guère de savoir mon nom de jeune fille sur des lèvres que je voudrais souffleter. Mon correspondant de la semaine dernière, ce prétendu vieux garçon qui sait très bien l'histoire d'une vie qui ressemble à la mort, eut-il raison de tenter les curiosités indiscrètes et méchantes en faisant mine de croire que Lierre des Monts peut être personnellement intéressée à convertir les vieux garçons? Que les fortunés de la santé décident dans leur for intérieur! Mais que les célibataires de Ponteix gardent encore en réserve leur dévouement pour les cas d'urgence... S'il m'a plu de leur taper sur le dos, ils ont beau faire et beau dire, ils compteront longtemps sur mon amende honorable. Quant à ces lecteurs trop anxieux de percer le mystère de mon peu de contrition et toujours prêts à faire sur un incident autant de bruit que s'il s'agissait d'une révolution, qu'ils attendent en paix, pour apaiser leurs fièvres, certain faire-part qui pourrait bien les laisser bouche béante — à jamais.

Lierre des Monts.

Ponteix, 25 avril 1922.

:o:

Mystère des Destinées

"Mon Dieu, ayez pitié de moi. Daignez me secourir. Préservez ma pauvre âme qui défaille sous le choc de cette révélation. Considérez que je me suis donnée toute à vous, que vous n'avez pas de plus humble, de plus frêle servante. Ne livrez pas à d'incertains orages ce fétu de paille. Accordez-moi la grâce de ne pas avoir le vertige devant ce bonheur que j'ai perdu, de revoir courageusement ces mirages d'un passé aboli, comme Notre-Seigneur contempla dans le désert les palais somptueux, les gouffres de lumière évoqués par le démon. Mon Dieu, de grâce, ne m'abandonnez pas."

La paix semble rassénérer son âme tourmentée. Plus courageuse, elle se relève et retourne à ses orphelins.

Par la porte entr'ouverte, elle aperçoit un religieux, un père rédemptoriste, croit-elle, qui cause paternellement avec ses petits. Elle reste clouée sur place, se demandant où elle a vu cette haute stature, ce beau et noble profil... où elle a entendu cette voix mâle, mais si douce.

Un bambin a vu la religieuse et court à elle tout joyeux: "Oh! regardez, Soeur St. Gaétan, le beau Jésus que Père m'a donné."

Le religieux se retourne vivement. Sa figure devient d'une pâleur de cire... son regard s'embrume, et il lance cette exclamation:

"Oh! Mais serait-ce possible?

C'en est assez pour chasser leurs doutes.

Leurs bras se tendent... dans un même élan, tandis que leurs lèvres se disent:

"Mariette."

"Gaétan."

Mais leur geste tendre se fige... instinctivement, ils reculent, hésitants et s'interrogeant du regard...

Lui, le premier, reproche:

"Pourquoi ne pas m'avoir dit Mariette, que Dieu vous réclamait? J'aurais moins souffert!

— Oh! Gaétan... Ne m'accusez pas! Je vous en prie!"

En quelques mots, elle lui explique tout, et lui remet comme preuve de son dire, la lettre jaunie par les années qu'elle tient encore dans sa main tremblante, où brille l'anneau d'argent des épouses du Christ.

Il avait à peine fini de lire ce billet que déjà Mariette questionnait: "Et vous, me direz-vous un peu votre passé?

Il répond simplement:

"J'avoue que mon départ a été trop précipité pour être sage, mais Dieu avait ses desseins sur moi. J'ai végété quelque temps, puis, un jour, j'ai rencontré l'abbé X... ami de notre famille. Il me sortit de moi-même, me tira de cette vie inutile et sans but que je menais. Dès lors, je trouvai le monde vain, puis, animé d'un grand désir de sauver les âmes, je suis devenu ce que vous me voyez aujourd'hui. Voilà tout. La Providence, qui dirige les destinées, unit et sépare les coeurs, voulait de nous une vie meilleure que celle que nous avions rêvée. Elle-même a dirigé les événements. Ne regrettons rien et faisons le plus de bien possible dans l'état où nous sommes. Tiens, voici mon compagnon qui revient, il me faut retourner. Avant de vous quitter, Mariette, je vais vous bénir."

La petite religieuse s'agenouille... et lui avec un faible tremblement dans la voix, lui donne sa bénédiction, puis il lui fait baiser son crucifix et lui dit tout en s'éloignant: "Je prierai pour vous, Adieu, nous nous retrouverons dans l'au-delà."

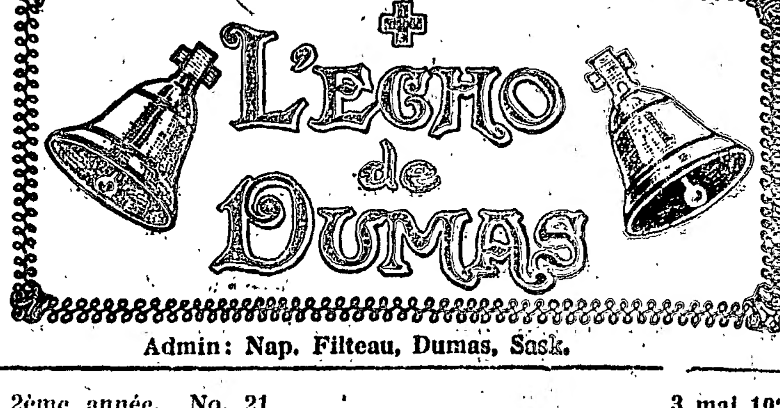
Elle répond la gorge serrée: "Adieu! Que le coeur de Jésus vous garde."

Ce soir-là, au pied du St. Sacrement, deux coeurs blessés renouvelaient l'immolation de leur passé et déposaient sur l'autel l'holocauste de toute leur vie future, la consacrant de nouveau au Seigneur.

Là-bas, au château d'Ivry, le jeune Claude caresse à son tour une vision blonde... et sourit au bonheur qui l'attend.

O étrangeté des destinées! O insondables desseins de la Providence!

Francéline de Courcelette.



Admin: Nap. Filteau, Dumas, Sask.
2ème année. No. 21. 3 mai 1922.

Pensée — "Demeurez avec nous, Seigneur, car il se fait tard." (St. Luc).

Aux nouveaux colons — Avec le printemps, les colons désireux de prendre des terres cherchent de préférence des centres qui leur sont avantageux. Lisez donc attentivement les quelques renseignements qui suivent. Peut-être vous seront-ils utiles et même, qui sait s'ils ne seront pas la cause de votre établissement à Dumas.

1. — Dumas est un centre canadien-français contenant une cinquantaine de familles environ.

2. — Il y a un commencement de village progressant rapidement. Une vingtaine de maisons, deux marchands, un forgeron, un boucher, une maison de pension, un charretier avec une grande écurie de louage, etc., etc...

3. — Un élévateur où les fermiers viennent vendre leur blé ou acheter leur graine de semences.

4. — Le Canadien Pacifique passe au milieu de notre village de Dumas, situé sur la ligne Wolseley-Reston. Nous avons notre petite station et un train par jour.

5. — Nous avons une école au village. Actuellement le professeur est un Canadien français connaissant les deux langues, française et anglaise et donnant, en autant que la loi le permet, l'enseignement du catéchisme, de la grammaire française et de la lecture française d'après les nouveaux livres reconnus par la Saskatchewan.

6. — Au milieu du village se trouve notre église. Nous y avons notre prêtre canadien-français, résidant parmi nous. Nous y avons donc la messe tous les jours de la semaine et les offices, grand'messe, sermon, vêpres, etc., tous les dimanches. De plus les enfants ont un cours de catéchisme durant tout l'été dès que les chemins le permettent.

7. — Bien que situé entre deux gros villages anglais, Dumas est exclusivement canadien-français, et partout vous n'entendez parler que le français. C'est la remarque que nous ont faite plusieurs fois les visiteurs canadiens-français des autres centres: "Ici vous parlez plus le français que chez nous." Et nous en sommes fiers; qui nous le reprocherait?

8. — Dumas (ce qui n'est pas donné à tous les centres) a du bois en abondance à une légère distance du village; au nord-est à 2 ou 3 milles et au sud à 5 ou 7 milles au plus. A la montagne du Fish-Lake, surtout, il y a du très beau bois, ce qui constitue une vraie richesse pour notre centre canadien-français.

9. — Pour l'eau, ce qui est encore rare, nous avons ici deux lacs, l'un au nord et l'autre, qui en forme trois, au sud. Ce dernier est appelé Fish-Lake. Il y a deux magnifiques hôtels et nombre d'Américains y viennent passer leurs vacances.

10. — Enfin Dumas a actuellement une trentaine de terres à vendre. Il y a des conditions de toutes sortes; mais il est certain que celui qui a le plus de comptant à mettre sur une terre a plus d'avantage. Cependant une visite du père de famille à Dumas le convaincra bientôt qu'il y a moyen de s'entendre.

En terminant nous vous avertissons que nous ne voulons pas prendre de commissions sur vous, mais que nous voulons établir une belle paroisse *catholique* avant tout et *canadienne-française* ensuite. Nous vous offrons de vous faire voir ces terres gratis. En un mot nous ne regretterons pas notre peine et notre temps si nous pouvons vous rendre heureux fermiers ici, et il y a de la place pour plusieurs. Fermiers canadiens-français, venez voir vous-mêmes. Avec de l'esprit de sacrifice, de l'économie et de la persévérance, vous arriverez certainement. Adressez-vous à M. N. Filteau, Dumas, Sask. Toute lettre recevra une prompte réponse.

Séance remise. — A cause du mauvais état des chemins nous avons été forcés de remettre notre séance du lundi de Pâques (17 avril) au 6 mai prochain. Qu'on se le dise afin d'y être tous ce jour-là.

Mariage — Le 18 avril avait lieu le mariage de M. Joseph Grouette et de Melle Marie Dignard à Dumas.

L'on remarquait à la grand'messe de 10 heures une assistance nombreuse. Un beau programme musical fut exécuté avec ensemble et goût. Après la cérémonie religieuse, les nouveaux mariés se retirèrent chez M. Théodule Dignard, père, où il y eût une jolie fête de famille. Nos souhaits de bonheur et de longue vie à cette nouvelle famille.

Baptême — Le 21 avril, a eu lieu le baptême de Marie-Elizabeth-Félixine-Laurence-Valéda, enfant de Frank Vail et de Rose-Anna Tanguay, de Wawata. Parrain, Laurent Tanguay; marraine, Valéda Bessette, oncle et grand'mère de l'enfant.

:o:

Une boulangerie monstre au Portugal

On vient de construire à Lisbonne la plus grande boulangerie du monde. On pourra faire en seize heures 300 tonnes de pain ordinaire et 16 tonnes de petits pains de fantaisie. Un moulin où toutes les manoeuvres se feront automatiquement est contigu à la boulangerie.

Voilà une formule de fabrication qui, plus répandue, pourrait permettre de vendre le pain meilleur marché.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

ST. PAUL DES METIS, Alta.

Le printemps est la saison du renouveau. Le chroniqueur de St-Paul le ressent comme les autres êtres de la création; il éprouve comme une secrète poussée de la nature qui le presse à sortir sa plume du long silence de l'hiver et à raconter les menus faits de la vie quotidienne.

— De ces faits il s'en trouve qui sortent de l'ordinaire, tel l'incendie considérable qui, dans la nuit du 24 au 25 mars, détruisit totalement l'immeuble Deslauriers et la boutique de P. Benoît. Les pertes s'élèvent à une quinzaine de mille piastres. A lui seul M. Geo. Deslauriers subit des dommages pour environ $10,000.00, tant sur la bâtisse que sur le stock d'épiceries dont rien ne fut sauvé. Les assurances sont loin de couvrir les pertes dans son cas. M. D. O'Neara, qui tenait une salle de billard dans la même bâtisse, a vu flamber ses cinq magnifiques tables, heureusement couvertes par des assurances. M. Leblanc, qui avait son outillage de barbier dans la même salle, n'a pas été aussi heureux; rien n'était assuré.

La boutique de coiffeur de M. P. Benoit, collée au bloc Deslauriers, a dû subir le même sort après que tout le mobilier fut sorti. Sa maison, éloignée seulement d'une dizaine de pieds du foyer d'incendie, a été par bonheur épargnée, après avoir été vidée de tout son contenu et abandonnée comme perdue. Il y a eu là une visible protection du Sacré Coeur qui détourna le vent juste au bon moment. Aussi sa médaille, déposée sur la fenêtre la plus près du feu, est elle conservée pieusement.

— Un qui va de l'avant, c'est M. Ed. Primeau, naguère commis à la Cie. Mercantile, épicier l'an dernier et marchand général depuis huit jours. En effet M. Primeau a fait l'acquisition du magasin, édifice et stock de M. Ed. Brosseau, qui abandonne le commerce pour raison de santé. L'affaire s'est bâclée rapidement et secrètement, au grand étonnement des "commères" du village, qui n'eurent même pas la chance de se prononcer sur ce marché avant qu'il fut conclu. M. Primeau est un compatriote dévoué et débrouillard qui mérite de voir ses efforts couronnés de succès. Nous le lui souhaitons.

— M. Deslauriers doit, paraît-il, reprendre commerce à l'ancienne place de M. Primeau.

— M. Benoît a acheté 25 pieds de front de terrain de M. Deslauriers, afin de rebâtir plus grande sa boutique incendiée.

— MM. Rousseau et Gauvreau doivent, d'après Dame Rumeur, ouvrir une épicerie dans l'édifice des Grain Growers, dont M. Gauvreau est le représentant local.

— MM. McCrea et fils sont à se construire une bâtisse spacieuse sur l'emplacement de l'ancienne maison de M. Van Alken, qui servira à la fois de boucherie et de résidence. Ils veulent, paraît-il, tenir un étal tout à fait moderne et fabriquer sur place les viandes fumées et salées, ainsi que la charcuterie la plus variée.

— La beurrerie est ouverte depuis quelques semaines et on espère une saison prospère, vu que cette année il n'y aura pas d'acheteurs à commission pour lui faire la concurrence. C'est tant mieux, car ces stations d'achat étaient en train de ruiner l'industrie laitière par la folle concurrence qu'elles se livraient, au grand détriment de la qualité des produits.

— La minoterie de M. Nault, après avoir fonctionné nuit et jour tout l'hiver, a encore de quoi s'occuper les lundis et mardis de chaque semaine. C'est beau pour la saison.

— MM. Frigon et Art. Fontaine ont entrepris de transporter tout le lait de beurre de la Crèmerie, et, en gens pratiques, ils se proposent de se procurer quelque revenu en engraissant un troupeau de gorets qui vont se régaler du précieux liquide tant exécré des voisins. C'est ainsi que ce qui fait le tourment des uns fait le bonheur des autres.

— L'usine électrique de MM. Boudreau et Cie est à la veille de répandre ses rayons lumineux sur St-Paul. Qu'ils se hâtent, car bientôt le soleil du bon Dieu se chargera d'éclairer les humains de nos régions 20 heures sur 24! Heureusement qu'en attendant le retour des longues nuits les électriciens auront une autre source de revenus, avec le garage qu'ils ont annexé à leur usine.

— En fait de garage, nous n'en manquerons pas cette année. Voici que M. Duquette s'en est fait un avec son écurie. Il trouve que le foin se vend trop cher et que les chevaux en mangent trop pour que ça paie; aussi il a fait peindre en gros caractères sur la devanture de sa ci-devant écurie: "Garage," où son fils "Jerry" soignera les autos malades.

— M. Emile Baril, de Bonnyville, a fait transporter durant l'hiver chez M. Racicot 1,000,000 de pieds de bois de toutes sortes dont il est prêt à se débarrasser pour un prix modique, $25 le mille, dit-on.

— La boutique de réparation de pneus de M. Fréjol est rendue derrière le magasin Hoolahan, et s'est élargie d'une annexe.

— A propos de ce magasin, on dit que son propriétaire est allé tenter fortune à Bonnyville, ce qui ne veut pas dire que ce monsieur n'en a pas fait à St-Paul, loin de là.

— Les Messieurs Dureau, d'Edam, Sask. sont arrivés avec leurs familes et vont prendre possession des beaux terrains achetés de la Corporation épiscopale. Anciens "habitants du bas Canada et de l'Ouest américain, ces nouveaux venus sauront faire rapporter les 240 acres qui n'attendent qu'une culture intelligente pour déverser dans les élévateurs voisins d'abondantes récoltes.

— Les gens d'Elk Point pétitionnent pour avoir le service postal par St-Paul. Le bon sens le veut et le département le voudra aussi, espérons-le.

— On pétitionne également pour avoir un district judiciaire à St-Paul. Nous aurons à en reparler.

— ne innovation commode... du moins pour le public, c'est le téléphone à la station du chemin de fer. Il n'y a que le chef de gare qui pourrait peut-être avoir raison de s'en plaindre, mais il est bon garçon.

— Notre député, M. L. Joly, est revenu sans autre changement visible qu'un peu d'emponpoint, de la première session du parlement agraire. Etant membre d'un gouvernement de Fermiers Unis, il s'est hâté, en homme logique, de retourner sur sa ferme pour y étudier, tout en cultivant, l'art difficile et périlleux de gouverner ses semblables.

— Mme Geo. Deslauriers a eu une malencontreuse rechute et est encore retenue à l'Hôpital Général d'Edmonton. Y est également depuis un mois, M. W. Brunelle qui, dit-on, profite de son séjour parmi les bonnes soeurs pour faire de sérieuses réflexions sur la vie.

— Le R. P. Thérien, O.M.I., fondateur et premier curé de St-Paul, est passé ici en route pour Edmonton où, selon son habitude, il va traiter d'affaires importantes.

:o:

BEAUMONT, Alta.

Nous apprenons le départ de M. L. Philippe Lachance, gérant de la Banque d'Hochelaga, pour Prince-Albert, Sask. Il doit être remplacé par M. J. L. Désy, de Plamondon.

— Melle Girard est revenue de l'hôpital. Elle a passé quelque temps chez sa soeur, Mme Guenette, d'Edmonton.

Visiteurs — Le Rév. Père Morice, O.M.I., était l'hôte de M. le Curé le 23. Le bon Père nous fit un beau sermon sur la prière qui a été bien aimé. Nous espérons que ce ne sera pas le dernier, et qu'il viendra nous prêcher une retraite avant longtemps.

— M. et Mme Guenette, d'Edmonton, sont en visite chez M. Girard, ainsi que M. Bellerive de Legal.

Baptême — M. et Mme B. Girard ont fait baptiser un fils; parrain et marraine, M. et Mme Handfield.

— Les semences sont commencées depuis quelques semaines.

:o:

VISCOUNT, Sask.

Triste accident — Tout le monde ici à Viscount a été terrifié en apprenant l'accident survenu chez nos voisins de Colonsay.

C'était le 24 avril, vers 7 heures du soir. Deux enfants, le frère et la soeur, faisaient un tour en radeau sur un lac formé par la fonte des neiges, derrière la maison paternelle, à un mille et demi du village. Le radeau chavira/ tout à coup, en un endroit où l'eau avait huit pieds de profondeur. La jeune fille, Marie, âgée de 11 ans, fut noyée. Son frère, Norman, un enfant de 9 ans, réussit à gagner le rivage.

Pendant ce temps leur père, J. Eley, et leur oncle, B. Taylor, témoins de l'accident, se jetèrent à l'eau. Au moment où ce dernier allait atteindre sa nièce qui luttait contre la mort, il fut lui-même enseveli dans le lac. Quant au père, après avoir risqué sa vie en des efforts désespérés, il fut forcé de retourner vers le rivage.

Une vingtaine d'hommes, accourus de Colonsay, retrouvèrent les deux corps vers 9 heures du soir.

Visite annuelle. — Une visite qui apporte chaque année la joie dans un bon nombre de familles ici à Viscount, c'est celle de Mme Piquette. Cete bonne dame possède dans notre paroisse un chiffre respectable d'enfants, de petits-enfants et d'arrière-petits-enfants. Elle-même habite les Etats-Unis, mais elle vient tous les ans passer avec eux une partie de l'été. En la voyant arriver la semaine dernière, nous avons pu constater que malgré ses soixante-neuf ans, elle n'a pas perdu la santé et la bonne humeur de la jeunesse.

:o:

SAINT-CLAUDE, Man.

Ethnographie — La paroisse de St-Claude est-elle une paroisse française? La réponse est évitlemment affirmative. En feuilletant les statistiques officielles, on voit que l'élément français est dans la proportion de 7 à 1. Comme la fondation de St-Claude est de date relativement récente, ses habitants, hommes d'affaires et cultivateurs, se recrutent d'un peu partout: de la province de Québec, des autres paroisses déjà anciennes du Manitoba et de France. Auvergnats, Bretons, Savoyards, Jurassiens et Canadiens français se donnent ici fraternellement la main. Les Jurassiens semblent être venus ici les premiers pour donner à la paroisse le nom de l'une des sous-préfectures de leur département, à moins qu'elle ne fût ainsi appelée en l'honneur de son premier curé, le P. Claude, ce qui est probable.

Les Bretons forment dans la paroisse une colonie assez considérable. Ils conservent leur idiome qu'ils parlent entre eux généralement, car les petits qui arrivent à "l'école des Bretons" pour leur première année scolaire savent très peu de français. Nos Bretonnes tiennent, non sans raison, à leur costume qui, de loin, les ferait prendre pour de bonnes religieuses si l'on n'y était habitué. Ce ne sont certainement pas elles qui attraperont des fluxions de poitrine par leur décolletage. Les jeunes personnes, toutefois, suivent la mode du jour.

Positions conservées — Les hommes d'affaires de St-Claude sont presque tous des nôtres. De plus, le maire de la municipalité dont St-Claude forme l'une des divisions est un de nos co-paroissiens, homme d'affaire très estimé et très en vue. Qui ne connaît M. C. J. H. Arbez? Il fut élu l'automne dernier par une majorité absolue très forte obtenue sur ses deux adversaires anglais. Ceux des autres groupes français de l'Ouest qui veulent savoir comment l'on vote ici aux élections municipales n'ont qu'à le demander à MM. les Anglais de la Municipalité de Grey. Les passions mesquines se taisent ces jours-là et l'on se rend en bloc aux urnes, malgré le froid, malgré les mauvais chemins.

Le français respecté. — Ethnologiquement parlant, St. Claude est bien français. Nous venons de le voir. Nous pouvons dire à nos compatriotes aussi que la langue française est en honneur parmi nous, personne n'oserait le contester. Néanmoins, puisque le temps semble venu où tous et chacun de nous doit faire son examen de conscience en ce qui regarde le respect dû à S. M. la Langue française, voyons si notre patriotisme n'est pas ici en défaut.

Pourrait-on dire ici que notre village a une toilette française impeccable, voire même tout à fait bilingue? C'est avec regret qu'il faut dire un *non.* Ceux qui sont pris en défaut là-dessus sont ceux qui ont le plus affaire au public voyageur. Sans doute, nos visiteurs anglais ont besoin pour diriger leurs pas de certaines inscriptions ordinaires aux hôtels, maisons de pension, garages, téléphone; mais il ne faut pas oublier que nous devons aussi justice aux nôtres qui viennent nous voir. Pour éviter de froisser les légitimes susceptibilités nationales de tout le monde, ne vaudrait-il pas mieux avoir recours au bilinguisme et mettre des inscriptions françaises d'abord, pour dire que le français a la priorité ici, et d'inscrire un peu d'anglais ensuite.

Si nous, Français, avons quelque chose à nous reprocher à cet endroit, comment demander à "nos Anglais" justice sur ce point? Ils peuvent fort bien se dire: à quoi bon donner du français à ceux qui semblent y attacher peu d'importance?

Maladie — La grippe a fait des siennes ici ce printemps. Elle a donné de la besogne à notre dévoué médecin, le Dr. Galliot. Comme ses patients étaient plutôt légèrement grippés en général, il n'a pu s'empêcher de "rigoler" un peu et dire à quelqu'un qu'il visitait que "le monde" était en train de dégeler. Il faut espérer que le dégel, suivi ordinairement de la débâcle, ne sera fatal à personne.

:o:

VERWOOD, Sask.

Décès — Le 26 avril avaient lieu les funérailles de Mme Gauthier, née Anna Willard, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La défunte qui n'était âgée que de 27 ans, laisse son époux et quatre enfants en bas âge. L'inhumation se fit au cimetière de Lourdes. Assistaient aux funérailles: M. et Mme Valère Seigeart, M. M. L. Johnson, J. Héroux, M. M. McGrath, E. Grandin, S. Vigneault, J. Collins, F. O'Farrel, M. Moore, A. Tanguay, I. Labrie, etc. Mmes F. X. Bellefleur, P. Létourneau, J. Bray, Moore, A. Breault, A. Gauthier, etc. A M. Gauthier et à tous les autres parents nos plus vives sympathies.

Bienvenue — M. F. X. Bellefleur, de Willow Bunch, est arrivé parmi nous; il a acheté le magasin de M. Séguin et continuera de tenir le même commerce en compagnie avec M. P. Létourneau. Nous saluons avec joie l'arrivée de cette nouvelle famille avantageusement connue de toute la région. Bienvenue et bons succès!

Une autre précieuse acquisition est celle de M. Frank Morrison, de Régina, qui a acheté l'imprimerie du village. Il est aussi l'éditeur-propriétaire de la "Verwood Gazette" et du "Readlyn News." Nul doute qu'il recevra l'appui des catholiques de la région... Les j.... détalent! Sachons nous unir et nous serons forts.

Visiteurs — M. J. P. Hirsch, de Limerick, qui vient de perdre son épouse à l'hôpital de Monrovia, est en visite au presbytère.

— M. le Dr. Jutras, de Wilcox, a rendu une courte visite à notre curé, jeudi dernier.

— M. Frank Bellefleur, de Willow Bunch, était de passage à Verwood ces jours-ci, ainsi que MM. Jean Bonneau et Fortunat Beauparlant.

— M. Tapp, d'Ottawa, est employé au service de M. Henri Cayer.

— M. Douillard, de Willow, travaille chez M. J. D. O. Cayer.

Semailles — Nos fermiers travaillent sur la ferme avec beaucoup d'activité afin de compenser les jours que la mauvaise température leur a fait perdre. Que la Providence bénisse leurs travaux!

Bravo! — M. E. Séguin remplacera M. Tall comme acheteur de grain à la "Midland Elevator Co." M. Tall s'en va à Ceylon. Bon voyage! Un nouveau gain pour les nôtres!... M. Rebstock nous laisse pour aller résider à Ceylon... "Le rat de ville détale et son camarade le suit..."

Cadeaux — Une amie vient de donner à l'église un crucifix et 6 chandeliers pour l'autel du Sacré-Coeur. Merci! Les banderoles qui décoraient l'église à Pâques ont été gracieusement offerte par un groupe de paroissiens qui ne se laissent jamais vaincre en générosité. Deux magnifiques voiles de tabernacle ont été donnés par Mme Ernest Lamontagne.

:o:

LAMOUREUX, Alta.

Favorisés par un temps idéal, nos fermiers ont presque fini d'ensemencer le blé, ils se préparent activement pour le commencement de mai à semer l'avoine et les autres grains.

— Le 2 avril, nous avions la dévotion des quarantes heures dans notre paroisse. Le Rév. P. Smet, O.M.I., d'Edmonton, avait bien voulu accepter l'invitation de notre bon curé; il nous donna le sermon à la messe du dimanche et à la cérémonie du soir. Nombreuses furent les communions, et pendant les heures d'adoration les fidèles se succédèrent en grand nombre devant le T. S. Sacrement.

— A Pâques, M. l'abbé Bernier, chancelier du diocèse, chanta la grand'messe et nous entretint éloquemment sur le grand mystère de la Résurrection.

—Le dimanche de Quasimodo, à huit heures du soir, grande réunion familiale, sous la présidence de Melle U. Deveau. Les demoiselles de la paroisse avaient organisé une très belle soirée. Il y eut d'abord une partie de whist, puis distribution des prix aux gagnants: 1er prix des dames: une casserole *Pyrex* gagnée par Mme J. B. Ouellette; 2ème prix, une paire de pantoufles, gagnée par Mme M. Desrosiers; prix de consolation: cadre avec peinture gagné par une garde-malade de l'hôpital général d'Edmonton, dont nous ignorons le nom. 1er prix des hommes: rasoir de sûreté, gagné par J. Normandeau; 2ème prix: porte-cigare en ambre, gagné par J. McDougall; prix de consolation: bébé en miniature avec l'obligatoire biberon, gagné par M. McDonald.

Ensuite eut lieu la vente des paniers. Artistiquement décorés par leur aimables propriétaires, ils trouvèrent de suite d'enthousiastes amateurs et furent enlevés comme... de petits pains chauds! Pendant le réveillon régna la plus franche gaieté. Un petit concert termina la soirée. Au programme figuraient des amateurs de la paroisse. Le choix judicieux des chants et des morceaux de musique fut un vrai régal pour toute l'assemblée. A minuit — l'heure solennelle! — on se sépara aux accents de "O Canada."

:o:

LAFLECHE, Sask.

— Notre ville grossit toujours. M. Bonnet, autrefois de Willow-Bunch et venant de Colombie où il a passé l'hiver, vient de faire l'acquisition de l'étable de louage connue sous le nom de "Yukon Feed Stable" appartenant précédemment à M. Hensbee. Nous souhaitons une cordiale bienvenue à M. Bonnet et à sa famille. Nous sommes convaincu qu'il sera encouragé et que tous les nôtres se feront un plaisir d'aller là où l'on parle notre langue.

— M. Richemond Hébert a commencé la construction de son nouveau restaurant; cela fera une très belle bâtisse et nous sommes heureux de voir qu'il fait bien ses affaires.

— Notre fanfare, qui maintenant comprend 35 exécutants, fait de réels progrès et sera bientôt en mesure d'affronter la critique.

— M. Carl Vick se construit un atelier de réparation de toutes sortes; sa spécialité est le soudage à l'acétylène.

— Le moulin à farine de M. P. Bourdy marche toujours régulièrement et la farine est, paraît-il, meilleure que jamais.

— La température est maintenant complètement au beau et les semences sont générales.

:o:

BIG RIVER, Sask.

Nous lisions autrefois dans nos livres de lectures françaises: "Le printemps est beau partout, à la ville comme à la campagne." Mais c'est à la campagne sans contredit qu'il offre toutes ses splendeurs. C'est là que nous assistons au réveil de la nature, belle image de notre propre résurrection à la fin des temps. Quel est l'enfant qui n'a pas tressailli en entendant, après les mois d'hiver, le chant des oiseaux, en contemplant ce beau soleil qui fait fuir la neige et ramène le bouton à la branche?...

Donc nous *avons été aux sucres* chez M. H. Gallant. Un bon gallon de sirop de l'Epiphanie, P.Q., en a régalé un bon nombre. C'était une partie *communiste*: l'un fournissait le sirop, l'autre le chaudron, un troisième les oeufs, d'autres les *palettes*, etc., etc., enfin tous un bon estomac pour le sucre et la tire. A l'unanimité M. N. Clément a été nommé fabricant de palettes, Mme Gallant préposée à la trempette et M. L. Levesque agaceur ou bout en train; avec ça on pouvait être sûr d'un succès. Ce qu'il y a eu de plus beau c'est que sur trois familles: M. H. Gallant, N. Clément et L. Levesque, on pouvait compter dans les dix-sept enfants. M. Gallant, charmant conteur Acadien, nous a entretenus des épisodes de l'histoire de son pays.

— Les cultivateurs se préparent sérieusement à travailler la terre.

Prince-Albert

— L'hon. A. P. McNab, ministre des travaux publics, et M. J. M. Smith, sous-ministre, étaient à Prince-Albert lundi. Ils ont visité la ferme de la prison, où quelques travaux de construction vont être faits prochainement, et la prison elle-même.

— M. Zénon Lepage, de St-Denis, était de passage à nos bureaux cette semaine.

:o:

CHARLOTTE, Sask.

Le R. P. Schmidt, d'Edmonton, nous chantait la grand'messe dimanche.

— Mme M. Désilet est retournée à Paradise Hill après avoir passé quelques jours dans sa famille, chez M. Bertrand.

— M. Léo Gagné est parti pour Winnipeg. Nos souhaits de bon voyage l'accompagnent.

— Plusieurs des nôtres ont pris part au concert donné à St-Walburg au profit de l'église. Mmes Smith, de Mervin, et Jeannotte, de St-Walburg, étaient au piano et méritent de sincères félicitations. Une comédie bouffe intitulée "Le Testament de Tante Catherine" fut rendue avec le talent reconnu chez les acteurs, parmi lesquels nous avons remarqué: Mmes Chouinard, Jeannotte, Nadon et Délisle. M. P. A. Bertrand, dans son rôle, s'est montré tout à fait à la hauteur de sa situation. Dans les entr'actes quelques chansons furent très bien rendues. Mme Smith nous chanta avec brio: "Our dear little Ford," Melle McKee s'est révélée dans "A dream." Enfin, Melle Th. Bélisle, de l'école Red Deer, nous rendit avec âme les deux chansons "Sans Toi" et "I know what it means to be lonesome" qui lui valurent de chaleureux applaudissements.

On se sépara à une heure assez avancée emportant avec le bon souvenir de ces agréables moments un immense regret: celui de ne pas se retrouver plus souvent ensemble.

OTTAWA — Les progressistes sont évidemment des gens sincères. A leur dernier caucus, si l'on en croit des rumeurs, deux députés en seraient venus jusqu'à des voies de fait au cours d'une discussion violente et passionnée sur un problème politique.

:o:

Les Marchés

Marché au grain de Prince-Albert

Blé — No. 1, 1.18; No. 2, 1.12; No. 3, 1.05; No. 4, 91; No. 5, 79.

:o:

Marché aux grains de Winnipeg

Blé — Nord No. 1, 1.46 7-8; Nord No. 2, 1.40 5-8; Nord No. 3, 1.33 5-8; No. 4, 1.21 5-8; No. 5, 1.10 5-8; No. 6, 99 5-8; fourrage, 87 5-8; voie, 46 518.

Avoine — No. 2 C.W., 53 3-4; No. 3 C.W., 49 3-8; fourrage extra No. 1, 49 3-4; fourrage No. 1, 48 1-4; fourrage No. 2, 45 3-4; voie, 52 3-4.

Lin — No. 1 N.W.C., 2.50; No. 2 C.W. 2.46; No. 3 C.W. 2.30; rejeté, 2.30; voie, 2.50.

Orge — No. 3 C.W., 68 1-2; No. 4 C.W., 66 3-4; rejetée, 60 3-4; voie, 68 1-2; fourrage, 60.

Seigle — No. 2 C.W., 1.06 7-8.

:o:

Marché aux animaux de Winnipeg

Bouvillons de boucherie, $8; bouvillons de boucherie, moyens, $7.75 à $8.00. Vaches de boucherie, $4 à $5. Génisses de choix, $7; veaux de choix, $10 à $11.

Porcs de choix, $12.00.

:o:

Marché aux animaux d'Edmonton

Bouvillons de choix, $6.00 à $6.50; communs, $3.50 à $4.50.

Génisses de choix, $5.00 à $5.50. Veaux de choix, $7.00 à $8.00.

Porcs de choix, $12.25.

Agneaux de choix, $11.00 à $12.00. Moutons d'un an, $8.00 à $10.00; brebis, $6.00 à $8.00.

:o:

Marché aux grains d'Edmonton

Blé — Nord No. 1, 1.09; Nord No. 2, 1.15; Nord No. 3, 99; Nord Nod 4, 90; fourrage, 59.

Avoine — No. 2 C.W., 33; No. 3 C.W., 30; fourrage No. 1, 28; fourrage No. 2, 25.

Orge — No. 3 C.W., 45; No. 4 C.W. 40; fourrage, 33.

Seigle — No. 2 C.W., 80; No. 3 C.W., 67; rejeté, 57.

Lin — No. 1 C.W., 2.05; No. 2 C.W., 2.01; No. 3 C.W., 1.71.

MONTMARTRE, Sask.

— M. Alfred Léveillé a passé une semaine à Winnipeg, à l'occasion de la mort de son beau-frère, M. Joseph Caron. M. Caron a été asphyxié par les gaz de son automobile, dans son garage. Les familles Millard et Léveillé sont bien connues ici et nous leur offrons nos condoléances dans cette triste occasion.

— "Savoir être prêt" a été le texte du sermon de M. le curé Terriault dimanche le 30 avril. Ce sujet a été très apprécié des paroissiens, et a soulevé d'intéressantes discussions auxquelles les dames de la paroisse ont pris une part active. A notre avis, c'est une des meilleures allocutions que nous ayons goûtée depuis longtemps; elle ne manquera pas de nous aider à nous tenir prêts.

:o:

"THEMES SOCIAUX"

Un nouveau livre de Mgr L.-A. Paquet

Mgr L.-A. Paquet vient de publier la quatrième série de ses *Etudes et Apréciations.* Nous ne saurions mieux présenter ce nouvel ouvrage à nos lecteurs qu'en empruntant à M. Omer Héroux une partie de l'article qu'il lui consacre dans le *Devoir.*

Mgr Paquet, dans les *Thèmes sociaux,* aborde toute une série de sujets reliés certes par une idée centrale, mais d'une grande variété. Après quelques pages émues sur *le grand modèle* (le Christ), l'auteur traite du Pape Benoît XV et de la paix (paix entre les peuples, paix avec l'Eglise, paix au sein des classes sociales), du prêtre (c'est le grand article publié dans l'enquête de l'*Action française*), de l'enseignement social et économique de saint Thomas d'Aquin, de l'oeuvre universitaire (importance, orientation religieuse, influence sociale, cachet national, besoins et espérances, à propos de la souscription de Québec), de l'action sociale du Tiers-Ordre (pages pleines de substance que nos lecteurs connaissent bien), des Semaines sociales, de l'Action sociale catholique, du bolchévisme (but, ravages, causes immédiates, causes profondes, complicités socialistes, murs croulants, rempart nécessaire), de l'impérialisme et de la question sociale (conquêtes injustes, l'esclavage, la révolution, obstacle à la paix), de l'organisation professionnelle (légitimité, limites, avantages), de la participation ouvrière, du rôle social de l'Etat, de l'assistance publique, etc. Il y a là, on le voit, de quoi intéresser les esprits les plus divers.

Nous souhaitons aux *Thèmes sociaux* de nombreux lecteurs; nous leur souhaitons surtout d'inciter beaucoup de gens à lire, ou à relire, l'oeuvre entière de l'auteur — son oeuvre française du moins, l'autre n'étant accessible qu'à une élite.

On y trouvera un grand profit et un noble plaisir — le plaisir qui naît des bonnes et belles choses bien dites.

:o:

"Autour du métier"

Par l'abbé Emile Dubois, 1 vol. 6x9, 192 pages, couverture en deux couleurs par Dubois. Bibliothèque de l'Action française, Montréal. 75 sous. Edition de luxe, sur papier teinté, $1.25.

Ce nouvel ouvrage de l'abbé Dubois est un recueil d'articles, la plupart inédits, sur des oeuvres du terroir et de la vie canadienne.

Dans une première partie l'auteur étudie nos vieux airs canadiens. "Au doux rythme chasseur," l'oeuvre originale et forte de Philippe Aubert de Caspé, le "Chez nous" de M. Rivard, les "Rapaillages" et la "Naissance d'une race" de M. Groulx, les "Cours d'Histoire du Canada" de M. Chapais, etc. Ces impressions de lecture font aimer les vieilles gens et les vieilles choses de chez nous, car elles sont écrites dans le but unique de mettre à jour les traits caractéristiques de l'âme canadienne.

Dans la seconde partie de son travail M. l'abbé Dubois se fait surtout professeur d'énergie et de fierté en flânant, dans ce but, dans le vaste champ de notre histoire des faits et des exemples. *La Vierge dans notre histoire, L'âme dans notre histoire, L'union sacrée, Au temps de nos pères,* etc. sont des études fortes et précises. Elles permettent de toucher du doigt le miracle canadien et nous font regretter cet heureux temps de nos ancêtres.

Ces pièces, taillées à même l'antique et solide étoffe du pays, sont à lire et à méditer.

"Autour du métier" est en vente chez tous les libraires et à l'Action française, 369, rue St-Denis, Montréal.

Une page à relire

Elle est de S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface. On sait quelle conviction il apporte à défendre cette importance des détails de la vie courante, qui fait précisément l'objet principal de nos appels. Le distingué prélat écrivait donc dans l'*Action Française* (décembre 1918):

Si nous voulons du français au Canada, c'est à nous d'en mettre; nous le demanderions en vain à la masse de nos concitoyens de langue anglaise. Qu'on le remarque bien, nous n'entendons nullement prêcher l'exclusivisme et l'étroitesse; nous demandons simplement aux nôtres de se tenir debout, de garder partout une attitude conforme à leur titre de citoyens canadiens. Remisons les grandes déclarations sur la beauté du patriotisme, si nous n'avons pas le courage, chaque fois que l'occasion s'en présente, de nous montrer patriotes agissants. Soyons des hommes de principes, oui, mais aussi d'action; l'action ferme et logique jusque dans le détail nous sauvera.

J'ai une lettre à adresser; pourquoi ne pas l'adresser en français? Quelle vétille, diront un grand nombre! Quand la vétille se sera répétée dix ou douze millions de fois au cours d'une année, la résultante sera-t-elle vaine? Vous écrivez à un ministre du gouvernement fédéral; le français y est officiel; quelle bonne raison peuvez-vous avoir d'écrire en anglais? Votre dignité personnelle aussi bien que l'avantage des vôtres demandent l'emploi du français.

Vous avez à mettre une enseigne au-dessus de votre porte; la ville ou le village que vous habitez est aux trois quarts de langue française; sied-il à un Canadien français conscient des droits de sa langue d'employer l'étiquette anglaise? Substituer ainsi l'anglais au français, c'est infliger à sa race une marque d'infériorité et c'est en même temps donner aux étrangers l'impression qu'il y a peu de français au Canada, ou que l'on n'y tient pas.

Je résumerai ma pensée en disant: Soyons bons, charitables, polis, prévenants pour nos compatriotes de langue anglaise, mais n'abdiquons jamais devant eux; nous perdrions tout, même l'honneur.

Nous avons un trésor entre les mains, sachons le défendre en hommes de coeur.

:o:

Le droit à la joie

C'est le titre d'un beau livre de M. Carton de Wiart d'où nous détachons les pensées suivantes:

"Tout bien pesé, la vie n'est-elle pas aussi riche en arguments de joie qu'en motifs de douleur? Le tout est d'accueillir ceux-là plus volontiers que ceux-ci. Il est d'une très bonne hygiène morale de commencer sa journée en fredonnant un air joyeux, ainsi que le conseillait le prince de Ligne, et la vieille liturgie le savait bien quand elle inscrivait aux matines d'exquises et fraîches cantilènes comme celles d'Adam de Saint-Victor."

"Comment réaliser le précepte de Ruskin, qui invite à bâtir pour l'esprit des nids de pensées joyeuses?" se demande M. Carton de Wiart, et il répond:

" La fidélité à bien remplir les devoirs les plus modestes de notre état, un certain parti pris de sérénité et de bienveillance vis-à-vis des choses et des êtres, le désir de rendre les autres heureux, la satisfaction d'y avoir réussi, le goût du foyer et le sentiment de la nature, le moindre de ces procédés vaut tous les thés-tangos des deux mondes."

:o:

braham Martin, le premier pilote canadien, qui doit être prochainement érigé dans le port de Québec, sera dévoilé le 1er mai. Le sculpteur Henri Hébert vient de faire savoir aux directeurs du Pacifique Canadien que le monument est terminé. La cérémonie aura lieu le jour même du premier voyage de l'"Empress of Scotland" à Québec.

:o:

Plumes trempées

Si la plume est en fer, on commence par la tremper. On la chauffe fortement sur la flamme d'une lampe à alcool ou autre, puis, on la plonge immédiatement dans l'encre. On doit percevoir un petit crépitement, ce qui signifie que la température nécessaire à la trempe était atteinte.

Il faut toujours essuyer une plume lorsqu'on cesse de s'en servir. On peut prendre un morceau de buvard souple, mais un essuie-plumes économique peut être constitué au moyen d'une tranche de pomme de terre crue. On la pose à plat, dans un récipient: plateau, soucoupe, petit vase, etc. Chaque fois que l'on quitte sa plume pour un moment on la pique dans la tranche de pomme de terre. Elle reste ainsi toujours propre.

Feuilleton du "Patriote de l'Ouest."

Le secret de Joliette

Par A.-H. DOURLIAC

No.1

CHAPITRE PREMIER

La "Bravade"

C'était l'heure de la sieste. Bien que l'on ne fût pas sous les tropiques, tout le monde semblait dormir dans la petite ville ensoleillée, dont la fière citadelle domine le golfe de Saint-Tropez. Les bateaux étaient amarrés au quai; les rues désertes; le silence et la solitude régnaient dans toutes les demeures; et, de la Tour Vieille aux quartiers neufs, sur la place du Marché comme sur le port si animé d'ordinaire (qui porte aujourd'hui le nom de Suffren), on ne rencontrait pas un promeneur.

Cependant si "le diable boiteux," né à peu près vers cette époque sous la plume légère de Le Sage, eût profité de son privilège pour lever le toit des maisons, il les eût trouvées également vides... sauf une. Dans un paisible logis de la rue de la Miséricorde, un Tropézien, étendu dans un vaste fauteuil à oreillettes, la jambe entortillée de laine, allongée sur une pile de coussins, le corps enveloppé d'une douillette de soie puce, un foulard enfoncé sur les oreilles, les mains béatement croisées sur son abdomen, dormait avec le calme d'une conscience pure et la face épanouie d'un honnête bailli, en train de faire sa méridienne.

Il rêvait d'un coin de Provence, à l'abri du mistral, des tempêtes, des pirates, protégé contre vents et incursions par le rempart naturel des montagnes des Maures: son cher village de Grimaud, au climat si doux que lauriers-roses, citronniers, cédrats poussent en pleine terre.

Le château démantelé, datant de la reine Jeanne, ne parvenait pas à lui donner un air rébarbatif; les Grimaldi, ses possesseurs, n'y venaient presque jamais, et c'était leur bailli qui, de père en fils, y rendait une justice paternelle, comparable à celle du roi saint Louis, sauf que c'était sous le mûrier de la place au lieu du chêne de Vincennes.

Aussi, dans les moindres boutiques de la rue aux Juifs, sous les lourdes arcades des vieilles maisons, autour du puits fameux creusé dans le roc par un artiste primitif, rendez-vous des commères, devant le porche de l'église romaine, tribunal des dévotes, les langues les plus acérées ne trouvaient jamais rien à critiquer dans ses arrêts pleins de bonhomie; et, seule, l'annonce de son départ avait soulevé une protestation générale qui avait fait couler de douces larmes sur sa bonne figure paterne.

Soudain un vacarme étourdissant le réveilla en sursaut.

Les cloches sonnaient à toutes volées; les détonations, les cris, les rugissements, arrivant jusqu'à lui, l'arrachaient à son agréable songe... Il n'était plus à Grimaud, hélas! mais à Saint-Tropez, la plus bruyante des bruyantes cités du Midi, et c'était "Jour de Bravade."

La "Bravade" est une institution religieuse et militaire qui s'est perpétuée jusqu'en nos siècles modernes, mais qui, au XVIIIe, brillait de tout son éclat. Souvenir des grandes processions du moyen âge elle rappelait aussi des victoires sur les Maures, ces éternels ennemis de la chrétienté, s'abattant sur les côtes des la Méditerranée comme les Normands sur celles de la Manche et y portant le fer et le feu. Elle est encore fêtée de nos jours, avec solennité sinon avec foi, et les plus sceptiques ne dédaignent pas d'y jouer leur petit rôle. Mais, jadis, c'était honneur recherché entre tous, et le titre de capitaine des Bravadiers ou de porte-enseigne était plus disputé que celui de capitaine des pompiers à notre époque. Pour les simples chevaliers, gardes d'honneur, artificiers, ils étaient légion, et nul n'eût consenti à céder sa place. On devait limiter le nombre des reposoirs, l'itinéraire de la procession; et ceux que les infirmités ou la maladie empêchaient de la suivre s'en lamentaient longtemps après!

Tel était le cas du pauvre bailli, cloué sur son fauteuil par une intempestive attaque de goutte; et, véritable malchance! il en était toujours ainsi à cette date fatidique.

Le tapage redoublait de façon insolite. Après la longue contrainte de l'office, que Monseigneur de Sisteron avait honoré de sa présence, on n'était pas fâché de se dégourdir les jambes et de se délier la langue. Tandis que les brancardiers chargeaient sur leurs robustes épaules le buste doré de saint Tropez, orné d'une triomphante moustache, la foule dégorgeait sur le parvis, et la joie populaire débordait au grand soleil qui, lui aussi, était de la partie. Avec cette familiarité bon enfant, cette allégresse un peu païenne des Méridionaux, aussi expansifs avec les saints qu'avec le bonhomme Carnaval, tout le monde interpellait saint Tropez, sous son dais enguirlandé de feuillage et de fleurs; les femmes lui jetaient leurs bouquets; les enfants lui envoyaient des baisers; les hommes déchargaient leurs tromblons.

Oh! ces tromblons!!! On les bourre jusqu'à la gueule, on tire au petit bonheur, et un prédicateur malicieux a pu dire que le plus grand miracle, signe évident de la protection du bon Saint, c'était qu'il n'y eût jamais d'accident!

Quand l'évêque parut sur le seuil, ce fut une explosion d'enthousiasme. D'abord, c'était un magnifique prélat dont la majestueuse prestance flattait les goûts esthétiques de ce peuple épris de la beauté grecque; puis il était fort généreux et venait de remplacer de ses deniers les grandes orgues de la basilique; enfin, il était des amis de Monseigneur de Fréjus, le tout-puissant ministre, qui régnait alors à Versailles; et il servait souvent de canal à ses grâces. Sa présence rehaussait encore l'éclat de la fête; clergé et habitants lui en témoignaient toute leur reconnaissance. Aussi, quand il proposa d'étendre un peu l'itinéraire de la procession afin que tous les quartiers pussent en jouir, n'y eut-il aucune objection.

Quelques grincheux, attachés aux vieux usages et aux moindres traditions, insinuaient bien tout bas que c'était, bien sûr, à l'intention du bailli de Grimaud, son allié! Mais l'objet de cette aimable attention s'en serait volontiers passé, à en juger par sa figure qui passait de l'inquiétude à l'effroi, de l'effroi à l'épouvante...

— Quel chemin prennent-ils donc, Seigneur! Quel coup! C'est pire que le tonnerre!

Ses dents claquaient; il se bouchait les oreilles...

— Dans ces moments-là, j'envierais ma pauvre Joliette!

Soudain, une salve plus terrible fit trembler la maison sur ses fondations, et toutes les faïences s'entre-choquèrent sur le vaisselier... Le malade fit un bond qui le mit sur ses pieds malgré sa goutte, et, se jetant à genoux, il enfouit son visage dans les coussins.

Le vacarme devenait infernal! Jamais, au temps des Sarrasins, on n'avait dû faire plus de tapage dans une ville prise d'assaut. Pourtant, on ne tremblait plus devant les barbaresques depuis que le Roi-Soleil avait fait bombarder leur repaire d'Alger; et bien que très pacifique sous le gouvernement de Fleury, la France de Louis XV en imposait encore au monde par son fier passé!

La porte s'ouvrit; un jeune garçon de bonne mine entra en coup de vent et s'arrêta saisi à la vue du gros homme se relevant péniblement.

— Que vous est-il arrivé, parrain? demanda-t-il intrigué.

— Je... Je voulais faire ma prière à notre bon Saint... de loin.

— Réjouissez-vous donc! notre bon Saint vient vous trouver. Grâce à mon oncle de Suffren à qui je l'ai demandé pour vous, vous verrez la procession, comme tout le monde. Venez au balcon. Appuyez-vous sur mon bras?

Le pauvre bailli s'en serait volontiers dispensé, mais il fit contre mauvaise fortune bon coeur.

— Merci, mes amis, dit-il en ôtant son foulard de soie pour saluer saint Tropez que l'on avait déposé en face de sa maison pendant que les brancardiers s'essuyaient le front; on va vous donner des rafraîchissements.

— Vive M. le bailli! Vive saint Tropez! Une salve! une salve!

Sérieux et dignes comme des lévites, les artificiers se mirent en ligne devant leur saint patron et déchargèrent tous leurs tromblons à la fois.

L'oncle Boniface, frémissant malgré lui, leva les mains pour se boucher les oreilles, mais, rencontrant le regard malicieux de l'évêque de Sisteron, il se raidit et fit le salut militaire. Puis, souriant par un effort stoïque:

— Mon horoscope aurait beau jeu pour se réaliser aujourd'hui, André?

Le jeune garçon répondit très grave:

— Il n'y a jamais d'accident à la Bravade, parrain... Puis, grand'mère dit que le danger vous guette sur la mer.

— Et j'ai dû lui promettre de ne jamais monter en bateau de son vivant. Bah! sornettes de bonnes femmes que tout cela, André! Le proverbe est plus vrai: Qui doit être pendu ne sera jamais noyé! Qui doit être noyé ne sera jamais pendu!

Le dîner rassembla toute la famille. Selon le protocole d'alors qui voulait que le bon Dieu, comme le roi, fût toujours chez lui en la personne de son représentant, Monseigneur de Sisteron présidait. Il avait à sa droite une vieille dame pleine de majesté et d'importance: la mère du bailli; à sa gauche, une enfant délicate et frêle, dont les grands yeux semblaient regarder loin! loin! loin!! la fille du bailli. Lui, faisant face à l'évêque, avait à sa droite une jeune personne à peu près du même âge que la fillette qui lui faisait vis-à-vis et qu'elle couvait avec une sorte de sollicitude maternelle. Dans son port et dans son visage un peu grave, il y avait une certaine ressemblance avec le prélat dont elle était la parente éloignée et la pupille. On la nommait Gracieuse de Seillans, et elle méritait bien ce nom par le charme de son sourire et de sa voix:

— Une vraie musique, disait André.

Lui, était à la gauche de son tuteur. C'était un robuste garçon, à la physionomie ouverte, au ton de bonne humeur, aux manières franches et décidées mais avec un air noble et fier qui devait toujours "tenir à distance ceux avec lesquels il se montrait le plus familier." Les gamins du port, qu'il fréquentait volontiers, le prenaient tout naturellement pour chef; et, malgré sa lèvre un peu dédaigneuse, il en était très aimé et savait leur communiquer la bravoure et l'audace d'un véritable équipage.

La conversation était générale... autant qu'elle pouvait l'être à cette époque où la jeunesse devait se borner à écouter. On discutait cependant une question intéressant au plus haut point notre héros: le choix de sa carrière; et les opinions n'étaient pas absolument d'accord.

Mgr Hugon aurait voulu assurer sa succession à son neveu et souhaitait le voir entrer dans les ordres. C'était aussi l'avis de la grand'mère; mais l'oncle Boniface, le plus pacifique des hommes, n'en tenait pas moins pour l'armée... voire même la marine.

— Si son père vivait, je comprendrais encore cela, il était officier du roi et ne voyait rien au-dessus de son épée; mais vous, mon fils, qui n'avez jamais été un foudre de guerre, quelle imagination de faire le malheur de cet enfant?

— Je pense le contraire, ma mère. Le bonheur est, pour les uns, dans les habitudes; pour les autres, dans les aventures. Je ne crois pas me tromper sur André: ce sera un aventureux.

— Ou un aventurier! quand il pourrait avoir un bon bénéfice en attendant mieux, grâce à la protection de Monseigneur.

— Et ce serait justice. Vous savez, mon cher bailli, que l'évêché de Sisteron, depuis longtemps dans la famille, devait revenir à mon cadet. Je l'ai accepté parce qu'il n'avait pas l'âge; mais je l'ai toujours considéré comme un dépôt que je me ferai un devoir de transmettre à son fils.

— André ne vous sera jamais assez reconnaissant, Monseigneur, ce serait un très grand honneur pour tous; mais je crois que ses aptitudes le portent plutôt vers le métier des armes qui était celui de son père et qui avait dû être celui de Votre Grandeur.

— Le cardinal de Richelieu n'avait-il pas passé par l'armée avant de devenir évêque de Luçon? observa la vieille dame.

Elle méprisait l'uniforme; mais elle admirait la robe et elle eût été fière d'avoir un premier président ou un évêque dans sa famille.

— Il y a des vocations plus ou moins tardives.

— On peut y aider, mon cher bailli, et en plaçant dès maintenant André au Séminaire...

Bien qu'il eût le nez dans son assiette, ce dernier ne put dissimuler une légère grimace... Le bon bailli avait d'excellents yeux; il reprit avec plus de force:

— Pardonnez-moi si j'ai l'air de Gros-Jean voulant en remontrer à son curé, Monseigneur; mais, à mon humble avis, la vocation ne se donne pas. Elle peut sommeiller chez des âmes d'élite et se réveiller sous l'action de circonstances providentielles; mais il faut attendre qu'elle se manifeste.

Le prélat ne se montra pas autrement offensé de la liberté:

— Vous avez peut-être raison, mon bon ami, et je vais vous proposer un moyen terme: Vous savez que, dans notre maison, il y a eu plusieurs commandeurs de Malte; pourquoi ne dirigerions-nous pas André de ce côté? L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem est à la fois militaire et religieux; il pourrait s'y illustrer de toutes les manières?

Il l'observait, attendant sa réponse.

— Pour mon compte, je n'y verrais aucun inconvénient et je serais charmé de pouvoir complaire à Votre Grandeur... et à mon filleul, ajouta-t-il devant le visage radieux du jeune garçon qui se voyait déjà sur une caravelle.

— Décidément, vous êtes un parfait tuteur qui ne songez qu'à votre pupille, mon cher bailli... Vous mériteriez bien d'en être récompensé!

On quittait la table; il alla vers les deux jeunes filles qui s'étaient rapprochées instinctivement.

— Eh bien! Gracieuse, où en est Joliette?

— En grands progrès, Monseigneur; maintenant elle sait lire.

— Et vous êtes fière de votre élève?

— Plus que fière, heureuse! Je l'aime tant!

— Prenez garde aux attachements déréglés, petite fille!

Souriante, elle lui montra une médaille pendue à son cou:

— "Il faut aimer trop pour aimer assez!"

— Le Créateur, ma fille; non la créature.

— Mais n'est-ce pas un ange du bon Dieu que notre Joliette, mon oncle? dit André se mêlant à la conversation.

— Traitez-la toujours comme un ange.

Il traça un signe de croix sur le front de la fillette insensible en apparence à ces compliments et dont les grands yeux limpides semblaient plonger dans l'au-delà...

— C'est Melle de Seillans qui est un ange pour ma pauvre petite, Monseigneur; et je bénis le jour où vous l'avez amenée au couvent de la Miséricorde, dit le bailli avec émotion. Si un miracle était possible, nul ne serait plus capable de l'obtenir.

— Un miracle est toujours possible à Dieu, mon bon ami; c'est à lui qu'il faut le demander... Et il rendit la vue à Tobie.

— Mais Tobie n'était qu'aveugle! murmura la grand'mère.

Joliette était sourde-muette.

CHAPITRE II

L'oncle Boniface

Le bailli de Grimaud appartenait à une vieille famille de robe qui avait fourni plusieurs magistrats: consuls, procureurs, conseillers, voire même un président! mais pas un homme d'épée. Au reste, elle s'en faisait gloire, affectant un grand dédain pour la force brutale et citant volontiers le vieil adage: *Cedant arma togae.*

A la fin du grand règne, quand les revers avaient succédé aux victoires, l'on se faisait pas faute, dans les milieux parlementaires, de critiquer sévèrement cette ambition royale précipitant la France aux abîmes; et le jeune Boniface avait entendu force diatribes paternelles contre le lion, devenu vieux, qui s'était flatté de dompter l'Europe et le Parlement. Tous deux s'en étaient vengés: l'une avait failli lui arracher sa couronne, l'autre avait déchiré son testament. C'était justice! Chacun approuvait... sauf le cadet! Ce fils et petit-fils de robins avait le culte de la gloire! S'il lui eût été permis de choisir sa carrière, il eût voulu être soldat, voire marin, pour courir les aventures. Mais, à cette époque, les enfants n'avaient pas voix au chapitre. Son aîné devait succéder à son oncle, conseiller à la cour; lui, réduit à sa légitime, devait être bailli de Grimaud, comme son père. Il s'inclina sans protester; d'abord parce qu'il n'avait rien d'un révolté; puis, s'il eût confessé ses velléités belliqueuses, il se fût attiré force quolibets.

En effet, la nature marâtre lui avait peut-être donné l'âme d'un héros; elle ne lui en avait pas donné l'enveloppe: sa figure bonasse, sa lourdeur, sa douceur de caractère, sa faiblesse envers ses subordonnés, ses serviteurs, sa famille, tout indiquait qu'il eût fait un médiocre capitaine. Il y avait encore chez lui un vice rédhibitoire dont il était aussi honteux que malheureux, bien qu'il ne lui fût jamais imputé à blâme! il était poltron!

Ce n'était pas de sa faute! il eût donné tout au monde pour être brave! il ne l'était pas et ne pouvait vraiment pas le devenir, avec l'éducation timorée et craintive qu'il devait à la prudence maternelle. Cette infirmité de naissance lui était plus cruelle que la laideur à une femme! Il n'en était pourtant pas responsable. D'abord, il est assez rare de voir un oeuf d'aigle s'égarer parmi les canards; puis, tout petit, on lui faisait peur de tout. Sa mère eût voulu le garder toujours en lisière; sa nourrice lui avait farci la cervelle de contes de revenants à donner la chair de poule; il était resté dans les jupes des femmes, passé l'âge de raison; on l'avait soigneusement écarté des marmots batailleurs dont les salutaires bourrades sont aussi utiles que le latin à l'éducation virile; on l'avait sevré de tous les plaisirs ou exercices violents, qualifiés de dangereux: le cheval, la chasse, l'escrime, le bateau; on ne lui permettait même pas la pêche à la ligne! Il y avait à cela une raison grave et mystérieuse!

Lors de sa naissance, un pauvre astrologue, hébergé par charité, avait demandé à tirer son horoscope; et, toute la nuit, de la plus haute tour du château des Grimaldi, il avait interrogé les astres dont la conjoncture devait influer sur la destinée du nouveau-né. Le lendemain, il remit aux parents attentifs un grimoire compliqué et obscur comme il convient:

— Il y a des signes contradictoires, comme pour notre roi Henri de glorieuse mémoire: *un vache peut enfanter un lion*, on peut être pusillanime et héroïque. Une vie paisible... Une fin tragique... Se défier de la mer et des armes à feu.

Cette prédiction amphigourique n'en avait pas moins fait grande impression sur les cervelles féminines, et l'on s'était évertué à inspirer au marmot une excessive terreur de l'eau. Il ne devait jamais passer un pont, regarder dans un puits, s'aventurer au bord d'une mare! et, le jour de sa première Communion, sa mère lui avait jurer, elle vivante, de ne jamais monter en bateau.

Tout en affectant plus de scepticisme, le père n'avait pas autrement réagi contre ces craintes chimériques, paralysant quelque peu le développement physique et moral de son rejeton. Pour être bailli de Grimaud, point n'était besoin d'être un foudre de guerre! et, né poltron, Boniface était demeuré poltron. Il en avait grandement souffert, et il en souffrait encore. Comme le fils de l'infortunée Marie Stuart, il ne pouvait voir une épée nue... et il aimait tant l'épée! Il se fût caché dans une cave quand grondait le tonnerre ou le canon... Et les bouleversements de la nature, les fastes militaires l'attiraient!!! Il n'avait jamais fait la traversée de Saint-Tropez à Sainte-Maxime, qui dure une heure... Et il rêvait de voyages au long cours! Heureusement, son âme était exempte d'envie: il se consolait des vertus qui lui manquaient en les admirant chez les autres. Son rôle modeste de cadet était bien à sa taille, et quand la mort prématurée de son aîné l'appela au premier rang dans la famille, il ne voulut rien changer à sa vie ni à ses habitudes. Bailli de Grimaud il était, bailli de Grimaud il resta, profitant simplement de sa fortune pour faire des heureux autour de lui. Il aimait tendrement une jeune parente, orpheline et pauvre, recueillie et élevée sous le même toit, comme c'était alors la coutume, le foyer n'étant jamais trop étroit pour les membres d'une même famille. Il aurait bien désiré la prendre pour femme... mais Gillette avait donné son coeur à un jeune officier qu'elle ne pouvait épouser faute de dot. Il y pourvut généreusement et se consola de sa propre déception par le bonheur dont il était l'auteur et le témoin, et quand il se décida enfin à se marier, il se montra excellent époux en attendant la grande joie d'être père! Oh! quand il aurait un fils!! Il en rêvait!! ce serait sa revanche! Il ne l'élèverait pas comme il avait été élevé! Il tâcherait de lui faire un corps robuste et un coeur bien placé! Et qu'il bâtissait pour lui de "châteaux en Espagne!!!"

Il n'eut qu'une fille qui coûta la vie de sa mère.

Elle était chétive et laide; il ne l'en aimait pas moins; reportant sur elle toutes ses tendresses et quettant le moment où elle pourrait y répondre... Ce moment ne devait jamais venir!

D'abord, il ne voulut pas croire à son malheur; pendant des semaines, des mois, des années, il soutenait que c'était une enfant tardive dont les sens étaient un peu engourdis! Tous ne sont pas également précoces! Les uns sont en retard pour marcher, les autres pour parler! Elle n'en serait peut-être pas moins bavarde!

— Puisqu'elle n'entend pas! rétorquait la grand'mère dont le fausset aigu ne parvenait pas à l'émouvoir!...

Etait-ce de naissance? accidentel? le vieux médecin penchait pour ce dernier avis qui laissait une lueur d'espoir, mais la vieille dame lui reprochait aigrement de chercher à leurrer le pauvre père!... Elle essayait surtout de s'en convaincre pour ne pas avoir à faire son *mea culpa.*

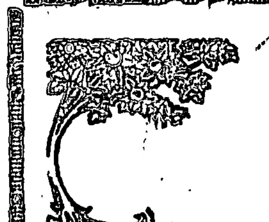
Un jour de lessive, opération grave et compliquée pour les ménagères du vieux temps, la vigilante aïeule, occupée à réprimander une servante, n'avait pas vu la petite, échappée à sa nourrice, se traîner jusqu'à un baquet d'eau claire, se pencher pour s'y mirer, et, la tête emportant le petit corps, basculer dans le récipient. Quant on l'en retira, on le crut morte. Mieux eût peut-être valu! Ce n'était pas l'avis du père. Il aimait ce pauvre être incomplet dont il se reprochait la naissance; il ne lui en voulait pas d'être pour lui un sujet d'opprobe, le monde considérant alors les sourds-muets comme des idiots.

(à suivre)

---:o:---

Il n'y a peut-être rien de plus heureux au monde, de plus propre à nous fortifier et à nous consoler, que d'aimer les fonctions que nous tenons de la Providence, quelles qu'elles soient.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"



EN FAMILLE



Tu seras Roi!

C'était un gentil petit ménage, tout neuf, tout frais, dans l'auréole de son matin, au chapitre premier de la vie.

Ils s'aimaient de toute leur âme, et ils *aimaient ensemble, d'un même amour*, le même petit berceau bleu pâle ou riait, sous le tulle semé de roses brodées, le visage vermeil *d'un enfant, leur enfant.*

La maison était coquette: des peintures neuves sur des tapisseries claires, des meubles neufs, des rideaux *bien repassés* aux fenêtres qui donnaient sur la *roseraie* du jardin.

Et cependant, cachant par amour ses impressions, la jeune femme *s'ennuyait. Elle ne le disait pas,* mais elle s'ennuyait.

Il s'en rendait compte. Par toutes sortes de moyens il essayait *d'acclimater cette âme rebelle;* ses efforts se heurtaient à des sourires contraints.

Elle avait la nostalgie de la ville, *de la grande ville.*

C'était là qu'il l'avait prise.

Ils eussent été heureux sans cela. Le beurre se vendait cher; les oeufs ne diminuaient pas; le bétail valait *encore un bon prix*; la terre était en plein rapport et rendait bien tous les ans.

Oui, mais...

Et ce "mais" passait son ombre noire, obsédante, sur la paix de leur foyer naissant.

* * *

Un matin ou les oiseaux chantaient, en jouant à travers les branches, dans la lumière dorée qui passait par les rideaux clairs au-dessus du berceau bleu... tandis qu'il prenait du bout des lèvres, sans appétit, son déjeuner... les yeux loins, sa pensée tournant autour de la chose fixe qui ne le quittait pas... comme il regardait vers le bambin qui dormait, il s'entendit appeler par sa femme:

— Maurice, tu as quelque chose.

— Non.

— Mais si, je vois bien. A quoi pensais-tu?

— A lui, dit-il.

Elle eut un regard étonné où il vit qu'elle ne comprenait pas.

Alors il se leva. Sa haute taille la domina de toute sa puissance de maître, et ses yeux à elle sentirent un moment l'emprise de ses yeux à lui, si résolus, si clairs, et au fond de leur douleur, si paisibles. Il prit doucement dans ses bras son enfant, *et se dirigeant vers la porte*:

— Viens! dit-il.

Dehors tout chantait. Leurs pieds *glissaient* dans la rosée; l'herbe fraiche s'inclinait sous leurs pas; devant eux les grands arbres agitaient leurs chevelures blondes.

Tout un décor de verdure les entourait, tout un ensemble de richesses qui sortaient d'en bas et paraissaient ne pas finir en espérances.

— Tu vois, dit-il, étendant son bras droit en un geste de chef, tout cela est à nous. Chacun de ces brins d'herbe nous appartient et représente *une fécondité.* Le bois de ces haies n'attend que ma hache pour mourir dans notre foyer. Ces tiges déjà hautes vont bientôt couvrir *nos champs d'un vaste tapis* mouvant de blés et de maïs, et nos granges seront trop petites pour en entasser les gerbes à l'automne. *Respire-moi cet air.* Il sent une odeur de fleur et de santé. Il est à nous, lui aussi, et le temps qu'elles passent sur nos têtes, la brise du *matin et la brise du soir* sont à nous. Il n'est pas un rayon de soleil qui, en s'arrêtant ici, ne devienne nôtre comme un envoi de Dieu. Nous ne partageons rien de tout cela avec personne. Les autres ont leur part, la nôtre est notre bien...

Elle le regardait, fascinée.

— *Ecoute encore, continua-t-il,* et regarde autour de toi. Quand ils veulent là-bas, dans leur prison du cinquième étage, goûter un peu de lait, ils vont demander celui de la veille à quelque crèmerie qui le leur mesure chichement, et leurs enfants poussent comme ça, comme ils peuvent, pauvres petits êtres chétifs auxquels la vie marchande ses bienfaits. Nous, nous avons du lait frais, autant que nous voulons, pour les nôtres, et qu'on ne paye pas *d'une supplication ou d'un tour de faveur...* Quands ils veulent se donner l'illusion des oiseaux qui chantent, ils enferment dans une *cage étroite un "exotique"* quelconque qui ne chante plus ou qui cante mal, parce qu'il lui manque des arbres et de l'espace. Quand ils veulent un peu de nature, ils vont la chercher au bois de Boulogne, et ils n'y trouvent qu'une nature truquée, sans liberté, sans infini, où ils croient respirer, mais où ils respirent *l'air de tout le monde, un air* emprunté et qui n'est pas à eux. Nous, nous avons la vraie nature avec de vrais oiseaux et de vraies chansons, une nature vaste avec des *horizons*, une nature qui se revêt tous les jours de parures nouvelles et que nous ne sommes pas obligés d'aller chercher loin, que *nous avons là, tout près, chez nous,* à nous. Voilà la royauté de l'homme sur le monde des êtres et des choses, telle que le Créateur l'a voulue et l'a faite pour sa créature qui ne l'apprécie pas..., la grande, l'éternelle royauté dynastique qui passe des pères aux fils et repose sur des générations de printemps et d'automne, de labeurs et de moissons.

Et, élevant son fils au-dessus de sa tête:

— Tiens, petit, regarde, souris, bats des mains, réjouis-toi dans l'inconscience de ta pensée; emplis tes poumons de la campagne, de cette campagne dont nous te ferons roi à ton tour demain, si tu veux.

* * *

Elle se sentit soudain réconfortée et *comme rebaptisée du baptême* du sol, aux accents de cette voix mâle et convaincue, et, se souvenant d'un mot qu'elle avait lu jadis et qui l'avait frappée de sa vérité:

— Oui, dit-elle, tu as raison. Restons chez nous. Dieu créa la campagne, l'homme n'a fait... que la ville.

Yvonneck des Landes.

L'embonpoint

Cet état est absolument incompatible avec la beauté féminine, c'est son plus cruel ennemi; il faut donc lui courir sus, dès que les premiers symptômes apparaissent.

Pour combattre cet envahissement de la graisse qui déforme et fait disparaître la taille, qui fait perdre au visage son expression qui rapetisse les yeux, triple le menton, capitonne la poitrine et le ventre de bourrelets de graisse, il faut s'imposer de durs sacrifices, n'être plus ni gourmandes, ni paresseuses.

Mais, comme rien ne veillit autant que l'empâtement des traits, on fera le nécessaire pour lutter et triompher.

On préconise de nombreux remède contre l'obésité, mais peu réussissent; il faut de plus certains soins journaliers qui agissent graduellement.

Je dis "graduellement," car un amaigrissement trop prompt aurait des conséquences terribles pour la beauté.

C'est entre trente et trente-cinq ans que l'obésité se déclare.

Le lit, le sommeil, sont les plus cruels ennemis des personnes grasses.

Elles ne doivent pas rester couchées plus de six heures.

Pas de sieste après les repas, surtout.

Peu de vin. Boire du thé serait encore mieux, et *encore mieux ne* boire qu'après avoir mangé.

Certains médecins ont préconisé les cures d'émaciations provoquant *de fortes sueurs par les bains turcs* suivis de douches glacées; mais il arrive de fréquents accidents congestifs.

Les bains froids, les bains de mer, les massages, les frictions sont excellents.

Les bains chauds qui dilatent les tissus, sont interdits aux obèses.

Surtout ne pas boire entre les repas.

Une promenade de deux heures le matin avant déjeûner, est salutaire.

Le moins de pain possible. Pas de mets succulents: les pâtés de foie gras, les canards, les oies, les ragoûts, les sauces, le saumon, le raie l'anguille, le beurre, la graisse, l'huile, la noix d'olive; tous les féculents: pommes de terre, pâtés, riz, haricots, pois, maïs, le sucre, les bonbons, les lactances, les oeufs, le poisson, confitures, porc sous toutes les formes, le miel, la crême, le racachout, le chocolat, le foie, la cervelle; le rognons seront bannis de la table, ainsi que les liqueurs et la bière.

On pourra manger mouton ou *boeuf grillé*, ou rôti. De la sole, de la barbue, du bar, du turbot. Du poulet, du dindon, des légumes herbacés; l'asperge, l'oseille, les tomates, *les fruits acides,* tels que les oranges, *les fraises, framboises,* groseilles, cerises aigres, pommes. Du café sans sucre, du bouillon dégraissé. Le macaroni, qui est du *gluten presque pur, est permis.*

Sortir de table, ayant toujours un sentiment de faim, et diminuer peu à peu la dose de nourriture. *Des marches fréquentes.* En outre, voici un régime *qui n'offre aucun* danger et qui donne d'excellents résultats: Première semaine, un litre de lait par jour, trois portions d'aliments; *seconde semaine,* deux litres de lait, deux portions d'aliments; troisième semaine, trois litres de lait, une portion d'aliments; *quatrième, cinquième* et sixième semaines, quatre litres de lait et pas d'aliments.

On revient graduellement en suivant *ce traitement*, à des proportions harmonieuses que l'on maintiendra par une sage répartition de recettes et dépenses.

———:o:———

Nettoyage pratique des gants

GANTS DE COTON — Ces gants se lavent à l'eau et au savon, comme les chaussettes; on peut les repasser pour les étirer et leur rendre les plis du neuf.

GANTS DE PEAU — Tremper *légèrement* dans l'eau un morceau de flanelle *qu'on passe aussitôt* sur du savon en poudre, frotte ensuite les gants tendus sur les doigts ou sur les baguettes. Essuyer avec *une flanelle sèche.* Le lait mélangé d'un peu de carbonate de soude remplace avantageusement l'eau.

GANTS CLAIRS — Les nettoyer *soigneusement* à l'essence minérale; si les gants restent *ternes*, on les frotte une seconde fois avec le même liquide augmenté d'un peu de talc en poudre qui leur rendra leur brillant *primitif.* *Les laisser* quelques heures à l'air, jusqu'à ce que l'odeur de l'essence soit entièrement partie.

GANTS GLACES — Une petite éponge trempée dans du lait écrémé est frottée sur un morceau de savon blanc. L'éponge est passée alors à plusieurs reprises sur le gant bien tendu, puis exprimée et mouillée chaque fois. On étend les gants pour les faire sécher; mais avant qu'ils soient entièrement secs, on les étire dans tous les sens pour leur rendre leur forme et leur souplesse.

Le Coin des Enfants

Le mois de Marie

C'est le mois de Marie,
C'est le mois le plus beau;
A la Vierge chérie,
Disons un chant nouveau.

———:o:———

Sauvée par un "Ave Maria"

Il y a quelques années, une terrible explosion fit, à Berlin, une vingtaine de victimes. Un soir, après l'exercice du mois de Marie, une jeune fille, une pauvre servante, s'avança jusqu'auprès de l'autel de la Sainte Vierge et offrit à la Mère de Dieu un magnifique bouquet des plus belles fleurs, en répandant des larmes abondantes. A ceux qui lui demandèrent la cause de tout cela, elle répondit: "Hier matin, ma maitresse m'envoya dans cette savonnerie qui, maintenant, n'est plus qu'un monceau de ruines. Comme je passais devant l'église, la pensée me vint d'y entrer. Je me dis, en moi-même: "Le soir, tu n'as pas le temps d'aller au mois de Marie, entre et dis un *Ave Maria.*" J'entre donc et dis mon *Ave Maria,* puis je me dirige vers la savonnerie. Comme j'étais sur le point d'y entrer, on entendit l'effroyable détonation. Si je n'avais pas récité mon *Ave Maria,* je me serais trouvée déjà entrée au moment de l'explosion, et maintenant, je serais dans le cimetière."

Qui n'admirerait ici la touchante protection de la Sainte Vierge?

———:o:———

Un peu de géographie

La terre et les eaux — La terre est une boule, par conséquent solide. Et cependant la plus grande partie de la surface est liquide. La terre à l'état sec, la terre habitable n'occupe qu'un quart du globe. Tout le reste est submergé et recouvert par une immense masse d'eau qui occupe les trois autres quarts du globe. Embarquons-nous sur un navire. *Nous pourrons voyager* des semaines, des mois, et même faire le tour du globe sans toucher la terre. Cette masse d'eau *qui est salée, c'est la mer.* Toutefois, nous pouvons justement continuer à dire la terre en parlant de notre globe, car le fond de la mer — on a pu s'en assurer par des sondages — est la continuation de notre sol. On y trouve des plaines, des vallées, des ravins, des collines. Les iles qui s'élèvent au-dessus de la mer *ne sont* que les points culminants de montagnes submergées.

L'ancien Continent. — La terre ne couvre que le quart de notre globe. Elle n'est même pas d'un seul *tenant.* *Elle se divise en deux* grandes masses, qu'on appelle continents, d'un mot latin qui signifie tenir ensemble. La plus grande de ces masses se trouve presque tout entière au nord de l'équateur, c'est-à-dire dans une même moitié du globe. C'est la plus peuplée et l'on *y distingue trois parties* assez nettement déterminées et coupées: l'Europe, l'Asie, l'Afrique. Ces trois parties du monde, quoique distinctes, *se tiennent l'une à l'autre*, forment une même masse, un seul continent qu'on nomme l'Ancien Continent, parce qu'il a été longtemps le seul connu. L'Europe et l'Asie se tiennent sur un long espace, mais l'Afrique et l'Asie ne sont rattachées que par une étroite langue de terre, que l'art de l'homme a même *réussi de nos jours à couper* par le canal de Suez.

Le Nouveau Continent — Durant une longue période de siècles, plus de soixante siècles, les hommes ne *connaissaient que l'Ancien Continent.* Ils ignoraient qu'il y a encore une autre grande masse de terres habitables et habitées. On ne savait *pas que la terre est une boule,* et l'on ne cherchait pas davantage. Il y a quatre cents ans — et l'on a fêté en 1892 le quatrième centenaire de cette découverte, — un homme de génie, *Christophe Colomb,* naviguant toujours à l'Ouest, dans la certitude qu'il devait, en faisant le tour du globe, *rencontrer* l'extrémité orientale de l'Asie, découvrit d'autres terres, un nouveau continent. Mais, par une injustice qu'on *ne s'explique pas, le monde découvert* par Colomb reçut le nom d'un autre navigateur, *Amerigo Vespuci,* et on a continué de l'appeler l'Amérique.

Ce continent s'étend, pour la majeure partie, au nord de l'équateur, mais une grande partie aussi se trouve dans l'autre moitié du globe. Il forme donc, avec les trois parties de l'Ancien Continent, la quatrième partie du monde. On en a même découvert une cinquième, mais toute composée d'îles groupées dans un vaste *océan,* qu'on a appelée alors l'Océanie.

Les climats — Les terres qui composent les cinq parties du monde se trouvent, nous l'avons dit, *pour la plupart, entre l'équateur et* le pôle Nord. Elles ne peuvent pas recevoir toutes le soleil de la même façon; elles n'ont pas le même climat, c'est-à-dire les mêmes degrés de chaleur ou de froid. Les pays placés sous l'équateur, recevant les rayons du soleil d'aplomb, ont une extrême chaleur et les jours égaux aux nuits. Mais le soleil ne reste pas toujours juste au-dessus de l'équateur. Ce moment-là même n'arrive que deux fois par an, le 21 mars et le 21 septembre. Le reste du temps, le soleil avance d'abord au nord de l'équateur, jusqu'au 21 juin, puis recule à l'équateur jusqu'au 21 septembre. Après cette date, il avance vers le Sud jusqu'au 21 décembre et revient vers l'équateur jusqu'au 21 mars. Bien entendu, c'est la terre qui est en mouvement et non le soleil, et cette marche n'est qu'apparente.

Mais, soit que le soleil s'approche, soit qu'il s'éloigne de nous, il ne dépasse pas deux cercles parallèles distants chacun d'un peu plus de cinq cents lieues de l'équateur. Le soleil darde là ses rayons avec force, et ce sont les régions très chaudes ou zones torrides, comme on dit. Ces deux régions, en somme, n'en forment qu'une, puisqu'elles se touchent et qu'elles ne sont séparées que par l'équateur, leur limite commune.

Catholiques de France et catholiques étrangers

Chaque mois, désormais, nous fournit quelques manifestations nouvelles du mouvement qui entraine les catholiques de France à nouer des relations plus intimes avec leurs frères de l'étranger; le temps n'est plus, où l'on pouvait accuser les Français d'ignorer les événements et les courants d'idées qui se produisaient au-delà de leurs frontières. Evidemment, ils ne sont pas encore tous conquis à cet esprit nouveau et les plus informés des choses de l'extérieur ont encore beaucoup à apprendre. Mais les progrès, sur ce terrain, sont déjà très sensibles.

Ce mois de mars aura vu, dans ce domaine, deux démonstrations caractéristiques: au début, le Congrès diocésain de Paris; vers la fin, le Congrès de l'*Union des Oeuvres*.

Le Congrès diocésain de Paris, convoqué chaque printemps par le cardinal archevêque, a coutume de s'occuper exclusivement des oeuvres et de l'action propres à ce grand diocèse. Il n'a pas cru, cette année, sortir de son cadre habituel en consacrant la moitié de ses séances à la question des catholiques étrangers. Et il n'a pas seulement examiné ce problème au point de vue des relations à entretenir avec les visiteurs qui lui arrivent constamment de tous les points du globe; il l'a étudié encore en tant qu'il doit orienter la sollicitude et l'activité des catholiques parisiens vers leurs frères épars à la surface du globe.

Le Cardinal Dubois estime, en effet, que ses fidèles ne rempliraient pas tout leur devoir, s'ils se renfermaient en eux-mêmes et négligeaient les intérêts généraux de la catholicité; il croit également qu'en dédaignant les expériences catholiques acquises par les autres peuples, ils se privent d'un élément de progrès très appréciable.

Aussi l'éminent archevêque avait-il demandé à Mgr Baudrillart de venir exposer l'organisme et l'action du *Comité Catholique des Amitiés françaises*, et, personnellement, il a fort appuyé les conclusions du rapporteur: il a exhorté ses diocésains à seconder, par leurs souscriptions, par leur attention soutenue, par leur concours personnel, les efforts de cette grande initiative catholique et nationale.

Et c'est encore au même Comité, dans la personne de son secrétaire permanent, M. le chanoine Beaupin, que le Cardinal a réclamé des détails et des précisions sur l'autre aspect du problème: l'accueil aux étrangers, de passage ou de résidence à Paris. Car on sait que le groupement dirigé par Mgr Baudrillart, désireux d'établir des relations de plus en plus cordiales entre les catholiques de France et ceux des autres peuples, a porté son attention sur l'occasion propice que lui offrait à lui, de nouer sur place et d'entretenir ces rapports internationaux. Il a créé, notamment, autour de l'Institut catholique, une association d'étudiants catholiques étrangers, dont les membres, appartenant à vingt nations diverses, trouveront à la fois, dans cette organisation nouvelle, un moyen de mieux connaitre la France et un réconfort pour leur propre vie chrétienne.

Mais l'administration diocésaine elle-même avait à dire son mot, sur cette question. Car elle vient d'accomplir, avec l'agrément empressé du Pape, une innovation des plus symptomatiques et des plus heureuses: le Cardinal Dubois a obtenu, du Souverain Pontife, un nouvel évêque auxiliaire, qui aura pour ministère tout spécial l'apostolat des étrangers résidant à Paris.

Le choix du cardinal s'est porté sur Mgr Chaptal, hier encore curé de la paroisse populaire de Plaisance; diplomate ayant d'entrer au séminaire et longtemps en contact avec ces milieux ouvriers auxquels appartiennent la plupart des étrangers à Paris, le nouveau prélat se trouve admirablement préparé à la mission qui lui incombe.

Mission qui n'est pas légère; car la statistique officielle enregistre, dans la capitale et dans la banlieue, près de 250,000 étrangers; et les oeuvres établies par quelques nations catholiques, en faveur de leurs émigrants parisiens, révèlent que ce chiffre est encore inférieur à la réalité.

Auprès de ce vaste troupeau, qui suit en majorité la houlette catholique, Mgr Chaptal exercera un ministère de direction spirituelle, d'apostolat et de charité. Et cette charité, comme celle du Christ, s'étendra même aux brebis qui ne sont point du même pâturage. Les réfugiés russes, abrités en grand nombre à Paris, auront une part importante de cette sollicitude généreuse.

* * *

Deux semaines après le Congrès diocésain, l'*Union des Oeuvres*, association toute apostolique et populaire instituée voici un demi-siècle et toujours très vivante, ouvrait son assemblée annuelle du printemps. Et, elle aussi, inscrivait à son programme la question des rapports entre les catholiques de France et catholique étrangers.

Le point de vue était différent; mais l'inspiration et le but demeuraient identiques; ils avéraient la même préoccupation.

Ce que l'*Union des Oeuvres* a proposé à ses membres et à ses amis, c'est de prendre l'initiative d'un rapprochement plus intime et plus méthodique entre les associations populaires de France, — dont elle forme le lien ou qui lui sont attachées par des relations fraternelles, — et les institutions similaires établies dans les autres nations: patronages de jeunesse, cercles d'études, groupements professionnels catholiques, instituts d'information sociale ou d'éducation populaire. Le rapporteur de l'*Union* a fait valoir le haut intérêt catholique offert par une organisation de ce genre, Il a rencontré, parmi ses auditeurs, une adhésion immédiate et chaleureuse. L'idée est, d'ores et déjà, en voie de réalisation.

Mes lecteurs, au surplus, savent que plusieurs autres catégories de sociétés catholiques, syndicats, coopératives, étudiants, ouvriers agricoles, initiatives féminines, ont déjà en France, institué des fédérations ou des secrétariats qui les tiennent en contact permanent et cordial avec leurs frères étrangers.

Les forces et les expériences catholiques tendent, de plus en plus, à se grouper, à s'organiser, à travailler dans le monde. Et la France met son honneur à prendre une part active à ce mouvement salutaire.

François Veuillot.

Histoire d'un Sanctuaire célèbre

Les Religieux de Sainte-Croix publient une brochure sur l'Oratoire St-Joseph

Le FRERE ANDRE

Nous venons de recevoir une élégante et intéressante brochure, où sont racontés les origines modestes et les développements prodigieux de l'Oratoire Saint-Joseph, du Mont-Royal, oeuvre pour la plus large part, du bon vieux Frère André.

Cet ouvrage est honoré d'une belle préface de S. G. Monseigneur Gauthier, administrateur apostolique du diocèse de Montréal. Il contient, dans ses quatre-vingts pages de texte serré mais parfaitement lisible, la matière d'un bon volume. Pour s'en convaincre, nos lecteurs n'ont qu'à parcourir les titres et les sous-titres de ses trois chapitres:

I. — Ce que l'on voit à l'Oratoire: — Panorama.—La Crypte-église.— Les Pèlerins. — Chez le Frère André.

II. — Précis historique: La Dévotion à saint Joseph au Canada. — La Préparation lointaine. — Le Frère André. — La Préparation prochaine. — L'Oeuvre s'élabore. — La Guérison de Calixte Richard. — La Première chapelle. — Les agrandissements successifs. — Les résultats obtenus.

III. — Les miracles de l'Oratoire: Le témoignage de Monseigneur Bruchési. — L'opinion de quelques médecins. — Le cas de Joseph L'Heureux. — Le cas d'Arthur Rochette. — Le cas d'Alfred Standhope. — Le cas de Melle M.-A. Mercier.

Dix pages de superbes illustrations ajoutent encore à l'intérêt de l'ouvrage et permettent de suivre avec plus de facilité les étapes de l'oeuvre racontées dans le texte. Voici la liste de ces illustrations, dont quatre sont imprimées en brun, donnant un cachet luxueux à la brochure:

1. — Saint Joseph. — 2, L'Oratoire Saint-Joseph en 1915. — 3, L'Oratoire en 1904, en 1908 et en 1912. — 4. Monseigneur Bruchési. — 5. Le pèlerinage organisé par l'A. C. J. C. en octobre 1920. — 6. Le R. P. Dion, c.s.c., premier recteur de l'Oratoire. — 7. Intérieur de la Crypte. — 8. Le Frère André. — 9. La crypte (extérieur), le trophée de béquilles, ce qui reste de l'Oratoire primitif. — 10. La future basilique de saint Joseph.

Tous les dévots à saint Joseph voudront se procurer cette brochure où sont consignées de nombreuses preuves de la puissance et de la bonté du père adoptif de Jésus. Tous les hommes de bonne foi, croyants ou incroyants tiendront aussi à lire cet ouvrage où sont rapportées avec tous les détails nécessaires à la plus rigoureuse vérification quelques guérisons que l'auteur, s'appuyant la plupart du temps sur le témoignage de médecins connus et estimés, n'hésite pas à qualifier de miraculeuses.

Félicitons en passant l'Imprimerie Saint-Joseph qui a imprimé cette brochure, dont la toilette typographique ne laisse rien à désirer. *L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal* (notice historique et descriptive, par Arthur Saint-Pierre; avec une préface de S. G. Mgr Gauthier, se vend 25 sous seulement, au bénéfice de l'Oeuvre, à l'Oratoire même; par la poste, 30 sous.

—:o:—

Il n'y a rien de plus doux que la parole de l'homme quand elle sort d'une intelligence droite et d'un coeur qui nous aime; elle nous pénètre, elle nous touche, elle nous charme, elle endort nos douleurs et exalte nos joies; elle est le baume et l'encens de notre vie. Que doit-ce être de la parole de Dieu pour qui sait le reconnaître et l'entendre?

Pour les Cultivateurs

La fabrication du beurre s'améliore

Les résultats du concours fédéral d'appréciation dénotent une amélioration de qualité.

Au concours national instructif d'appréciation du beurre, conduit par le service de la laiterie de la division de l'industrie laitière et de la réfrigération à Ottawa, Québec a été la seule province parmi les provinces de l'Est qui se soit classée au même rang que les quatre provinces de l'Ouest pour la qualité du beurre; elle est arrivée deuxième tandis que le Manitoba était premier, la Saskatchewan troisième, l'Alberta quatrième, la Colombie-Britannique cinquième, l'Ile du Prince-Edouard sixième, la Nouvelle-Ecosse septième, l'Ontario huitième et le Nouveau-Brunswick neuvième. Chacune de ces provinces a fourni un échantillon de quatorze livres de beurre venant tous les mois, de mai à octobre, d'une beurrerie différente. La Colombie-Britannique est la seule qui ait fait défaut en octobre. Il y avait, au total, 53 beurreries prenant part au concours. Les pointages pour le goût étaient beaucoup plus élevés que l'année dernière qu'en 1920, démontrant ainsi que ce concours contribue beaucoup à provoquer une amélioration sous ce rapport. En ce qui concerne le goût, les quatre premières provinces se classent dans l'ordre que nous venons de décrire, mais la Colombie-Britannique venait après la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard après l'Ontario, mais il y avait moins de quatre points dans le total entre la première et la dernière. Manitoba et Québec ont obtenu chacun plus de 96 et le Nouveau-Brunswick près de 93. Dans le classement pour l'habileté du travail, basé sur le pointage pour la texture, l'incorporation de l'eau, la couleur, le sel et l'emballage, il y eu quelques changements, mais il n'y avait guère plus d'un point entre Québec, qui est arrivé premier avec 54.75 sur un total possible de 55, et le Nouveau-Brunswick, qui avait 53.66. Le Manitoba est arrivé deuxième avec 54.70, suivi par l'Alberta 54.68, la Saskatchewan 54.35, l'Ontario 54.28, la Nouvelle-Ecosse 54.23, la Colombie-Britannique 54.04, l'Ile du Prince-Edouard 53.95 et le Nouveau-Brunswick 53.66.

—:o:—

L'enseignement vétérinaire

Positions lucratives offertes aux diplômés des collèges de science vétérinaire

Dans un feuillet intitulé "Les positions offertes aux diplômés en science vétérinaire" le Dr. McGilvray, principal du collège de science vétérinaire de l'Ontario, fait remarquer que les lois sur la pureté des denrées alimentaires ont fait du chirurgien vétérinaire un inspecteur gouvernemental et municipal, ainsi qu'un médecin pour les animaux. Le vétérinaire est devenu, dans ces deux sphères, un facteur essentiel dans la vie de la nation et sa profession a atteint une dignité égale à celle de toute autre, et elle est aussi bien payée que toute autre. Par exemple comme fonctionnaire de la division sanitaire des animaux, du ministère fédéral de l'agriculture, son traitement peut varier de $1,800 à $2,400 avec augmentations annuelles, et pour les positions administratives de $2,500 à $5,000. Dans la pratique privée, son revenu est parfois beaucoup plus considérable. Il suffit, pour qu'il puisse se présenter comme postulant à une position de ce genre, qu'un jeune homme ait son diplôme de bachelier en science vétérinaire. Comme le fait remarquer le Dr. McGilvray, la position d'un inspecteur du gouvernement ou d'un administrateur chargé de recherches est très enviable, le travail est propre et intéressant, les conditions environnantes agréables. Les services du vétérinaire sont indispensables pour sauvegarder la santé des animaux; pour la production hygiénique des viandes offertes à la consommation et pour le développement du commerce de ces produits au pays et à l'étranger. Il s'emploie dans les travaux de ce genre des centaines de vétérinaires spécialement exercés dans ce travail. A tous les grands abattoirs, aux institutions de salaison, aux ports d'entrée et de départ, aux fabriques de conserves, il y a des inspecteurs fédéraux chargés de voir à ce que les animaux en vie et les produits animaux soient exempts de maladie et propres à servir à la nourriture de l'homme. Les animaux sont inspectés avant et après l'abattage; le timbre du gouvernement est appliqué sur la viande et l'on donne l'attention la plus stricte à tous les produits qui sortent du pays. Les diplômés vétérinaires rendent ainsi à leur pays un service d'une importance nationale. Reconnaissant l'utilité des services que rendent les collèges reconnus de science vétérinaire le gouvernement fédéral leur accorde annuellement, sous l'empire de la loi de l'instruction agricole, une allocation de $20,000 qui leur a permis d'employer des instructeurs mieux rétribués et d'améliorer leur outillage.

—:o:—

La culture des pommes de terre dans les districts à courtes saisons

(Notes des fermes expérimentales)

Tous ceux qui cultivent des pommes de terre dans les districts où la saison est courte désirent naturellement connaître les moyens de stimuler le développement de la récolte.

Voici ces moyens:—

1.—Préparation parfaite du sol et bonne façon d'entretien jusqu'à la floraison.

2.—Sélection d'un sol chaud, précoce et d'un emplacement protégé contre la gelée.

3.—Choix de variétés précoces.

4.—Germination avant la plantation.

5.—Plantation précoce.

6.—Emploi de plantons de bonne grosseur, mis à espacements suffisants.

Dans d'égales conditions, on donnera la préférence à une pente raide, à une forte élévation locale et peut-être à une exposition au sud-ouest. La proximité d'une étendue d'eau est un grand avantage car elle retarde les gelées tardives du printemps ainsi que les gelées précoces d'automne.

Une parcelle en pommes de terre entourée par une jachère d'été ou par une étendue quelconque de sol cultivé est moins exposée à geler qu'une parcelle entourée de broussailles, d'herbe ou de grain. Il suffit d'une bande de terrain nu d'une demi-verge de large autour de la parcelle pour la protéger jusqu'à un certain point, au moins pour protéger les deux rangées extérieures.

Les planteurs qui préfèrent une variété de mi-saison pour la plantation générale feront bien de planter une certaine proportion de la récolte en une espèce bonne et précoce comme la Early Rose ou la Early Ohio.

C'est aussi un grand avantage que de sortir les tubercules de semence du caveau à racines et de les exposer sur des claies peu profondes, dans un endroit chaud et ensoleillé, pour qu'il se forme des germes verts et durs. On croit qu'il vaut mieux les exposer d'abord dans un endroit frais, de façon à durcir la peau et à restreindre le nombre d'yeux qui pousseront, mais ce n'est pas toujours facile à faire et dans tous les cas ce détail n'est pas absolument essentiel.

De même que beaucoup de colons observateurs, la station expérimentale de Beaverlodge a obtenu, d'excellents résultats en plantant des fragments sur lesquels restaient encore les germes blancs de cave. Mais ces fragments se cassent facilement au cours des manutentions et il a été démontré par des essais soigneux que les germes verts sont les meilleurs. Les germes blancs ou verts ont un grand avantage en stimulant le développement et la maturité.

Quatre années d'essais à Beaverlodge ont démontré que la plantation faite vers le 1er mai ou avant est celle qui permet d'obtenir les plus fortes récoltes. Dans les saisons où les gelées d'automne sont précoces, c'est la récolte qui a été plantée le plus tôt qui contient de beaucoup le plus de fécule. En d'autres années, ce sont les plantations faites à une date moyenne qui ont donné les tubercules du meilleur goût et de la meilleure qualité, et elles ont rapporté presque autant. En 1921 une gelée de juillet a gravement endommagé les espèces précoces et les plantations hâtives, qui étaient alors dans la phase de floraison. Il n'est pas prudent de risquer toute la semence dans une seule plantation faite tôt, surtout si on se sert d'une espèce précoce. En général, cependant, la plantation de mi-saison, c'est-à-dire du 1er au 10 de mai est la plus sûre.

Ce sont les tubercules plantées le plus près de la surface qui donnent les récoltes les plus précoces et généralement les plus fortes, mais la qualité de ces tubercules n'est pas aussi bonne; il y en a beaucoup plus qui sont brûlés par le soleil; chez certaines espèces la décoloration rouge de la chair est plus apparente; enfin les tubercules sont plus exposés à souffrir des gelées d'automne. La plantation dans une tranchée de quatre pouces, qu'on recouvre légèrement d'abord et qu'on remplit ensuite graduellement, a bien des points en sa faveur.

W. D. Albright,
Station expérimentale,
Beaverlodge, Alberta.

—:o:—

L'Alsace d'aujourd'hui

Elle est française jusque dans ses fibres les plus secrètes

Ce fut la guerre qui, d'après M. André Hallays, réveilla en Alsace le sentiment national, le sentiment français endormi! Et il se réveilla avec une admirable énergie.

Cette guerre, les Alsaciens la prévoyaient affreuse, car ils connaissaient la puissance de la machine militaire allemande. Ils croyaient que la France serait écrasée. Cette pensée n'empêcha pas des milliers de jeunes gens de passer la frontière pour s'engager en France.

Mais voici qu'à la fin de septembre 1914 un revirement prodigieux se fit dans les esprits. Après deux mois de guerre, et malgré leurs victoires, les Allemands n'étaient pas à Paris, pas même à Nancy! Et c'est alors que l'Alsace attendit la France.

M. André Hallays, dans son exposé fait à la Société des Conférences à Paris, où le document abonde, a très clairement expliqué quelles sérieuses difficultés on allait rencontrer en Alsace.

La langue parlée par les Alsaciens ne fut pas la moindre de ces difficultés.

Les affaires religieuses également pouvaient provoquer de nombreux conflits. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, qu'en Alsace le Concordat de 1802 était encore en vigueur; or, la France, qui venait prendre possession du pays, était la France des lois laïques et de la Séparation!...

Les débuts de l'administration française furent déplorables, et M. André Hallays a fait du désordre inexprimable qui régna alors un tableau des plus suggestifs...

On résolvait les questions au petit bonheur, quand on les résolvait, et pendant trop longtemps les indigènes eurent le droit de se plaindre.

Mais, peu à peu, tout rentra dans l'ordre, et les difficultés qu'on avait rencontrées sont en voie de s'aplanir...

Maintenant, tous les petits Alsaciens parlent et écrivent couramment le français, et les petites Alsaciennes sont à ce point de vue supérieures aux garçons.

L'enseignement secondaire est, de son côté, très en progrès; l'année dernière, sur 385 bacheliers reçus dans les facultés d'Alsace, 277 étaient nés dans le pays.

L'année après l'annexion (1872), sur 40,000 conscrits, 26,000 manquaient à l'appel et, trente ans plus tard, on comptait encore plus de 2,000 insoumis. Or, l'année dernière, la proportion des insoumis au contingent a atteint à peine 1.2 p.c.

En somme, il résulte de la belle conférence de M. André Hallays que l'Alsace d'aujourd'hui, française jusque dans ses fibres les plus secrètes, a surmonté les obstacles qui s'opposaient à sa marche en avant...

—:o:—

L'omelette ne fut pas prête à temps

Le célèbre navigateur Bougainville, qui s'illustra par ses nombreux voyages au cours desquels il fit le tour du monde, étant sur le point de s'embarquer pour une nouvelle expédition, alla faire ses adieux à un ami d'enfance. Celui-ci était un célibataire qui vivait seul avec sa gouvernante.

"Je vous accompagne jusque sur le port," dit-il à Bougainville.

Et appelant sa gouvernante: "Vous pouvez faire l'omelette, je reviens tout de suite." Il prit son chapeau et sortit. Sur le port il fallut se séparer: Bah! je vais avec vous jusqu'au vaisseau," dit l'ami qui aimait tendrement Bougainville.

Les voici sur le canot qui glisse vers le vaisseau; arrivé là: "Si je montais avec vous sur le pont jusqu'à ce qu'on lève l'ancre, le canot me ramènerait. — Bien volontiers," répond l'illustre marin, heureux, lui aussi, de conserver son compagnon encore un peu. Ils montent sur le pont.

Bientôt le signal du départ est donné. "Redescendez vite dans le canot," dit Bougainville, on va lever l'ancre. — Est-ce que vous ne relâchez pas à Liverpool? — Mais oui. — Eh bien, je vous accompagne jusque-là, ce n'est pas une affaire, vous voulez bien de moi? — Mais avec le plus grand plaisir!"

A Liverpool, l'ami ne put se décider à quitter son compagnon; il alla jusqu'à la prochaine escale, puis à la suivante; d'escale en escale, il fit avec Bougainville le tour du monde. Le voyage dura cinq ans. Au retour, notre homme, sitôt débarqué, s'en fut sonner chez lui. Sa gouvernante fut stupéfaite.

"Eh bien, demanda le voyageur tranquillement, l'omelette est-elle faite? — L'omelette? balbutia la malheureuse complètement ahurie. — Eh bien, oui, l'omelette que je vous avais commandée avant de partir: elle n'est pas prête? Je l'aurais parié! On peut dire qu'il vous en faut du temps pour faire cuire des oeufs!"

—:o:—

La parole est à la fois l'entretien des esprits avec eux-mêmes et avec les autres esprits; elle est une faculté du dedans ainsi qu'une faculté du dedans; elle est le moyen d'initiation et de communion par excellence.

L'Elévateur des Fermiers de Vonda

Assemblée annuelle

La Compagnie des Fermiers de Vonda (Coopérative Franco-Canadienne) qui compte des actionnaires dans presque toute la province, a tenu son assemblée annuelle le samedi 12 avril, aux bureaux de la compagnie, à Vonda.

Malgré l'approche des semailles et le mauvais état des chemins, l'assistance était fort satisfaisante, et les détenteurs de près de 250 actions étaient présents ou représentés.

La salle était trop petite pour contenir l'assistance et plusieurs des amis très dévoués de l'organisation durent rester debout à la porte, ne suivant que très difficilement la discussion. Mais comme les avis de convocation portaient que l'assemblée aurait lieu dans les bureaux de la compagnie, il était impossible d'aller ailleurs sans courir les risques de faire annuler l'assemblée. Le bureau de direction avait si bien prévu le cas où la salle serait trop petite, qu'il avait loué celle de l'hôtel de ville. Mais au dernier moment des craintes de complication empêchèrent l'assemblée d'être tenue dans une salle où elle n'avait point été convoquée.

Le président exprima ses regrets et assura que l'assemblée prochaine aurait lieu dans une salle plus spacieuse et plus confortable, et a une saison plus favorable, probablement en novembre.

L'adoption des minutes de la précédente assemblée fut votée sur proposition de M. P. Haunjet, secondé par M. J. Daigneault.

Le secrétaire, M. D. Desmarais, donna ensuite lecture du rapport des directeurs que l'on trouvera plus loin. Ce rapport donna lieu à plusieurs demandes d'informations, et fut ensuite adopté à l'unanimité, sur proposition de M. M. Sirois, secondé par M. O. Loiselle.

Les pertes subies l'année passée sont regrettables, mais elles étaient prévues, et l'effet en est largement compensé par les profits réalisés cette année.

Lecture est ensuite donnée du rapport des auditeurs. Ces auditeurs sont ceux employés par le département des affaires municipales et leur compétence ne saurait être mise en doute. Le rapport constate que la comptabilité de la compagnie est tenue en parfait ordre et certifie l'exactitude de tous les comptes.

Le déficit net s'élève à $5,960. Ce déficit provient du commerce des grains et des bois, et la cause en est expliquée dans le rapport des directeurs. Les grains donnent une perte de $3,500 et les bois de $1,500, alors que le charbon et la ficelle d'engerbage donnent un profit de $2,000 environ. Le surplus des pertes représente les frais généraux d'administration. Le total des ventes s'est élevé dans l'année à $182,000, et le total des salaires payés au gérant, secrétaire-trésorier, agents des élévateurs, des cours à bois et commissions diverses sur les ventes se monte à $7,000, — ce qui est un chiffre bien minime comparé au chiffre d'affaires.

Sur proposition de M. M. Sirois, secondé par M. F. Cahorel, le rapport des auditeurs est adopté.

Le président fait remarquer que malgré les résultats défavorables de l'année, les dépréciations usuelles ont été enlevées sur les élévateurs comme sur les autres propriétés de la compagnie, et que les marchandises ont été estimées, non pas au prix de facture, mais au prix actuels qui sont infiniment plus bas. C'est-à-dire que le bureau de direction n'a pas voulu présenter un rapport fictif, mais a préféré placer les actionnaires en face de la réalité.

Le président ajoute que les profits à date pour l'année en cours s'élèvent à $14,000. Ce résultat peut être altéré dans les cinq derniers mois qui restent, parce que la Compagnie détient encore dans ses élévateurs plus de 30,000 minots de grains sujets aux fluctuations des cours du marché; mais en estimant les profits nets à $10,000, l'on reste dans les limites de la plus extrême prudence.

L'assemblée décide ensuite de garder les mêmes auditeurs pour l'année courante — et passe à l'élection pour remplacer trois directeurs sortant de charge. Tous les trois sont réélus par acclamation. Ce sont le R. P. Bourdel, proposé par A. Danscreau, secondé par C. Denis; L. Denis, proposé par G. N. Roberge, secondé par P. Hauyet; Athanase Pears, proposé par M. Sirois, secondé par P. Cahorel.

Sur proposition de M. le Dr. Doiron, secondé par F. X. Chaput, MM. E. Duret de Shell River, et W. Béchard, de Sedley, sont adjoints au bureau de direction pour représenter les actionnaires de l'extérieur et l'assemblée est ajournée sur proposition de M. A. Doiron, secondé par M. F. X. Loiselle.

Inventaire au 1er septembre 1921

Actif

Balance en caisse ou en banque	$ 8,537.16
Comptes recevables	21,089.09
Billets recevables	4,682.06
Billets recevables (sur actions)	23,366.40
Bois de construction en stock	11,950.75
Charbon	3,146.12
Ficelle d'engerbage	17.85
Grains non vendus	1,676.80
Papeterie, livres, meubles de bureau	898.49
Outillage et matériel	343.89
Organisation	1,648.98
Valeur des élévateurs, entrepots, propriétés, etc.	46,392.99
Total de l'actif	$123,750.58

Passif

Emprunt à la banque	$14,972.16
Comptes payables	18,520.25
Billets payables	2,840.00
Tickets de grains impayés	270.68
Loyer dû	60.00
Compte en suspens	185.00
Dividendes payables sur l'année 1919	931.69
Dû sur les élévateurs	35,131.21
Total du passif	$72,910.99
Surplus en faveur de l'actif	50,839.59
	$123,750.58

Le président fait remarquer que la situation s'est améliorée considérablement depuis la date de cet inventaire général. Le capital payé dépasse maintenant $40,000, et plus de $14,000 ont été payés en compte aux banques ou aux fournisseurs.

Rapport des directeurs

Messieurs,

Nous avons le devoir de vous présenter le rapport des auditeurs pour l'année financière qui s'étend du 1er septembre 1920 au 1er septembre 1921. Ce rapport aurait dû être présenté l'automne dernier, mais comme il nécessite un travail considérable dans un temps où les affaires sont le plus pressées, nous avons dû le remettre au printemps, suivant en cela un précédent établi l'année dernière, alors que l'assemblée annuelle des actionnaires eut lieu à peu près à cette même époque.

L'année 1920-21 a été marquée dans le monde entier par une dépression très marquée des affaires. Les hauts prix occasionnés par la guerre durent se rajuster à des conditions nouvelles, et le commerce en général subit, de ce fait, des pertes considérables, qui entraînèrent de très nombreuses faillites.

Les maisons d'affaires qui traversèrent cette période sans subir de pertes sont excessivement rares, et sans vouloir faire une revue générale des événements commerciaux, nous tenons cependant à vous citer la Saskatchewan Coopérative Creameries, dans laquelle la plupart de vous avez des actions, et qui accuse pour l'année passée des pertes dépassant quatre vingt mille dollars.

En ce qui concerne notre compagnie, malgré tous nos efforts, nous n'avons pu éviter un déficit qui approche de $6,000, étant exactement, d'après les auditeurs, de $5,960. Ces pertes ne mettent pas l'organisation en péril et la situation financière reste satisfaisante; mais elles nous interdisent de payer un dividende pour l'année écoulée. C'est la première fois que nous n'annonçons pas de dividende depuis le début de l'organisation.

Comme vous le remarquerez dans le rapport financier, les pertes subies proviennent du commerce du bois et de celui des grains. Le prix du bois a baissé dans les moulins de la Colombie dans de très grosses proportions, et le "shiplap" et les 2x4 par exemple, qui se vendaient au-dessus de $60 dans les cours, sont descendus à $40. Et cependant dans bien des cas c'est encore le même bois que nous avons payé de très hauts prix, qui se trouve dans nos cours, et que nous devons vendre avec perte.

Si la vente du bois de construction n'avait pas été considérablement ralentie pas les mauvaises récoltes et les mauvais prix du grain, nous ne nous serions pas ressentis autant de la baisse des prix, parce que nos stocks se seraient écoulés plus vite, probablement avant la baisse. Mais l'arrêt presque complet des constructions nous a laissé notre stock entier, sur laquelle la perte a du être prise.

D'un autre côté, les pertes furent subies, non seulement sur le bois vendu, mais encore sur le bois restant dans les cours, jusqu'à l'inventaire annuel, nous avons dû estimer ce bois, non pas au prix que nous l'avions payé, mais à sa valeur réelle au moment de l'inventaire. De sorte qu'avec la même quantité de bois en mains, nous arrivons cependant, sur nos livres, à une valeur bien inférieure.

La perte sur les grains s'explique de la même façon. Au début de la saison 1920, nous dûmes payer jusqu'à $2.40 pour le No. 1 acheté, et les prix se maintinrent très hauts, jusqu'à la fin d'octobre. Nous achetâmes dans cet intervalle, une grosse quantité de grains, qui furent revendus ensuite, avec des pertes considérables.

Ce grain avait été "hedgé," c'est-à-dire revendu sur livraison future, au fur et à mesure des achats; mais les difficultés d'avoir des chars pour expédier ce même grain nous empêchèrent de faire les livraisons; nous dûmes racheter nos "hedges" c'est-à-dire nos ventes et accepter la perte sur le grain, au moment ou le C.N.R. nous permit de le mettre sur le marché.

En décembre notamment, nous avions 25,000 minots de blé vendus sur livraison décembre. Nous ne pûmes en livrer seulement que 3,000, n'ayant pas pu obtenir de chars, et comme le prix du blé baissait continuellement, il en résulta des pertes sérieuses.

Au contraire, sur le charbon et la corde à moissonneuse, qui sont des articles de vente courante, que l'on ne garde pas en stock, nous avons réalisé un profit net de près de $2,000.

Nous devrions arrêter là ce rapport dans lequel nous avons tenu à vous expliquer les causes des pertes subies, en disant seulement que les seuls qui aient le droit de faire ds reproches ou de se montrer surpris du résultat, sont ceux, fermiers ou commerçants, qui ont trouvé le moyen de réaliser des profits dans cette même période. Ceux-là doivent être bien rares.

Mais nous tenons à déclarer, avant de terminer, que les affaires pour l'année en cours, sont très satisfaisantes. Nous avons arrêté tous les comptes et fait un inventaire minutieux au 1er avril de cette année et nous pouvons à coup sûr faire prévoir pour l'année courante un profit net qui dépassera probablement de beaucoup $10,000, c'est-à-dire, couvrant les pertes de l'année passée et nous permettant de distribuer notre dividende ordinaire, tout en laissant un certain surplus au fonds de réserve, que les pertes de l'année ont fait disparaître.

Le commerce du bois est encore peu brillant, parce que la construction est toujours arrêtée et que nous n'acceptons seulement que les ventes au comptant. Nous ne prévoyons aucun profit dans cette branche encore cette année.

La vente du charbon a été inférieure à celle de l'année passée, les fermiers ayant dû économiser jusque sur leur chauffage; mais nous réalisons cependant un profit raisonnable.

Nous avons passé un contrat important pour la vente de la ficelle d'engerbage et nous espérons faire un profit supérieur à celui de l'année passée.

Mais les élévateurs vont nous donner un profit considérable. Nous avons fait des ventes excessivement avantageuses et le C. N. R. nous ayant donné, cette année, un service très satisfaisant, nous allons faire, sur la vente des grains, notre meilleure année depuis le début de la compagnie.

Nous n'avons pas à en remercier nos agents d'élévateurs, aucun d'eux ne nous ayant donné les fameux 'overages'' dont on parle si souvent. L'un d'eux est au contraire arrivé avec une perte sur ses pesées l'année dernière et un autre semble vouloir en faire autant cette année. De plus, tous perdent sur les grades. Celui de Vonda, moins que les autres, mais Debden et Marcelin nous donnent une perte de grade sur 10 ou 15 chars, ce qui est énorme.

Cependant, ce sont des pertes qui ont fait le profit des fermiers, dont la plupart sont des actionnaires, de sorte que nos agents sont excusables.

Nous remercions nos clients, nos actionnaires, de l'encouragement qu'ils ont donné à nos agents d'élévateurs. A Vonda cette année, nous avons entré plus de 150,000 minots de grain et nous serions arrivés à 200,00, si nous avions eu une annexe, nous donnant plus d'espace. A Debden, nous dépassons 115,000 minots et il reste encore une assez grosse quantité de grain à charroyer. A Marcelin enfin, nous n'arrivons qu'à 60,000 minots, parce que l'élévateur a ouvert un peu plus tard, mais nous espérons que l'année prochaine, nos amis de Marcelin comprendront mieux que ce sont eux qui doivent aider leur coopérative s'ils veulent en retirer des profits et que nous aurons autant de succès à Marcelin que nous en avons à Vonda et à Debden.

Nous nous permettrons de faire remarquer que tout en ne prenant que 1 3-4 c. par minot pour emmagasiner du grain, alors que le Coopérative prend 2 1-4c., nous avons cependant toujours payé pour les achats à la charge le même prix que cette dernière à Vonda et qu'à Marcelin nous avons souvent payé 2c. de plus qu'elle; tandis qu'à Debden, où il n'y a pas d'élévateur de la Sask. Co-opérative, nous avons presque tout l'hiver payé 3c. de plus que le prix de la liste, donnant ainsi à nos clients des sommes relativement considérables, qu'ils n'auraient jamais eues sans nous.

Nous avions l'intention, l'année passée, de créer un département spécial pour l'expédition coopérative des animaux, mais nous avons dû ajourner ce projet, parce que nous n'avons pas trouvé l'homme que nous aurions désiré pour mettre à la tête de cette branche nouvelle; et aussi, il faut bien le dire, parce qu'un trop grand nombre de nos actionnaires et de nos clients, en ne nous payant pas les sommes dues, nous ont placés dans une situation financière qui nous interdit, pour le moment, toute entreprise nouvelle.

Nous espérons qu'avec des conditions financières plus satisfaisantes, nous pourrons, l'année prochaine, reprendre ce projet, qui donnerait des avantages sérieux à tous ceux qui, tous les ans, ont quelques têtes d'animaux à expédier.

Nous espérons que ce rapport, qui avoue bien franchement les pertes subies en 1920-21, tout en en expliquant les causes, et qui nous donne en même temps l'assurance d'un profit très substantiel pour 1921-22, sera bien reçu par les actionnaires et qu'ils voudront bien l'adopter.

Pour les directeurs,
Raymond Denis,
Président, Gérant.

:o:

La Grande-Bretagne, avec un demi-million d'autos, n'en a qu'une trentaine de mille de plus que le Canada.

Les Etats-Unis, avec onze millions d'autos en ont plus que le reste du monde.

La France n'a qu'un quart de million d'autos.